



**HAL**  
open science

## Le regard des chercheurs

Yuma Ando, Nonna Mayer, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale

► **To cite this version:**

Yuma Ando, Nonna Mayer, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale. Le regard des chercheurs. Commission nationale consultative des Droits de l'Homme. La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2021, La documentation française, pp.41-109, 2022, 9782111576025. hal-03833508

**HAL Id: hal-03833508**

**<https://hal.science/hal-03833508>**

Submitted on 17 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

## CHAPITRE 1.1.2.

## LE REGARD DES CHERCHEURS (Yuma Ando, Nonna Mayer, Vincent Tiberj, Tommaso Vitale)

Les quatre parties qui composent ce chapitre, synthétisant les analyses de l'équipe de chercheurs, s'appuient essentiellement sur le sondage réalisé en face à face par l'institut Ipsos du 24 mars au 9 avril 2022. Pendant deux ans, à cause de la pandémie, il n'a pas été possible de faire d'enquête en face à face au domicile des personnes interrogées et la seule effectuée au cours de cette période, en mars 2021, était en ligne<sup>1</sup>. Les données de 2022 peuvent donc être comparées directement à celles de l'enquête en face à face de 2019 et aux enquêtes antérieures qui suivent la même méthodologie depuis 1990 (sur les différences entre ces deux modes d'administration, voir *infra*, 1.1.2.1.). Elles permettent de mesurer l'indice longitudinal de tolérance pour l'année écoulée (1.1.2.1.), de vérifier à la fois comment s'articulent les préjugés envers les différentes minorités (1.1.2.2.) et ce qui fait la spécificité de chacun, en analysant successivement l'antisémitisme et les préjugés envers les Musulmans et/ou l'islam ou islamophobie, ainsi que ceux qui tiennent à la couleur de peau, notamment le racisme anti-Chinois voire anti-Asiatiques et anti-Noirs (1.1.2.3.), puis le cas particulier de la romaphobie (1.1.2.4.).

Comme lors des vagues précédentes, une attention particulière a été portée aux problèmes de méthode, notamment aux effets possibles des modes d'administration du questionnaire sur les réponses, et à la manière dont la présence d'un enquêteur ou d'une enquêtrice, en face à face, peut amener la personne interrogée à dissimuler des opinions non conformes aux normes.

Depuis 2016, grâce au soutien du SIG, l'enquête de la CNCDH en face à face est doublée d'une enquête en ligne, reprenant d'abord quelques questions, puis, depuis 2018, l'ensemble d'entre elles. L'enquête en ligne a l'avantage d'aider à surmonter le biais dit de « désirabilité sociale ». En présence d'un enquêteur ou d'une enquêtrice, la personne interrogée a tendance à se présenter sous un meilleur jour, à taire des opinions non conformes aux normes en vigueur dans la société, surtout sur des sujets sensibles comme la sexualité ou le racisme. On constate effectivement que les réponses en ligne sont globalement moins tolérantes, avec des écarts dépassant parfois 20 points sur les questions relatives à l'islam ou aux immigrés. Cet écart tient toutefois aussi à d'autres facteurs. Il y a d'abord le fait que les sondés en ligne répondent systématiquement aux questions : leur taux de non-réponse (ne sait pas ou ne veut pas répondre) est quasi nul, alors que, chez les sondés en face à face, sur des sujets sensibles comme

1. Voir CNCDH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2020*, Paris, La Documentation française, 2021.

sur l'antisémitisme, il peut dépasser 20 points de pourcentage. Si on recalcule les résultats sur la base des seuls répondants, les écarts entre les réponses en ligne et en face à face s'estompent<sup>2</sup>.

La seconde spécificité des internautes, quand les modalités de réponse permettent de nuancer leur opinion, est l'utilisation plus fréquente des modalités moyennes (« plutôt » d'accord ou pas d'accord, de préférence à « tout à fait ») témoignant d'opinions moins tranchées. Surtout, il y a au préalable un biais important au niveau de la sélection des sondés. L'échantillon du panel en ligne, tiré d'un *access panel*<sup>3</sup>, se distingue par une plus faible diversité culturelle, il compte moins de personnes d'origine étrangère (parents ou grands-parents), moins de personnes de confession musulmane. Tandis que, politiquement, les personnes interrogées à domicile, en face à face, qui ont accepté d'ouvrir leur porte à un inconnu, sont plus à gauche et plus confiantes en autrui, deux traits corrélés. La modélisation de l'impact respectif du mode de passation du questionnaire et des caractéristiques de l'échantillon sur les réponses montre que les deux influencent le niveau d'intolérance exprimé, toutes choses égales par ailleurs.

Pour cerner la part de ces deux effets, nous avons en 2022, comme déjà en 2019, mis en place un dispositif expérimental, donnant à une partie de l'échantillon en face à face, à mi-parcours, la possibilité de répondre en utilisant une tablette, sans intervention de l'enquêteur ou de l'enquêtrice<sup>4</sup>. Il s'agissait de tester comment un échantillon ayant accepté le principe de l'entretien en face à face à domicile réagit quand lui est donnée la possibilité d'être autonome, dans les conditions d'un sondage en ligne. Nous faisons l'hypothèse que, libéré de l'intervention de l'enquêteur, le comportement de ces personnes se rapprocherait de celui des internautes de l'*access panel* : leur taux de réponse serait plus élevé, et leurs réponses moins tolérantes que celles de l'échantillon interrogé de bout en bout par l'enquêteur. Or, les résultats sont plus complexes. Le taux de réponse de l'échantillon muni d'une tablette, cette année encore, est quasiment le même que celui de l'échantillon interrogé en face à face pur. Ses réponses sont un peu moins tolérantes sur le sujet sensible de l'islam et de ses pratiques (figure 9), mais quand on contrôle par l'effet des autres variables, le mode d'administration du questionnaire n'a pas d'impact statistiquement significatif<sup>5</sup>.

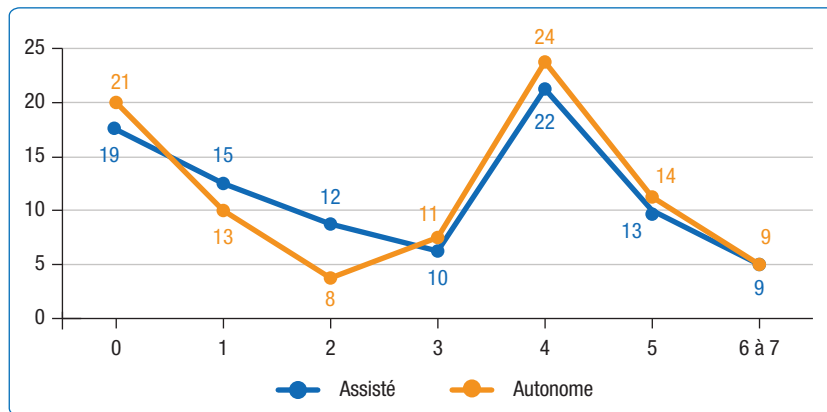
2. Voir MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, VITALE Tommaso, « Questions de méthode », in CNCDH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2019*, Paris, La Documentation française, 2020, p.33-45.

3. Il s'agit d'un large vivier de personnes recrutées et fidélisées par un institut de sondage ou de marketing pour répondre régulièrement à des enquêtes par sondage.

4. 510 personnes sur 1 352, soit 38 % de l'échantillon de la vague 2022, sélectionnées de manière aléatoire.

5. Une analyse de régression logistique prenant comme variables dépendantes le fait d'avoir des scores élevés sur l'échelle d'aversion à l'islam (voir *infra* 1.1.2.2.) et comme variables explicatives, outre le fait d'avoir ou non une tablette à sa disposition, l'âge, le sexe, le diplôme, la perception de sa situation économique, la pratique religieuse, l'ascendance, et la position sur l'échelle gauche droite, montre que disposer d'une « tablette », donc pouvoir répondre sans que l'enquêteur ou l'enquêtrice ait connaissance des réponses de l'enquêté, n'a pas d'impact statistiquement significatif sur le niveau de tolérance.

Figure 9.  
Degré d'aversion à l'islam selon le mode d'administration du sondage (en %)



Source : Baromètre CNCDH 2022.

La principale ligne de partage passe entre le type de personnes interrogées en ligne et en face à face. Que ces dernières aient eu ou non à leur disposition une tablette, ces dernières sont globalement plus tolérantes que les internautes, une fois contrôlé l'effet des variables socio culturelles et politiques. Le type d'échantillon est déterminant. Ce ne sont pas les mêmes personnes qui sont interrogées dans les deux cas. L'échantillon en face à face est plus représentatif de la société française dans sa diversité ethnique et culturelle.

### 1.1.2.1. L'INDICE LONGITUDINAL DE TOLÉRANCE EN 2022

#### 1.1.2.1.1. Un niveau record pour l'indice longitudinal de tolérance

Grâce à l'indice longitudinal de tolérance (ILT) fondé sur les questions du baromètre annuel de la CNCDH, on peut mesurer les évolutions annuelles des préjugés depuis 1990. Cet indice montre que les sentiments à l'égard des immigrants et des minorités évoluent d'une année sur l'autre, parfois de manière brutale, tantôt vers plus de crispation, tantôt vers plus d'ouverture. L'évolution de la tolérance n'est donc pas un long fleuve tranquille, elle reflète la manière dont collectivement notre société construit son rapport à l'altérité. Les citoyens, quelles que soient leurs caractéristiques sociales et politiques, sont ambivalents sur ces questions, comme l'a montré le politiste Paul Kellstedt<sup>6</sup> pour les Américains. En chacun de nous coexistent des dispositions à l'ouverture aux autres et à la fermeture. La domination des unes sur les autres dépend du contexte dans lequel évoluent les

6. KELLSTEDT Paul M., *The Mass Media and the Dynamics of American Racial Attitudes*, Cambridge University Press, 2003.

individus, de leur voisinage, de leurs réseaux interpersonnels et des discussions qui s’y déroulent, mais aussi de la manière dont les élites politiques, médiatiques et sociales parlent, cadrent et racontent l’immigration et la diversité. Dans un échantillon national comme celui du baromètre CNCDH, on est vraisemblablement plutôt en mesure de saisir les effets du contexte macrosocial que des transformations au niveau des individus.

### Présentation de l’indice longitudinal de tolérance (ILT)

L’indice longitudinal de tolérance a été créé en 2008 par Vincent Tiberj selon la méthode élaborée par le politiste américain James Stimson. Son objectif est de mesurer de manière synthétique les évolutions de l’opinion publique à l’égard de la tolérance à la diversité avec une mesure comparable dans le temps.

Plutôt que de se fonder sur une seule question susceptible d’être affectée par des biais de mesure et d’erreur, d’une année à l’autre, ou de ne pas être reposée chaque année, l’indice agrège désormais 75 séries de questions. 44 d’entre elles, soit 59 %, ont été posées à au moins 10 reprises. Pour 27 d’entre elles, on dispose de mesures sur au moins 15 années. Outre la condition d’être répétées dans le temps, ces séries ont été sélectionnées si, et seulement si, la question portait sur une dimension préjudicielle à l’égard d’une minorité ethno-religieuse ou touchant directement l’individu dans son rapport à l’autre. Sont exclues les questions sur l’homosexualité, la peine de mort ou le sentiment d’insécurité par exemple. En revanche toutes les questions relatives à la tolérance à l’égard de groupes perçus ou désignés comme « Juifs », « Musulmans », « Noirs », « Roms » ainsi que « Chinois » et « Asiatiques » ont été incluses, tout comme des questions plus générales ayant trait au jugement sur l’immigration ou au multiculturalisme. Il faut garder à l’esprit que le « niveau » de l’indice dépend des équilibres au sein des séries de questions. L’introduction de nouvelles séries peut ainsi faire évoluer la moyenne générale d’un indice, si elles recensent des opinions très ouvertes ou très conservatrices. En 2022, cinq nouvelles questions ont été introduites ; en conséquence la moyenne de l’ILT version 2020 était de 58,5 et la moyenne de l’ILT version 2022 est de 59,8. Mais l’intérêt de cet indice est avant tout de comparer les évolutions d’une année sur l’autre et dans le temps long.

Chacune des séries utilisées dans le calcul de l’indice prend pour l’année considérée une valeur calculée en rapportant la proportion de positions tolérantes dans l’échantillon à la somme des proportions de réponses tolérantes et intolérantes. Ce score peut se comprendre comme la part d’opinions tolérantes exprimées. Si la question « *les immigrés sont la principale source de l’insécurité* » obtient une note de 54, cela signifie que parmi les personnes ayant répondu à cette question, 54 % rejettent cette idée. Une fois ces valeurs calculées pour les 75 séries, une procédure statistique est appliquée qui permet de « résumer » l’information qu’elles contiennent pour aboutir à cette mesure synthétique.

Au final, on obtient une note globale de tolérance pour l’année considérée, qui peut théoriquement évoluer de 0, si les personnes interrogées ne donnaient jamais la réponse tolérante, à 100, si elles la donnaient systématiquement. L’avantage des scores calculés pour chacune des années est qu’ils sont comparables. Ainsi, une augmentation de l’indice sur une année équivaut à une progression de la tolérance dans l’opinion publique française, une diminution, un retour vers l’intolérance. Le deuxième avantage de ce mode de calcul est que ces évolutions s’avèrent beaucoup plus fiables que celles d’une question ou d’un ensemble de questions. Ainsi, pour un échantillon de 1 000 personnes, la marge d’erreur pour une question est d’environ +/- 3,2 %. Par exemple, si 56 % des personnes interrogées estiment que les Roms forment un groupe à part dans la société, on sait qu’il y a 95 chances sur 100 que la proportion correcte varie entre 59,2 % et 52,8 %. Pour l’indice global calculé en 2009 par exemple, la marge d’erreur globale est de +/- 1,6 % pour le même intervalle de confiance (95 %).

La dernière vague du baromètre a été réalisée en mars-avril 2022. Il va sans dire que ce terrain s’est déroulé dans un contexte particulier, mais ces enquêtes au long cours nous ont appris que c’est peu ou prou le cas de chaque vague. Une vague a eu lieu après les émeutes de 2005, une autre dans les mois qui ont

suivi la coupe du Monde de 1998 et une troisième deux mois après les attentats du Bataclan. Sans doute que la guerre en Ukraine peut peser, notamment en faveur de l'accueil des réfugiés. Rappelons-nous qu'au moment de la prise de Kaboul, les autorités françaises étaient beaucoup moins ouvertes face à un possible afflux de réfugiés politiques en provenance d'Afghanistan<sup>7</sup>.

Mais la campagne présidentielle, au cours de laquelle les débats autour de l'immigration et la diversité ont pris une importance toute particulière, a très bien pu aussi influencer les répondants. Depuis l'irruption du Front National sur la scène politique dans les années 1980, ce sujet a été présent dans de nombreuses campagnes. On se souviendra de celle de 2002 où la question de l'insécurité était liée à celle de l'immigration ou encore celle de 2007 où Nicolas Sarkozy a ciblé l'électorat de Jean-Marie Le Pen et réussi à en attirer une partie<sup>8</sup>. Mais une nouvelle étape semble avoir été franchie avec la campagne de 2022. L'irruption d'Éric Zemmour à la rentrée, puis sa candidature, ont bénéficié d'une couverture médiatique inhabituelle, ce qui lui a permis d'être mesuré à des niveaux d'intentions de vote parfois proches de ceux de Marine Le Pen. Certains commentateurs ont même évoqué en octobre-novembre la possibilité d'un second tour Emmanuel Macron / Éric Zemmour. Surtout, celui qui allait fonder le parti Reconquête mettait en avant des arguments et des cadrages de débat particulièrement clivants. Chantre du « grand remplacement » emprunté à l'essayiste d'extrême-droite Renaud Camus, il n'a pas hésité à dérouler le récit d'une France catholique sur le point d'être submergée par les Musulmans<sup>9</sup>. Il a également promu un ministère de la « remigration », dont l'objectif revendiqué était de renvoyer jusqu'à « 100 000 personnes par an », et proposé de déchoir de leur nationalité les délinquants binationaux. Marine Le Pen a pu apparaître moins radicale au vu de ce programme, néanmoins elle partage avec son concurrent des mesures comme l'interdiction du voile dans l'espace public, la suppression du droit du sol et la mise en place de la priorité nationale pour les logements et les aides sociales. Une autre nouveauté de 2022 a été que ces candidatures ont bénéficié d'un espace médiatique plus ouvert qu'auparavant, notamment sur certaines chaînes d'information ainsi que dans plusieurs émissions de divertissement<sup>10</sup>. Cette focale sur les enjeux migratoires a bien été perçue par les citoyens eux-mêmes : en janvier 2022, 51 % des répondants interrogés par Ipsos plaçaient en tête de leurs préoccupations le pouvoir d'achat (51 %), le système de santé (32 %) et l'environnement (30 %); l'immigration arrivait en 4<sup>e</sup> position (29 %), signe que cet enjeu trouvait un écho dans la population, devant l'épidémie de Covid (26 %). Mais, quand on les interrogeait sur les sujets les plus mis en avant par les candidats et les médias, la Covid-19 était citée par

7. Notamment lors de l'allocution du Président Emmanuel Macron le 16 août 2021.

8. MAYER Nonna, « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », *Revue française de science politique* 57, n° 3, 2007, p. 429-445.

9. Pour rappel, dans le baromètre CNCNDH qui englobe l'ensemble de la population adulte vivant en France, y compris les habitants qui n'ont pas la nationalité française, on compte 8 % de Musulmans contre 47 % qui se déclarent catholiques.

10. On peut notamment citer SÉCAIL Claire, « L'élection présidentielle 2022 vue par Cyril Hanouna » (résultats provisoires), janvier 2021, disponible ici : <https://lesfocusdulcp.files.wordpress.com/2022/01/synthecc80set-ppm-1.pdf>, ou HERVÉ Nicolas, « Médiatisation des candidat. e. s à l'élection présidentielle 2022 dans l'audio-visuel », mars 2022, disponible ici : [http://www.herve.name/research/nherve\\_presidentielle\\_2022\\_v1.2.pdf](http://www.herve.name/research/nherve_presidentielle_2022_v1.2.pdf).

56 % des répondants et l'immigration par 49 %, loin devant l'environnement et le pouvoir d'achat (22 % chacun).

Quel impact ce contexte a-t-il eu sur le baromètre de la CNCDH et sur l'indice longitudinal de tolérance ? Bien sûr, les scores d'Éric Zemmour et de Marine Le Pen au premier tour (7 % et 23 %) et celui de Marine Le Pen au second tour (41,5 %) pourraient inquiéter. N'oublions pas cependant que Marine Le Pen a recueilli au final les votes de 27 % des inscrits ; autrement dit, une large majorité des électeurs ne l'ont pas ralliée. Les niveaux de votes ne cadrent pas nécessairement avec la dynamique des opinions xénophobes. Par exemple, en 2017 Marine Le Pen s'était déjà qualifiée pour le second tour, alors que l'ILT remontait régulièrement depuis 2014. De la même façon, les opinions ont évolué dans le temps et même les organisations partisanes qui visent les électeurs les plus rétifs à l'immigration et au multiculturalisme ont été obligées d'amender leurs discours. Les dérapages antisémites n'ont plus lieu dans le RN des années 2010 alors qu'ils ont émaillé l'histoire du FN des années 1980 et 1990. Le racisme biologique était particulièrement répandu jusqu'aux années 1990 ; il n'est plus dicible dans les années 2020. Les préjugés se transforment et surtout certains disparaissent quand d'autres émergent sur des questions qui jusqu'ici n'étaient pas abordées. Au-delà de ces dynamiques se pose aussi la question de la politisation des préjugés. Les valeurs ne sont pas nécessairement converties en votes, et de fait les préjugés racistes et xénophobes ne pesaient pas autant sur les choix électoraux dans les années 1980 et 1990 qu'aujourd'hui. Les électeurs des années 1980 votaient à gauche, sur la base de leurs valeurs socioéconomiques alors que leurs valeurs culturelles auraient pu les faire évoluer vers l'extrême-droite tandis que, dans les années 2010 et 2020, des électeurs votent pour Marine Le Pen en conformité avec leurs valeurs culturelles, mais au détriment de leurs valeurs socioéconomiques<sup>11</sup>. Et si les premiers avaient voté comme les seconds, les scores de Jean-Marie Le Pen auraient été largement supérieurs à ceux qu'il a finalement obtenus dans les années 1980 et 1990...

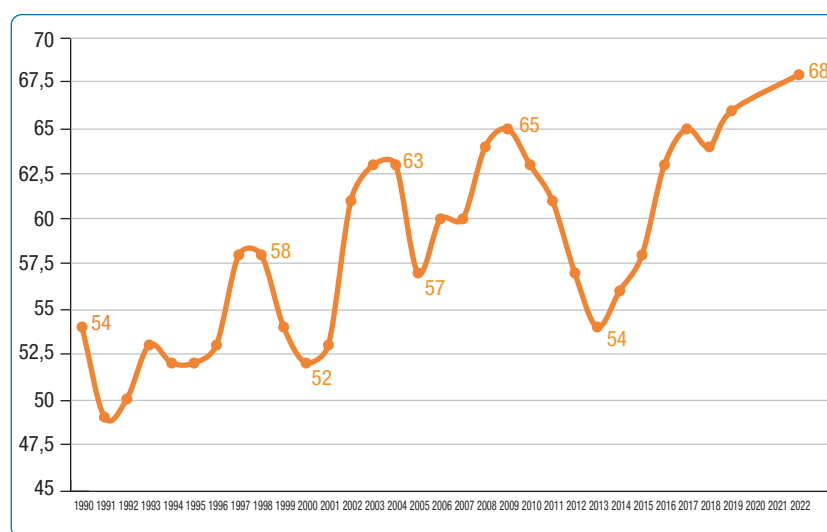
L'indice longitudinal de tolérance n'a pas été calculé en 2020 et 2021 à cause de la pandémie de Covid-19 et de ses conséquences sur le déroulé du Baromètre. Aucune vague n'a été réalisée en 2020, le deuxième confinement ayant été mis en place lors de la période habituelle de passation de l'enquête. En mars 2021, une vague par Internet a été administrée, néanmoins nous avons considéré que passer d'un mode de passation de l'enquête à un autre aboutissait à une rupture de continuité, rendant impossible la comparaison temporelle sur laquelle est fondée l'indice. Dans la période 2016-2019 nous avons eu la chance de pouvoir mener un double terrain, l'un classique en face-à-face, l'autre par Internet. Nous avons pu ainsi mesurer que le mode de passation de l'enquête n'était pas neutre, notamment qu'il influençait les niveaux des réponses<sup>12</sup> : les panélistes online ont tendance à être plus conservateurs et moins tolérants que

11. TIBERJ Vincent, *Les citoyens qui viennent*, PUF, 2017.

12. Voir notamment la partie « Questions de méthode », dans MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, VITALE Tommaso, « Le regard des chercheurs », dans CNCDH, *La lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Année 2019*, La Documentation française, 2020, p. 33-45.

les répondants en face-à-face<sup>13</sup>. Cela s'explique en partie par la manière dont ces répondants sont recrutés, par la présence ou non d'un enquêteur, ou même par l'implication des enquêtés dans les réponses<sup>14</sup>. En résumé, chaque mode de passation d'une enquête a ses défauts et il vaut mieux conserver le même mode de passation si on veut mesurer des évolutions dans le temps. Le biais de passation est alors systématique et donc contrôlé ; les variations d'une année sur l'autre sont alors dues à des effets de contexte et pas à un changement de la manière de faire passer le questionnaire. Le retour au face-à-face en mars-avril 2022 permet donc de nouveau le calcul de l'ILT.

Figure 10.  
Évolutions de l'indice global de tolérance



Source : Baromètres CNCDH en face à face.

L'ILT n'a jamais atteint un aussi haut niveau : il est désormais de 68, soit une progression de 2 points par rapport à 2019 et de 3 points par rapport aux points hauts de 2017 et 2009. Bien sûr, on ne peut dire s'il y a eu des variations à la hausse ou à la baisse en 2020 et 2021, faute d'enquête. Notons cependant que

13. Cela se traduit d'ailleurs par une surreprésentation des électeurs du RN et une sous-estimation des électeurs de gauche. Ceci s'est particulièrement vu lors des régionales (voir RIVIÈRE Emmanuel et VAUTRIN-DUMAINE Eddy, « Élections régionales et intentions de vote : quelles leçons en tirer ? », *Revue politique et parlementaire* n° 1100, automne 2021, p. 220-235). Dans le cas du baromètre CNCDH, les échantillons web s'avèrent systématiquement plus à droite : la part de répondants se plaçant à droite est supérieure au moins de 7 points (en 2018) et de 16 points en 2017, celle des proches des républicains est de 3 à 4 points supérieure et celle proches du RN entre 4 et 9 points. Ce biais, on le retrouve également en 2015 quand le CRÉDOC a basculé ses enquêtes en face-à-face vers Internet.

14. La présence d'un enquêteur peut avoir une incidence sur les opinions à travers les effets de désidérabilité sociale, mais elle permet aussi de maintenir l'attention des répondants. À l'inverse, une enquête par internet évite certains biais de désidérabilité, mais n'implique pas que les enquêtés répondent de manière concentrée, en lisant l'intégralité des questions et des modalités de réponse. Sur ce point, voir BERINSKY Adam J., MARGOLIS Michele F., and SANCES Michael W., « Separating the shirkers from the workers? Making sure respondents pay attention on self-administered surveys », *American Journal of Political Science* 58.3, 2014, p. 739-753.



la vague internet de 2021 laissait à penser que la tolérance se maintenait voire progressait par rapport à l'enquête internet de 2019. Par rapport aux débuts du Baromètre en 1990, la tolérance a donc progressé de 14 points et de 19 points si on prend le minimum historique de 1991. Par rapport aux « basses eaux » de l'indice lors de la période 2012-2014, la progression est particulièrement importante : entre 2013 et 2022, l'indice a progressé de 14 points.

Les variations de l'ILT sont à la fois le produit de forces de court terme et de long terme. Les forces de long terme sont généralement favorables à son augmentation, tandis que les cadrages et les débats du moment peuvent agir à la hausse ou à la baisse. Trois mouvements démographiques pèsent à long terme : l'élévation du niveau de diplôme, le renouvellement générationnel et la diversification de la population française. Ainsi, à peine 20% des individus nés en 1940 ou avant ont le baccalauréat tandis qu'ils représentent 30% des cohortes 1941-1950 et 1951-1960, presque la moitié de la cohorte 1961-1970 et plus de 60% de celle née dans les années 1970 et après. Le renouvellement démographique change la composition de la population. En 1990, 31% des électeurs étaient nés avant 1940 et ceux nés après 1970 n'étaient que 4%, alors qu'en 2022 les premiers ne sont plus que 1,5% et les seconds comptent pour 43,5% de la population, et parmi eux 22% sont nés en 1990 ou après. Enfin, 65,5% des membres de la cohorte 1990 et après, la plus diverse en termes d'origines, sont nés de parents et de grands-parents eux-mêmes nés en France tandis que 34,5% ont au moins un grand-parent immigré, dont 10% sont des descendants d'immigrés extra européens. On est loin du grand remplacement mais, avec le renouvellement générationnel, la diversité des origines se banalise clairement. Ces évolutions de long terme permettent de comprendre pourquoi l'indice est orienté à la hausse si on analyse l'ensemble de la période : un ajustement linéaire estime une progression annuelle de l'ordre de 0,4 point par an.

Néanmoins, on constate toujours des variations, soit vers plus soit vers moins de tolérance, signe que ces attitudes dépendent des débats et des cadrages dominants au moment des différentes enquêtes. Ce ne sont pas les événements en tant que tels qui pèsent directement sur les opinions des individus, mais la manière dont ces événements sont « cadrés » (*framed*) par les élites politiques, sociales et médiatiques. Leurs responsabilités sont donc particulièrement importantes pour créer un récit dominant. Par exemple, lors des violences urbaines de 2005, la focale autour « d'émeutes musulmanes » a été particulièrement présente dans les débats français, au détriment d'autres manières de couvrir et d'interpréter ces événements, en termes d'inégalités sociales ou de relégation urbaine par exemple<sup>15</sup>. Ce « prisme musulman » a eu des conséquences majeures sur la montée de l'islamophobie dans certaines strates de l'opinion publique et a abouti à une baisse de l'indice longitudinal de tolérance de 6 points. À l'inverse, les attentats de janvier 2015 ont été l'occasion de « sortir par en haut », grâce notamment aux manifestants « *Je suis Charlie* », qui prônaient la tolérance, le refus des amalgames et l'attachement à la liberté d'expression, et non le rejet de l'islam et des immigrés<sup>16</sup>.

15. TIBERJ Vincent, *La crispation hexagonale*, Plon, 2008.

16. Le lecteur peut se référer notamment au numéro spécial de la *Revue Internationale de Psychologie Sociale* d'août 2016 sur ces manifestations; voir : <http://www.rips-irsp.com/articles/10.5334/irsp.60/>.

L'interaction entre ces facteurs de court terme et de long terme laisse à penser que les évolutions de la tolérance peuvent aussi être freinées, soit par des « planchers » soit par des « plafonds ». On a déjà rappelé à la suite de Kellstedt que les répondants sont ambivalents sur ces questions, mais on peut faire l'hypothèse que l'ambivalence sur ces questions sera plus ou moins forte selon les individus. Certains sont profondément antiracistes et seront capables de résister même à un contexte xénophobe. Mais les cas inverses existent également : d'autres résisteront aussi à l'acceptation de la diversité. On pouvait se demander si dans les années 2016-2019 une sorte de plafond de tolérance n'avait pas été atteint. Cela ne semble plus être le cas en 2022.

Les variations de l'indice s'expliquent aussi par la couleur politique du gouvernement, selon un phénomène identifié depuis longtemps par Christopher Wlezien<sup>17</sup> qu'il a appelé « l'effet thermostatique ». Quand la droite a été au pouvoir (par exemple entre 1993 et 1997 et entre 2002 et 2012), la tolérance progressait, tandis qu'un gouvernement de gauche induisait une baisse de la tolérance (par exemple avant 1993 ou entre 1997 et 2002). Que penser du premier mandat d'Emmanuel Macron de ce point de vue ? Si on prend le point 2017, les évolutions de l'indice amènent à le considérer de droite, même si la progression est moins forte que sous les gouvernements RPR puis UMP des mandats Chirac et Sarkozy. Du point de vue de l'opinion, c'est donc plutôt une caractérisation en termes de conservatisme « culturel » qui domine : la loi Collomb, l'inaction face à la crise des réfugiés en Méditerranée ou en Afghanistan, la gestion des flux de migrants à Calais, ou plus récemment la loi « séparatisme » sont sans doute les éléments du bilan des équipes sortantes les plus retenus par l'opinion.

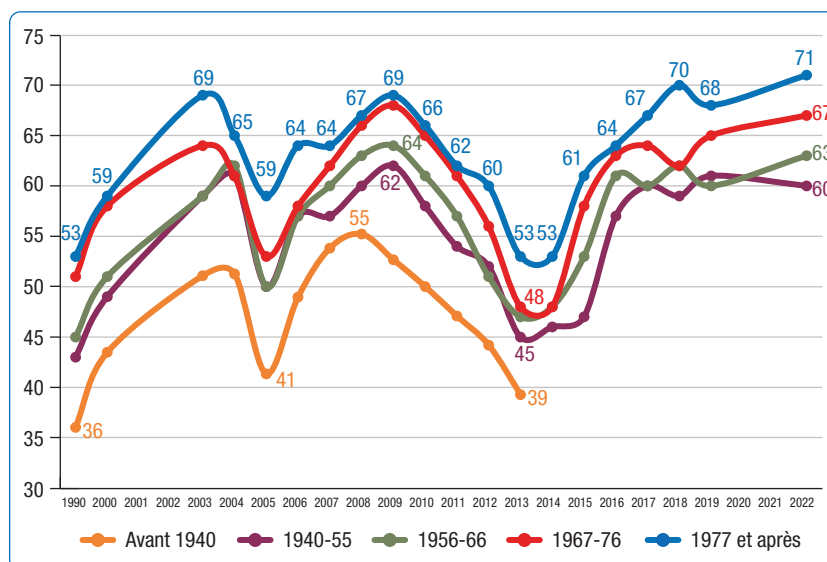
### 1.1.2.1.2. Les évolutions de la tolérance en fonction des facteurs sociaux et politiques

On sait depuis longtemps que les préjugés sont corrélés au niveau de diplôme, au renouvellement générationnel et au positionnement politique, *a fortiori* maintenant que les identités politiques sont fortement liées à des valeurs « culturelles » qui renvoient au rapport à l'autorité, à l'altérité ou à la liberté individuelle<sup>18</sup>.

17. WLEZIEN Christopher, « The Public as Thermostat: Dynamics of Preferences for Spending », *American Journal of Political Science*, 39 (4), 1995, p. 981-1000.

18. Parmi bien d'autres références, voir : HOUTMAN Dick, ACHTERBERG Peter, DERKS Anton, *Farewell to the leftist working class*, Transaction publishers, 2008 ; et TIBERJ Vincent, *op. cit.*, 2017.

Figure 11.  
Évolutions de la tolérance par cohortes de naissance



Source : Baromètres CNCDH en face à face.

Avant d’aller plus loin, on peut déjà relever les niveaux des indices par génération : on atteint un record de tolérance pour la génération née en 1977 et après<sup>19</sup> (71), tandis que les scores pour les générations 1967-76 et 1956-66 sont très proches de leurs maximums historiques (pour les premiers 67 contre 68 et pour les seconds 63 contre 64). Seule la génération la plus ancienne stagne à un niveau autour de 60 depuis 2017.

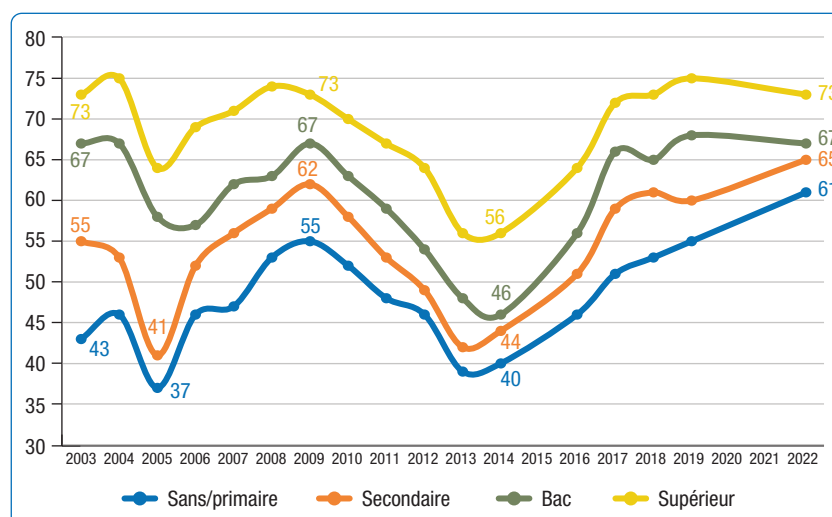
On retrouve des résultats bien connus désormais : plus une cohorte est récente, plus ses membres seront tolérants. Ainsi, entre 1999 et 2022, la cohorte née à partir de 1977 a toujours été la plus tolérante, devant la cohorte 1967-1976. Ce graphique montre aussi que les préjugés sont les « échos de mondes anciens », notamment celui où la notion de race et le racisme biologique faisaient partie des évidences. Ce n’est pas un hasard si les cohortes les plus anciennes comptent le plus d’intolérants en leur sein, reflétant le « sens commun » de l’époque dans laquelle ils ont grandi en matière de préjugés. On retrouve le même phénomène pour la place des femmes dans la société ou l’acceptation de l’homosexualité par exemple. Avoir grandi dans un monde où les femmes restaient à la maison et où l’homosexualité était considérée comme une « maladie » (ce qui fut le cas pour l’Organisation mondiale de la santé jusqu’en 1993) continue de marquer les opinions de ces individus encore aujourd’hui.

Enfin, les évolutions des indices par cohortes de naissance montrent bien que les préjugés ne sont pas une conséquence de l’âge. On ne devient pas systématiquement plus conservateur à mesure qu’on vieillit. Par exemple, entre 1999 et

19. L’année prochaine on décomposera cette cohorte en distinguant désormais entre *millennials* et *post-baby-boomers*; sans doute le niveau sera encore plus élevé pour les premiers.

2009, chaque cohorte a vieilli de 10 ans, pourtant la tolérance a considérablement progressé, que l'on soit retraité (les cohortes nées avant 1940 ou entre 1940 et 1955), dans des classes d'âges actives (les cohortes 1956-66 ou 1957-77) ou jeunes (nés après 1977). Plutôt qu'une lecture liant mécaniquement conservatisme et âge, trop souvent présente dans les débats publics, il convient de raisonner en termes d'effets de période : indépendamment de leurs positions dans le cycle de vie, les individus sont aussi affectés par le contexte au moment de l'enquête, qui les incline soit vers plus soit vers moins de tolérance. De fait, depuis le plancher de tolérance constaté en 2013-2014 et en mars-avril 2022, la tolérance est remontée de 15 points pour les cohortes 1940-1955 et 1956-1966, de 19 points pour la cohorte 1966-1976 et de 18 points pour la cohorte la plus récente. Du coup, on peut même penser qu'il reste encore des marges de progression au sein des cohortes récentes, quand on compare leurs scores entre 2009 et 2022.

Figure 12.  
Évolutions de la tolérance par niveau de diplôme



Source : Baromètres CNCDH en face à face.

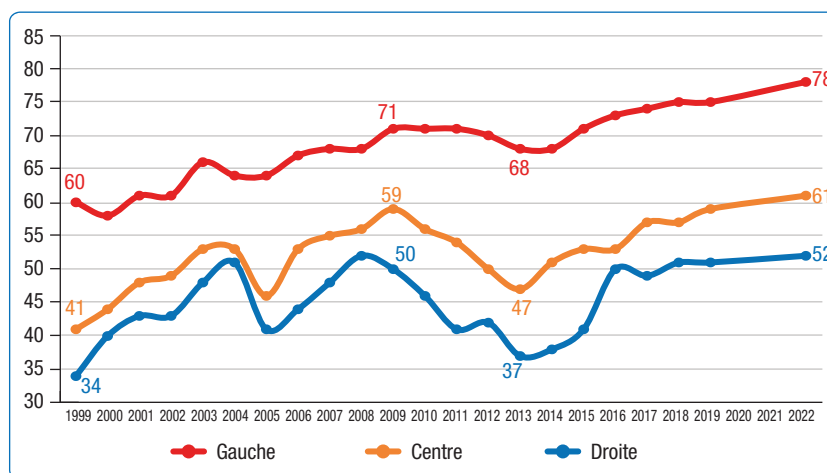
De manière inhabituelle, en revanche, on assiste à un resserrement des indices par niveau de diplôme. Il y avait 20 points d'écart entre les diplômés du primaire et les diplômés du supérieur en 2019. On n'en compte plus que 12 en 2022. Il faudra attendre de voir si on assiste à un « mouvement sans lendemain » ou bien si cette réduction des écarts se reproduit ou se conforte, avant d'essayer de comprendre ce qui se joue dans cette relative stagnation des plus diplômés. Peut-être est-ce un effet de « plafond » qu'on pourrait résoudre en déterminant différemment les réponses considérées comme tolérantes<sup>20</sup>.

20. Lors du précédent rapport, on avait ainsi analysé la réponse « toutes les races humaines se valent » : est-ce effectivement une réponse tolérante (l'égalité) ou intolérante parce qu'elle induit d'accepter la notion de race ? Pour l'heure, quasiment aucun millennial ou diplômé du supérieur ne répond « il y a des races supérieures à d'autres », en revanche il y a bien des différences entre ceux qui répondent « les races humaines n'existent pas » et ceux qui les déclarent égales.

Les évolutions par niveau de diplôme sont également instructives et montrent combien les effets de contexte touchent des individus pourtant très différents, des *baby-boomers* aux *millennials*, des diplômés de l'université aux sans-diplômés. Tous tendent à réagir de la même façon. Bien sûr, on retrouve un phénomène classique des études sur les préjugés : plus on est diplômé, moins on est xénophobe. C'est vrai tout au long de la période durant laquelle on peut calculer l'indice longitudinal de tolérance par niveau d'instruction. Mais on constate combien les effets de contexte peuvent être forts : par exemple, les diplômés du primaire en novembre 2019 sont plus tolérants que les diplômés de l'université de 2014.

Certains chercheurs considèrent qu'on surévalue l'importance du niveau d'éducation dans les préjugés. Ils font l'hypothèse d'un effet de « désirabilité sociale », le fait que les diplômés du supérieur seraient mieux au fait des opinions dicibles et indicibles, autrement dit que leur plus grande ouverture serait surestimée. L'hypothèse de la désirabilité sociale est importante, mais les évolutions des indices démontrent que ce n'est pas suffisant. Ne devraient bouger en fonction du contexte que les plus diplômés, les plus au fait de l'actualité politique et de la « dicibilité » des opinions. Or, ce n'est pas le cas. Ceci plaide encore une fois en faveur des effets de période et des flux et reflux qu'ils produisent dans l'électorat.

Figure 13.  
Évolutions de la tolérance par positionnement politique



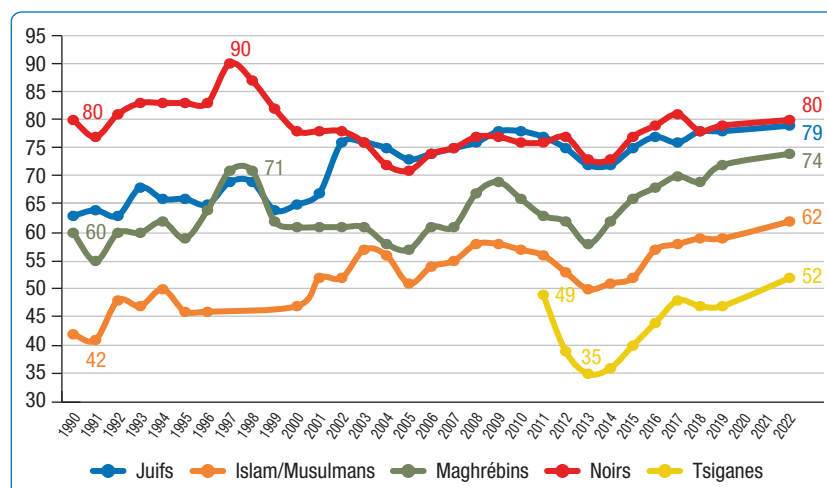
Source : Baromètres CNCDH en face à face.

Le positionnement à gauche ou à droite a beau être régulièrement considéré comme dépassé par nombre d'organisations et personnalités politiques, 62% des répondants continuent de s'y situer et se placer à gauche ou à droite est désormais nettement lié à un positionnement distinct sur les questions de diversité.

Pour la sixième fois, la droite se démarque par sa division interne sur la question de l'immigration, avec un niveau de 52 qu'on peut interpréter comme un rapport de force où les tolérants sont un peu plus nombreux que les intolérants.

Autre enseignement, les non-alignés (dont certains sont centristes) restent plus proches des électeurs de droite sur ces questions de tolérance (11 points d'écart, contre 17 points avec la gauche), même si leur indice a gagné 2 points depuis 2019 et a atteint son maximum en 2022. Cela correspond aussi à la politique menée par les gouvernements d'Édouard Philippe et de Jean Castex sur l'immigration. La polarisation gauche/droite non seulement reste forte cette année (26 points d'écart), mais elle s'est accrue de 2 points par rapport à l'année 2019. On peut se demander si l'on ne revient pas à une situation de conflictualité entre ces deux camps qu'on avait déjà constatée dans la période 2011-2014, avant le retour de la tolérance suivant les attentats. Enfin, l'indice pour la gauche suit une progression quasi-linéaire, qui laisse à penser que ce groupe est relativement peu atteint par les effets de contexte, notamment ceux qui amènent les autres groupes à de la crispation. Cette évolution aboutit à un maximum historique de 78 en 2022.

Figure 14.  
Évolutions de la tolérance envers les minorités



Source : Baromètres CNCDH en face à face.

Si le niveau de tolérance générale atteint un maximum en mars 2022, cela se confirme aussi pour la plupart des minorités. Pour les Maghrébins, les Musulmans, les Roms ou les Juifs, le score de 2022 constitue un record d'ouverture. L'acceptation des Maghrébins est désormais de 74, soit une progression presque continue de 16 points par rapport à 2013. Celle à l'égard des Juifs a dépassé le maximum de 2009. Et la tolérance envers les Roms et les Tsiganes constitue la plus forte progression de toutes les minorités (+ 5 points). Sinon on retrouve la hiérarchie habituelle de l'acceptation des minorités : les Juifs et les Noirs restent particulièrement bien acceptés, tandis que les Maghrébins, puis les Musulmans le sont moins et surtout les Roms restent particulièrement rejetés. Il faut rappeler cependant que la progression de l'acceptation des Maghrébins dénote certes un refus fort des discriminations, notamment à l'embauche, mais les préjugés qui peuvent toucher les personnes d'origine maghrébine

et, dans une moindre mesure, d'Afrique subsaharienne suivent désormais un « cadrage musulman ». Or l'acceptation de cette religion a certes progressé, mais les débats de la présidentielle ont été particulièrement brutaux pour cette communauté religieuse ; autrement dit au quotidien les personnes d'origine maghrébine risquent d'être plus souvent discriminés non pour leur origine mais parce qu'on leur suppose une religion. Enfin, n'oublions pas que les Tsiganes, faute notamment de relais suffisants dans les mondes associatifs, politiques et médiatiques, subissent souvent des comportements particulièrement graves sans pour autant que cela suscite les réactions nécessaires.

### 1.1.2.2. L'ARTICULATION DES PRÉJUGÉS ENVERS LES MINORITÉS

Il s'agit maintenant d'explorer la structure de ces attitudes, les relations entre elles, les facteurs qui les expliquent, les argumentaires qui les sous-tendent.

#### 1.1.2.2.1. La cohérence des préjugés envers l'Autre

L'ethnocentrisme est la tendance à voir le monde au prisme des valeurs et des normes de sa société ou de son groupe, perçues comme supérieures à celles des autres groupes<sup>21</sup>. Claude Lévi-Strauss le définissait comme « *ce même frisson, cette même répulsion, en présence de manières de vivre, de croire ou de penser qui nous sont étrangères* »<sup>22</sup>. Dans cette perspective, le rejet des minorités – Musulmans, Juifs, Noirs, Asiatiques, Roms – relève d'une même attitude qui consiste à valoriser son groupe d'appartenance (*ingroup*) et à dévaloriser les autres (*outgroups*). Deux techniques permettent de le vérifier. La technique des échelles d'attitudes, qui explore systématiquement la structure des réponses aux questions relatives aux minorités, permet de cerner leur intensité et leur hiérarchie (voir encart ci-dessous). La technique de l'analyse factorielle fait apparaître les paquets de relations entre variables<sup>23</sup>. Les techniques sont complémentaires et leurs résultats convergents.

21. Le terme a été popularisé par le sociologue américain William Graham Sumner dans son livre *Folkways : A Study of Mores, Manners, Customs and Morals*, New York, Ginn, 1906. Il est repris par ADORNO Theodor W. et al., dans *Études sur la personnalité autoritaire* (trad. Hélène Frappat), Allia, 2007 [1<sup>ère</sup> édition 1950].

22. LEVI-STRAUSS Claude, *Race et histoire*, Gallimard, 1952, p. 14.

23. Une analyse de correspondances multiples (ACM) a également été réalisée, disponible sur demande, les résultats convergent.

## Une échelle d'ethnocentrisme

### Les échelles d'attitudes hiérarchiques

- L'attitude est une variable latente, que l'on infère à partir des réponses données aux questions du sondage. Elle rend compte de la cohérence des opinions exprimées à propos d'un stimulus – par exemple le fait de systématiquement donner des réponses négatives aux questions sur les étrangers, les immigrés, les minorités dénotera une attitude ethnocentriste.
- La technique des échelles d'attitude permet de vérifier s'il existe bien une telle attitude. Elle permet de classer les individus sur un continuum, des moins aux plus porteurs de l'attitude concernée, à partir d'un ensemble de questions dont on fait l'hypothèse qu'elles relèvent bien toutes de l'attitude à mesurer (hypothèse d'unidimensionnalité), et de leur attribuer un score selon l'intensité de leur attitude.
- Il existe de multiples techniques pour construire une échelle. On retient ici une variante de l'analyse hiérarchique, celle de Loevinger, la plus exigeante. Au lieu de postuler une métrique identique pour toutes les réponses (par exemple en donnant par convention à la réponse « *tout à fait d'accord* » la note 4, à « *plutôt d'accord* » la note 3, à « *plutôt pas d'accord* » la note 2 et à « *pas du tout d'accord* » la note 1, quelle que soit la question), elle recherche la réponse qui dénote la plus forte intensité de l'attitude concernée, en cherchant à chaque fois la meilleure dichotomie possible en fonction de la cohérence avec les autres items de l'échelle.
- Cette technique implique que les réponses aux questions soient réduites à deux éventualités, l'une positive, l'autre négative par rapport à l'attitude considérée, qui changent d'une question à l'autre. Le couple question/réponses dichotomisées est un item. Ainsi dans l'échelle d'ethnocentrisme (tableau 1) le premier item oppose la réponse ethnocentriste « *pas du tout d'accord* » avec l'idée que « *les Français musulmans sont des Français comme les autres* » à toutes les autres réponses, y compris les refus de répondre, tandis que l'item 5 oppose à toutes les autres les réponses « *plutôt pas d'accord* » ou « *pas d'accord du tout* » pour accorder le droit de vote aux étrangers non Européens.
- Le second postulat est qu'il existe une hiérarchie des items, de celui qui dénote l'expression la plus intense de l'attitude à la moins intense. Dans une échelle parfaite, toute personne qui a répondu positivement à un item répond positivement aux items qui le suivent ; et deux personnes ayant le même score auront répondu positivement aux mêmes questions. Dans la réalité, la structure des réponses ne correspond qu'imparfaitement au modèle idéal, le degré de concordance avec l'échelle parfaite est mesuré par le coefficient de Loevinger qui calcule la matrice des coefficients de hiérarchisation des items pris 2 à 2 pour l'ensemble des questions testées. Il varie de 1, si l'échelle est parfaite, à 0, s'il n'y a aucune concordance entre les deux structures.
- Une telle échelle constitue un instrument de mesure synthétique de l'attitude étudiée. Chaque personne se voit attribuer une note d'échelle selon le nombre de réponses positives qu'elle aura donné.

À partir des questions du Baromètre de la CNCDH, on peut construire une échelle d'une dizaine de questions relatives à l'image des minorités (tableau 1). L'item qui dénote le degré le plus élevé d'ethnocentrisme est le refus absolu, au demeurant peu fréquent (5,4 % de réponses « *pas d'accord du tout* » opposées à toutes les autres), d'accorder aux Musulmans la qualité de « *Français comme les autres* ». Cette minorité de répondants tend à donner une réponse ethnocentriste à toutes les autres questions.



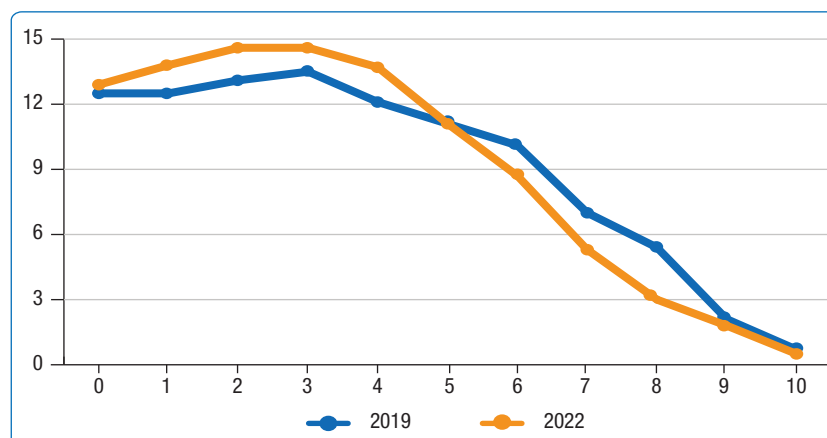
Tableau 1.  
Échelle d'ethnocentrisme (en %)

|   | 2019 | 2022 |
|---|------|------|
| <i>Les Français musulmans sont des Français comme les autres</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, SR / <b>Pas d'accord du tout</b>   | 5,5  | 5,4  |
| <i>Les Français juifs sont des Français comme les autres</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / <b>Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</b>   | 7    | 6,5  |
| <i>Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / <b>Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</b>                        | 19   | 15,4 |
| <i>Il faut permettre aux Musulmans de France d'exercer leur religion dans de bonnes conditions</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / <b>Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</b>   | 19   | 15,2 |
| <i>La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / <b>Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</b>   | 26   | 21,5 |
| <i>Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, SR / <b>Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout</b> | 45   | 38,2 |
| <i>Il y a trop d'immigrés aujourd'hui en France</i> : <b>Tout à fait d'accord, plutôt d'accord</b> / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR  | 51   | 47   |
| <i>Les enfants d'immigrés nés en France ne sont pas vraiment Français</i> : <b>Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, plutôt pas d'accord</b> / Pas d'accord du tout, SR   | 49   | 46   |
| <i>L'immigration est la principale cause de l'insécurité</i> : <b>Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord</b> / Pas d'accord du tout, SR   | 62   | 63,4 |
| <i>De nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale</i> : <b>Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord</b> / Pas d'accord du tout, SR   | 77   | 72,6 |
| <i>Score moyen sur 10</i>   | 3,6  | 3,3  |

Source : Baromètres CNCDH 2019-2022 en face à face. SR=sans réponse (refus ou ne sait pas).

Inversement, l'item le moins discriminant est le stéréotype selon lequel les immigrés viendraient en France uniquement pour profiter des avantages sociaux, que 72,6% des personnes interrogées ne rejettent pas totalement (toutes celles qui choisissent une autre réponse que « pas d'accord du tout »), sans pour autant partager nécessairement les préjugés précédents. Par rapport à l'enquête de 2019, réalisée avant la pandémie, on note une légère baisse du niveau moyen d'intolérance en 2022 (voir figure 15). La note moyenne sur l'échelle est passée de 3,6 à 3,3 et globalement, en 2022 (la ligne orange), on compte plus de scores faibles (inférieurs à 5) qu'en 2019 (ligne bleue), et moins de scores élevés (supérieurs à 5). La Covid-19 n'a pas inversé la tendance à l'ouverture observée au cours des 30 dernières années sur l'indice longitudinal de tolérance (ILT).

Figure 15.  
Distribution des scores d'ethnocentrisme (en %)



Source : Baromètres CNCDH 2019-2022 en face à face.

### Les facettes d'un même rejet de « l'Autre »

Outre les questions qui composent l'échelle d'ethnocentrisme, l'enquête en comporte une soixantaine d'autres, explorant toutes les formes de racisme et d'intolérance. L'une porte sur la croyance en l'existence et la hiérarchie de races humaines, soit le racisme *stricto sensu*, (« Vous, personnellement, de laquelle des opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche » : « Les races humaines n'existent pas », « Toutes les races humaines se valent », « Il y a des races supérieures à d'autres »). Une autre, régulièrement posée, demande dans quelle mesure la personne se considère elle-même « raciste » : « En ce qui vous concerne personnellement, diriez-vous de vous-même que vous êtes plutôt raciste, vous êtes un peu raciste, vous n'êtes pas très raciste, vous n'êtes pas raciste du tout ? ». Elle a été souvent critiquée, au motif que les « racistes » se garderaient bien de dire qu'ils ou elles le sont. Pourtant, la proportion des personnes qui s'assument comme telles, se disant « plutôt » ou « un peu » racistes, est non négligeable, même si elle baisse régulièrement (14,1 % cette année contre 17,3 % en 2019).

D'autres questions permettent de faire apparaître des sous-dimensions spécifiques dans cet univers de préjugés. Une échelle d'antisémitisme (tableau 2) reprend des stéréotypes anciens associant les Juifs à l'argent, au pouvoir, au communautarisme, les accusant de préférer Israël à la France – l'accusation de « double allégeance » – et leur déniaient la qualité de Français comme les autres. On note une stabilité globale des préjugés avec des petits mouvements en sens contraire, au léger recul de la croyance au pouvoir des Juifs et à leur double allégeance répondant une légère progression du stéréotype les associant à l'argent.

Tableau 2.  
Échelle d'antisémitisme (en %)

|   | 2019 | 2022 |
|---|------|------|
| Les Juifs ont trop de pouvoir en France : <b>Tout à fait d'accord</b> / Plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR  | 7,3  | 6,7  |
| Les Français juifs sont des Français comme les autres : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord/ <b>Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR</b>   | 9,9  | 10,3 |
| Pour chacune des catégories suivantes – les Juifs – dites-moi si elle constitue actuellement pour vous : <b>Un groupe à part dans la société</b> / Un groupe ouvert aux autres, des personnes ne formant pas particulièrement un groupe, SR | 23,7 | 23,2 |
| Pour les Juifs français, Israël compte plus que la France : <b>Tout à fait d'accord, plutôt d'accord</b> / Plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR  | 36,1 | 33,2 |
| Les Juifs ont un rapport particulier à l'argent : <b>Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord</b> / Pas d'accord du tout, SR  | 55,8 | 57,8 |

Source : Baromètres CNCDH 2019-2022 en face à face. En gras les réponses dénotant l'antisémitisme.

Tableau 3.  
Échelle augmentée d'aversion à l'islam et à ses pratiques (en %) <sup>24</sup>

|  | 2019 | 2022 |
|--|------|------|
| La religion catholique est vue comme <b>plus positive</b> que la religion musulmane *  | 19,6 | 13,9 |
| L'islam est une menace pour l'identité de la France : <b>Tout à fait d'accord</b> / Plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas d'accord du tout, SR | 21,9 | 15,8 |
| <i>Le respect des pratiques religieuses musulmanes suivantes peut-il poser problème pour vivre en société :</i>                                    |      |      |
| L'interdiction de consommer de la viande de porc ou de l'alcool : <b>Oui, tout à fait, Oui, plutôt</b> / Non, pas vraiment / Non, pas du tout, SR  | 54,8 | 49,5 |
| Le jeûne du ramadan : <b>Oui, tout à fait, Oui, plutôt, Non, pas vraiment</b> / Non pas du tout, SR  | 53,4 | 48   |
| Les prières : <b>Oui, tout à fait, Oui, plutôt, Non, pas vraiment</b> / Non pas du tout, SR  | 61,1 | 57   |
| Le sacrifice du mouton lors de l'Aïd el-Kebir : <b>Oui, tout à fait, Oui, plutôt, Non, pas vraiment</b> / Non pas du tout, SR                      | 61,5 | 58,9 |
| Le port du voile : <b>Oui, tout à fait, Oui, plutôt, Non, pas vraiment</b> / Non pas du tout, SR   | 73,2 | 66,3 |

\* L'item résulte du croisement de l'image des deux religions, regroupant les personnes qui évaluent la religion musulmane moins bien que la religion catholique (celles qui jugent la religion catholique « très positive » et la religion musulmane « assez positive », « assez » ou « très négative » / la religion catholique « assez positive » et la religion musulmane « assez » ou « très négative » / la religion catholique « assez négative » et la musulmane « très négative »).

Source : Baromètres CNCDH 2019-2022 en face à face. En gras, les réponses dénotant l'aversion à l'islam.

24. Échelle mise au point par Guy Michelat, augmentée par l'inclusion de la question sur la perception de l'islam comme menace identitaire (item 2) et celle sur les interdits alimentaires comme posant problème pour vivre en société (item 3).

L'échelle d'aversion à l'islam ou islamophobie (tableau 3) combine l'image de la religion musulmane comparée à la catholique, le sentiment que l'islam est une menace pour l'identité de la France, et le rejet de certaines pratiques associées à l'islam (voile, prière, sacrifice du mouton, jeûne du ramadan, interdiction de consommer viande de porc et alcool), pouvant être perçues comme « *posant problème pour vivre en société* ». On note, en trois ans, un net recul des opinions négatives, sur tous les items. L'échelle « d'anti-communautarisme » mesure le sentiment que certaines minorités forment « *un groupe à part* » dans la société plutôt qu'un groupe « *ouvert aux autres* » ou « *ne formant pas particulièrement un groupe* », un sentiment plutôt en recul par rapport à 2019 pour tous les groupes sauf les Chinois et les Asiatiques pour qui il augmente. On dispose ainsi de quatre indicateurs d'intolérance distincts explorant les diverses facettes du rejet ethnocentriste. Pour éviter qu'ils se recoupent, on a supprimé de l'échelle d'ethnocentrisme les items relatifs aux Musulmans et aux Juifs pour en faire une échelle d'attitude anti-immigrés. À ces quatre échelles a été rajoutée l'auto-définition de soi comme raciste ainsi que l'indicateur de racisme biologique (croyance en une hiérarchie des races humaines). Ces six indicateurs apparaissent suffisamment corrélés pour former une échelle globale de préjugés envers l'Autre (tableau 4). Les corrélations observées sont toutefois d'inégale ampleur et globalement moins fortes que les années précédentes<sup>25</sup>.

Tableau 4.  
Matrice de corrélations entre les indicateurs de préjugés

|                                 | Anti-immigrés | Se dire raciste | Anti-communautés | Anti-juifs | Anti-islam | Croire en l'existence des races | Corr. item |
|---------------------------------|---------------|-----------------|------------------|------------|------------|---------------------------------|------------|
| Anti-immigrés                   | 1             | 0,50            | 0,44             | 0,27       | 0,46       | 0,24                            | 0,60       |
| Se dire raciste                 |               | 1               | 0,35             | 0,21       | 0,33       | 0,19                            | 0,51       |
| Anti-communautés                |               |                 | 1                | 0,53       | 0,26       | 0,19                            | 0,55       |
| Antijuifs                       |               |                 |                  | 1          | 0,17       | 0,17                            | 0,41       |
| Anti-islam                      |               |                 |                  |            | 1          | 0,13                            | 0,43       |
| Croire en l'existence des races |               |                 |                  |            |            | 1                               | 0,26       |

Source : Baromètre CNCDDH 2022. Corrélations mesurées par le R de Pearson, statistiquement significatives au seuil de 0,01\*\*. Questions et échelles orientées dans le sens de l'intolérance. La dernière colonne indique la corrélation de l'item à l'échelle globale.

25. C'est une autre technique de construction d'échelle que celle de Loevinger (analyse de fiabilité), qui tient compte des covariances entre les items mais pas de leur hiérarchie. La fiabilité de l'échelle est mesurée par l'alpha de Cronbach (0,70), en légère baisse par rapport à 2019 (0,74).

C'est le sentiment anti-immigrés qui structure ces préjugés, avec le coefficient de corrélation à l'échelle le plus élevé (0,60), suivi par le rejet du séparatisme (0,55) et le fait de se dire raciste (0,51). Viennent ensuite les préjugés envers les Musulmans et envers les Juifs, à peu près au même niveau (0,43 et 0,41). Le fait que leur lien à l'échelle soit un peu moins fort reflète l'autonomisation relative de ces dimensions. C'est compréhensible pour l'antisémitisme, compte tenu de sa spécificité et de sa longue histoire. Le phénomène est plus récent pour l'aversion à l'islam qui, dans les vagues précédentes, était notamment plus fortement corrélé au sentiment anti-immigrés (0,53 en 2019, contre 0,46 en 2022). Enfin, la croyance en une hiérarchie des races humaines est de loin la dimension la moins corrélée (0,26) et le niveau du coefficient baisse d'année en année, traduisant le recul du racisme à fondement biologique (0,28 en 2022 contre 0,32 en 2019). Aujourd'hui, le racisme se formule plus volontiers sous sa forme différentialiste, moins stigmatisante en apparence, exagérant les différences culturelles entre majorité et minorités.

On a là, avec ces échelles, autant d'indices concordants d'une certaine cohérence des préjugés, d'une attitude générale de mise à distance de l'autre, quel qu'il soit, au point que certains chercheurs préfèrent au terme de « racisme » celui de *Group Focused Enmity*<sup>26</sup> pour désigner une hostilité globale envers les groupes autres que ceux auxquels la personne s'identifie, notant que les groupes rejetés peuvent inclure aussi les minorités sexuelles, les sans-abris, les personnes en situation de handicap ou en surpoids, dès lors qu'elles apparaissent hors normes : ce sont les mêmes facteurs attitudinaux et socioculturels qui prédisposent à ces préjugés.

---

26. ZICK Andreas, WOLF Carina, KÜPPER Beate *et al.*, « The Syndrome of Group-Focused Enmity: The Interrelation of Prejudices Tested with Multiple Cross-Sectional and Panel Data », *Journal of social issues*, 64 (2), juin 2008, p. 363–383.

## Analyse factorielle sur l'univers des préjugés

Tableau 5.

### Analyse des correspondances multiples sur les questions utilisées pour la construction des échelles : contributions des variables (en %)

|                      | Item   | Dim1       | Dim2        | Dim3        |  |
|----------------------|--|------------|-------------|-------------|--|
| Anti-immigrés        | <i>Les travailleurs immigrés doivent être considérés ici comme chez eux puisqu'ils contribuent à l'économie française</i>  | 3,3        | 0,7         | 0,8         |  |
|                      | <i>La présence d'immigrés est une source d'enrichissement culturel</i>   | 4,8        | 0,7         | 0,2         |  |
|                      | <i>Il faudrait donner le droit de vote aux élections municipales pour les étrangers non européens résidant en France depuis un certain temps</i>   | 4,0        | 1,3         | 1,6         |  |
|                      | <i>Il y a trop d'immigrés aujourd'hui en France</i>  | <b>6,7</b> | 0,0         | 0,1         |  |
|                      | <i>Les enfants d'immigrés nés en France ne sont pas vraiment Français</i>  | 4,4        | 0,3         | 0,0         |  |
|                      | <i>L'immigration est la principale cause de l'insécurité</i>   | <b>6,7</b> | 0,0         | 0,0         |  |
|                      | <i>De nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale</i>   | <b>6,2</b> | 0,1         | 0,7         |  |
| Anti-Juifs           | <i>Les Juifs ont trop de pouvoir en France</i>   | 1,3        | 2,9         | <b>10,9</b> |  |
|                      | <i>Pour les Français juifs / Juifs français, Israël compte plus que la France</i>  | 1,6        | 2,5         | <b>8,2</b>  |  |
|                      | <i>Les Juifs ont un rapport particulier à l'argent</i>   | 2,8        | 2,2         | <b>5,9</b>  |  |
|                      | <i>Les Français juifs sont des Français comme les autres</i>   | 0,7        | 0,0         | <b>5,8</b>  |  |
| Anti-islam           | <i>Les Français musulmans sont des Français comme les autres</i>   | 4,4        | 0,7         | 0,0         |  |
|                      | <i>Il faut permettre aux Musulmans de France d'exercer leur religion dans de bonnes conditions</i>   | 4,0        | 1,2         | 0,0         |  |
|                      | <i>La religion catholique est vue comme plus positive que la religion musulmane</i>  | 3,0        | 0,4         | 0,7         |  |
|                      | <i>L'islam est une menace pour l'identité de la France</i>   | <b>7,2</b> | 0,3         | 0,5         |  |
|                      | <i>Le respect des pratiques musulmanes suivantes peut en France, poser problème pour vivre en société :</i>  |            |             |             |  |
|                      | Le jeûne du ramadan  | 3,7        | 0,6         | 2,8         |  |
|                      | Les prières  | 5,2        | 0,6         | 2,5         |  |
|                      | L'interdiction de consommer de la viande de porc ou de l'alcool  | 3,2        | 0,3         | 1,6         |  |
|                      | Le sacrifice du mouton lors de l'Aïd el-Kebir  | 3,0        | 0,9         | 2,9         |  |
|                      | Le port du voile   | 1,2        | 0,7         | 1,3         |  |
| Anti-communautarisme | <i>Pour chacune des catégories suivantes, dites-moi si elle constitue actuellement pour vous : un groupe à part dans la société / Un groupe ouvert aux autres, des personnes ne formant pas particulièrement un groupe</i> |            |             |             |  |
|                      | Les Juifs  | 2,4        | <b>16,3</b> | <b>24,3</b> |  |
|                      | Les Maghrébins   | <b>6,0</b> | <b>16,3</b> | 0,9         |  |
|                      | Les Musulmans  | <b>6,7</b> | <b>14,3</b> | 1,0         |  |
|                      | Les Asiatiques/Chinois   | 2,3        | <b>15,9</b> | <b>18,7</b> |  |
|                      | Les Noirs / Antillais  | 3,1        | <b>17,0</b> | 5,5         |  |
|                      | Les Roms   | 1,8        | 3,7         | 3,2         |  |

Source : Baromètre CNCDH 2022. Part de variance expliquée par dimension : dim1 = 19,9%, dim2 = 9,0%, dim3 = 6,1%. Les coefficients (arrondis) indiquent l'ampleur de la contribution à la construction des axes retenus, variant entre 0 et 100. Figurent en gras les coefficients les plus importants au sein de chaque axe.

L'analyse factorielle est une technique statistique communément utilisée pour résumer un ensemble de données complexes, en identifiant un nombre limité de dimensions ou composantes principales. Elle est utilisée ici pour confirmer et compléter l'approche par les échelles d'attitudes, en repartant des 26 questions qui ont été utilisées pour les construire (échelle de rejet d'immigrés, échelle d'antisémitisme, échelle d'aversion à l'islam et échelle d'aversion au communautarisme). Au-delà des relations entre ces échelles que fait apparaître la matrice des corrélations (tableau 4), elle permet également de faire apparaître celles qui pourraient exister entre les items qui les composent.

Afin d'explorer pleinement la structure des différentes réponses, l'analyse des correspondances multiples (ACM) a été employée en testant trois modèles : le premier est une ACM classique sur les 26 questions brutes, le deuxième modèle utilise l'ACM dite spécifique pour exclure les non-réponses, tandis que le troisième modèle analyse les réponses dichotomisées sans les non-réponses à l'aide de l'ACM spécifique. À quelques différences près, les trois modèles montrent la stabilité des grandes dimensions structurant l'univers des préjugés. Le résultat présenté ci-dessous est issu du dernier modèle où les différentes réponses ordonnées ont été systématiquement dichotomisées entre les réponses exprimant un accord aux questions posées (« oui, tout à fait » et « oui, plutôt ») et les réponses exprimant un désaccord (« non, pas vraiment » et « non, pas du tout ») à l'exception des questions liées à l'anti-communautarisme (« groupe à part » versus « groupe ouvert » ou « ne constituant pas un groupe »).

L'analyse factorielle met en avant trois dimensions principales<sup>27</sup>. Le tableau 5 résume la contribution de chaque item aux trois dimensions retenues, et permet de comprendre la structure générale des réponses aux items étudiés.

La première dimension s'impose comme la structure dominante de cet univers de préjugés, expliquant près de 20% de la variance totale. L'étude des réponses ayant contribué le plus à construire cette dimension montre qu'elle est avant tout basée sur le rejet global des immigrés, notamment des populations musulmanes<sup>28</sup>. Il est à noter que sur cette dimension toutes les réponses tolérantes sont sans exception opposées aux réponses dénotant un rejet, ce qui permet d'associer cette première dimension dominante à l'hostilité globale envers l'Autre. Les scores factoriels des individus obtenus sur cette première dimension sont fortement corrélés avec l'échelle d'ethnocentrisme (R de Pearson = 0,83). Cette forte corrélation de la dernière avec la première dimension dominante renforce la robustesse de notre échelle résumant la structure globale des préjugés.

27. La première dimension est évidemment la plus significative. Retenir les dimensions suivantes permet toutefois de mettre en avant d'autres relations même si elles pèsent moins dans cet univers des préjugés. Ces trois dimensions retenues ont une valeur supérieure à la part de variable expliquée théorique ( $100/26 = 3,8\%$ ).

28. Nous observons un ensemble de réponses hostiles (« l'islam est une menace pour l'identité de la France » (4,4%), « les Musulmans forment un groupe à part dans la société » (4,3%), « l'immigration est la principale cause de l'insécurité » (4,3%), « les Maghrébins forment un groupe à part dans la société » (4,2%), opposées aux réponses tolérantes (« Il y a trop d'immigrés aujourd'hui en France : Non » (3,3%), « De nombreux immigrés viennent en France uniquement pour profiter de la protection sociale : Non » (3,2%), « L'islam est une menace pour l'identité de la France : Non » (2,8%), « L'immigration est la principale cause de l'insécurité : Non » (2,4%). Le pourcentage indique la part de contribution associée à chaque réponse.

Au-delà de cette structure globale des préjugés que montre la première dimension, les deux autres composantes mettent en lumière les relations spécifiques qui peuvent s'établir entre certains items formant quelques attitudes spécifiques. La deuxième dimension, rendant compte de 9,0% de la variance, se distingue clairement de la première. Elle se forme quasi-exclusivement à partir des items de l'anti-communautarisme opposant une vision de la société française universaliste sans communautés ethniques et religieuses à une autre vision reconnaissant positivement, du moins non négativement, ces communautés au sein de la société française<sup>29</sup>. La spécificité de cette dimension est qu'elle est dissociée de la plupart des préjugés à leur égard. Ainsi, elle est très peu corrélée avec l'échelle d'ethnocentrisme (R de Pearson = 0,15). Elle se distingue en revanche davantage par l'âge, les plus jeunes accordant plus de reconnaissance à ces communautés par rapport aux plus âgés, et plus important encore, par le fait d'avoir des parents ou des grands-parents d'origine étrangère.

La troisième dimension caractérise les préjugés envers les Juifs (argent, pouvoir, double allégeance), auxquels s'ajoutent ceux envers les Asiatiques/Chinois vus comme un groupe à part dans la société française<sup>30</sup>. Bien que cette composante pèse beaucoup moins dans la structuration de l'univers des préjugés, n'expliquant que 6% de la variance totale, elle témoigne de la spécificité de l'antisémitisme au sein de cet univers de préjugés. L'association du rejet des Juifs et des Asiatiques, sur cette dimension, est intéressante. Si ces deux préjugés ont une histoire, une amplitude, des causes différentes, l'analyse met toutefois en lumière que ces deux groupes ont en commun une image ambivalente, associés à des traits *a priori* positifs – avoir de l'argent, de l'influence économique – mais générant du ressentiment et se retournant éventuellement contre eux.

Les résultats de l'analyse factorielle confortent donc ce que la construction des échelles d'attitudes laissait apparaître. Ils montrent d'abord la cohérence de l'univers des préjugés et sa quasi-unidimensionnalité. On trouve une tendance globale chez certaines personnes à se méfier de l'Autre – autre par son origine, sa religion, sa couleur de peau –, quel qu'il soit. Ils montrent ensuite, au sein de cet ensemble, des dimensions spécifiques, à commencer par celle de l'antisémitisme, et plus largement de toutes celles que saisissent nos échelles.

29. D'un côté, se regroupent les réponses qualifiant les différentes populations comme un groupe ouvert : Maghrébins (9,9%), Noirs/Antillais (9,2%), Musulmans (8,6%), Asiatiques/Chinois (5,9%), Juifs (5,2%); tandis que l'autre côté de l'axe regroupe les réponses niant l'existence des groupes : Juifs (9,4%), Asiatiques/Chinois (9,0%), Noirs/Antillais (7,8%), Maghrébins (5,9%), Musulmans (5,2%). Le pourcentage indique la part de contribution associée à chaque réponse.

30. Cette dimension oppose les deux réponses reconnaissant l'ouverture des populations asiatiques et juives (« Asiatiques/Chinois : groupe ouvert aux autres » (11,4%), « Juifs : groupe ouvert aux autres » (11,2%)) aux différents préjugés autour de ces mêmes populations (« Les Juifs forment un groupe à part dans la société » (12,4%), « Les Juifs ont trop de pouvoir en France » (8,0%), « les Asiatiques/Chinois forment un groupe à part dans la société » (7,6%), « Les Français juifs ne sont pas des Français comme les autres » (4,8%), « Pour les Français juifs/Pour les Juifs français, Israël compte plus que la France » (4,5%), « Les Juifs ont un rapport particulier à l'argent » (3,4%)). Le pourcentage indique la part de contribution associée à chaque réponse.



### 1.1.2.2.2. Des facteurs explicatifs communs

#### Autoritarisme et rejet de l'autre

Les travaux d'Adorno et de ses collègues ont montré que l'ethnocentrisme s'inscrit dans une vision autoritaire-hiérarchique de la société<sup>31</sup>. Pour le mesurer, on dispose d'un indicateur combinant attachement à la peine de mort, sentiment que la justice est laxiste et condamnation de l'homosexualité (tableau 6). Il mesure une attitude favorable à la répression de toute déviance, qu'elle soit sociale ou morale.

Tableau 6.  
Indice d'autoritarisme (en %)

|  | 2019 | 2022 |
|--|------|------|
| <i>L'homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité</i> : Tout à fait d'accord, plutôt d'accord / <b>Pas vraiment d'accord, pas du tout d'accord, SR</b> | 11   | 12,9 |
| <i>Il faudrait rétablir la peine de mort</i> : <b>Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord</b> / Pas du tout d'accord, SR                            | 51,6 | 51,3 |
| <i>Les tribunaux français ne sont pas assez sévères</i> : <b>Tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord</b> / Pas du tout d'accord, SR                 | 87,1 | 86,3 |

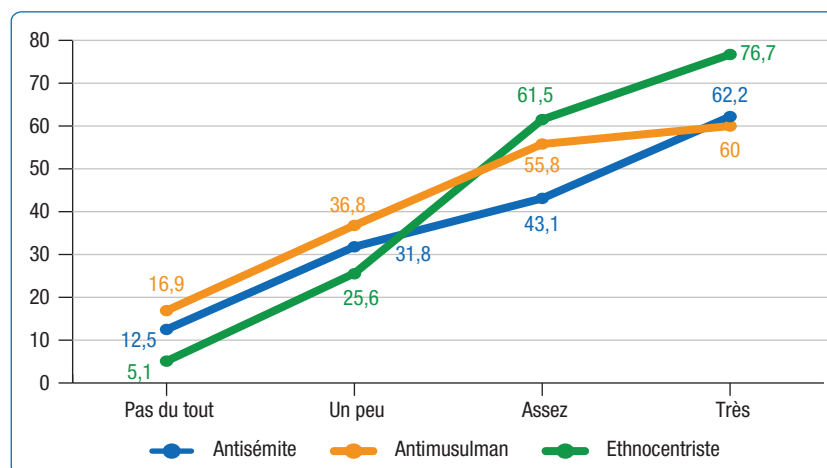
Source : Baromètres CNCDH 2019-2022 en face à face. Figurent en gras les réponses dénotant de l'autoritarisme.

Plus la personne interrogée a des scores élevés sur cet indice d'autoritarisme, plus forte est la probabilité qu'ils soient également élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme. La proportion de scores élevés sur cet indicateur passe de 5,1 % chez les répondants peu autoritaires à 76,7 % chez les plus autoritaires. Il en va de même pour les scores sur les échelles d'aversion à l'islam et d'antisémitisme (figure 16).

De même elle sera plus encline à s'avouer raciste, à croire en l'existence de races humaines, moins sensible aux discriminations subies par les Maghrébins, les Noirs ou les personnes handicapées. Elle sera aussi plus portée à avoir une vision traditionnelle de la femme, cantonnée au foyer et à l'éducation des enfants. Le rejet tranché (« pas du tout d'accord») de l'opinion selon laquelle les femmes seraient « faites avant tout pour avoir des enfants et les élever » chute de 75,7 % chez les répondants les moins autoritaires à 38,9 % chez les plus autoritaires et l'adhésion totale (« tout à fait d'accord») avec l'idée qu'une femme devrait pouvoir s'habiller comme il lui plait, de 80,9 % à 51,1 %. Parallèlement, le sentiment que refuser l'embauche d'une personne maghrébine qualifiée pour un poste est « très grave » tombe de 89,7 % chez les moins autoritaires à 47,8 % chez les plus autoritaires et, dans le cas d'une personne noire, de 90,4 % à 53,3 %. Tandis que le sentiment qu'une lutte vigoureuse est « tout à fait nécessaire » pour lutter contre les discriminations touchant les personnes atteintes d'un handicap passe de 73,5 % à 50 %. Les préjugés racistes s'accompagnent d'une volonté d'imposer à l'autre – autre par son origine, sa religion, sa culture mais

31. STENNER Karen, *The Authoritarian Dynamic*, Cambridge University Press, 2005 ; ART David, « Review: What Do We Know About Authoritarianism After Ten Years? », *Comparative Politics*, 4(3), p. 351-373.

Figure 16.  
Préjugés par niveau croissant d'autoritarisme (en %)



Source : Baromètre CNCDH 2022. Scores de 4 à 7 sur l'échelle d'aversion à l'islam, de 2 à 5 sur l'échelle d'antisémitisme et de 4 à 10 sur celle d'ethnocentrisme.

aussi ses pratiques sexuelles ou son apparence –, par la force s'il le faut, les normes perçues ou voulues comme dominantes dans la société.

### Les facteurs socioculturels et politiques

Certaines personnes sont plus enclines que d'autres à adhérer à des préjugés racistes et à une vision autoritaire de la société. À quelques exceptions près, les grandes variables explicatives du rejet des minorités, qu'il s'agisse des immigrés, des Juifs ou des Musulmans, sont identiques d'une vague du Baromètre CNCDH à l'autre, en ligne comme en face à face et d'un pays européen à l'autre<sup>32</sup>. La tolérance sur nos trois échelles augmente avec le niveau d'études, parce que l'école ouvre sur le monde, sur les autres cultures et apprend à raisonner de manière critique et autonome (tableau 6). Elle varie en raison inverse de l'âge et les deux effets se cumulent. Les nouvelles générations nées après-guerre, plus instruites, marquées par les valeurs permissives de Mai 68 et par la mondialisation, ont des notes plus basses que leurs aînés (tableau 7) sur nos échelles de préjugés<sup>33</sup>.

32. DENNISON James, DRAZANOVA Lenka, « Public attitudes on migration: rethinking how people perceive migration. An analysis of existing opinion polls in the Euro-Mediterranean region », ICMPD/EUI, 2020 (accessible ici : [https://www.icmpd.org/file/download/48432/file/PublicAttitudesOnMigration\\_OrerthinkingOhowOpeopleOperceiveOmigrationOEN.pdf](https://www.icmpd.org/file/download/48432/file/PublicAttitudesOnMigration_OrerthinkingOhowOpeopleOperceiveOmigrationOEN.pdf)). Voir aussi le numéro spécial sur les facteurs des attitudes envers les immigrés en Europe, introduit par DAVIDOV Eidad et SEMYONOV Moshe, in « Attitudes towards immigrants in European Societies », *International Journal of Comparative Sociology*, 58(5), 2017, p. 359-366 et HEATH Anthony, RICHARDS Lindsay, FORD Robert, « How do Europeans differ in their attitudes to immigration », communication à la Conférence internationale de l'ESS, Lausanne, 2016 (accessible ici : [https://www.europeansocialsurvey.org/docs/about/conference/HEATH\\_FORD\\_how-do-Europeans-differ.pdf](https://www.europeansocialsurvey.org/docs/about/conference/HEATH_FORD_how-do-Europeans-differ.pdf)). Voir également ZICK Andreas, KÜPPER Beate, HOVERMANN Andreas, *Intolerance, Prejudice and Discrimination : A European Report* (France, Germany, Great Britain, Hungary, Italy, The Netherlands, Poland and Portugal), accessible ici : <http://library.fes.de/pdf-files/do/07908-20110311.pdf>.

33. Sur l'impact du renouvellement générationnel sur le niveau de tolérance, voir TIBERJ Vincent, *Les citoyens qui viennent*, PUF, 2017.

Tableau 7.  
Facteurs explicatifs des préjugés en 2022 (en %)

| % Scores élevés sur l'échelle  | Ethnocentrisme<br>(Scores 4-10) | Islamophobie<br>(Scores 4-7) | Antisémitisme<br>(Scores 2-5) |
|--|---------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| SEXE   |                                 |                              |                               |
| Homme  | 44                              | 44                           | 39                            |
| Femme  | 44                              | 47                           | 36                            |
| ÂGE  |                                 |                              |                               |
| 18-24 ans  | 37                              | 35                           | 33                            |
| 25-34 ans  | 36                              | 42                           | 34                            |
| 35-49ans   | 32                              | 37                           | 37                            |
| 50-64 ans  | 45                              | 48                           | 34                            |
| 65 +   | 56                              | 54                           | 44                            |
| DIPLÔME  |                                 |                              |                               |
| Sans le bac  | 55                              | 48,5                         | 44,5                          |
| Bac  | 41,5                            | 43                           | 32,5                          |
| Bac +2   | 42                              | 47                           | 34                            |
| Bac ≥3   | 27,5                            | 40                           | 30                            |
| TAILLE DE L'AGGLOMÉRATION  |                                 |                              |                               |
| Commune rurale   | 44                              | 50                           | 28                            |
| Moins de 20 000 habitants  | 55                              | 53                           | 38                            |
| 20 000-100 000   | 45                              | 45                           | 39                            |
| +100 000   | 42                              | 37                           | 36                            |
| Agglomération parisienne   | 33                              | 45                           | 50,5                          |
| ÉCHELLE GAUCHE-DROITE  |                                 |                              |                               |
| Extrême gauche (1)   | 16,5                            | 27                           | 44                            |
| Gauche (2)   | 14,5                            | 32                           | 29                            |
| Centre gauche (3)  | 26                              | 37                           | 37                            |
| Centre (4)   | 45                              | 44                           | 37                            |
| Centre droit (5)   | 54                              | 56                           | 32                            |
| Droite (6)   | 85                              | 79                           | 49                            |
| Extrême droite (7)   | 86                              | 71                           | 50,5                          |
| SITUATION ÉCONOMIQUE RESENTIE<br>« Je vis moins bien qu'il y a quelques années » : |                                 |                              |                               |
| Tout à fait d'accord   | 55                              | 45                           | 46                            |
| Plutôt d'accord  | 45                              | 47                           | 39                            |
| Plutôt pas   | 36,5                            | 49                           | 31                            |
| Pas du tout  | 34                              | 40                           | 28,5                          |
| REVENU MENSUEL NET DU FOYER (en euros)   |                                 |                              |                               |
| < 1400   | 50                              | 45                           | 43                            |
| 1400-2000  | 48                              | 52                           | 45                            |
| 2000-3000  | 43                              | 47                           | 37                            |
| + 3000   | 37                              | 42                           | 29                            |
| PRATIQUE RELIGIEUSE CATHOLIQUE   |                                 |                              |                               |
| Pratiquant régulier  | 42                              | 55                           | 45                            |
| Occasionnel  | 55                              | 59                           | 33                            |
| Non pratiquant   | 60                              | 52                           | 41                            |
| Autre religion   | 22                              | 28                           | 54                            |
| Sans religion  | 37                              | 42                           | 28                            |
| ASCENDANCE   |                                 |                              |                               |
| Français sans ascendance étrangère   | 50                              | 50                           | 34                            |
| Au moins un parent/grand parent étranger   | 32                              | 37                           | 43                            |
| Ensemble   | 44                              | 45                           | 37                            |

Source : Baromètre CNCDH 2022 en face à face. Chiffres arrondis.

La dimension politique de l'ethnocentrisme est particulièrement visible. L'intolérance s'élève à mesure qu'on se rapproche du pôle droit de l'échiquier politique, où prédomine une vision hiérarchique et autoritaire de la société. Chez les personnes se situant dans les deux cases les plus à droite de l'échelle gauche-droite, la proportion de scores élevés sur les échelles d'ethnocentrisme, d'islamophobie et d'antisémitisme atteint des niveaux record (86 %, 71 % et 51,5 %). Chez les sympathisants déclarés du Rassemblement national (RN), un parti qui met la « *priorité nationale* » au cœur de son programme, la proportion de très ethnocentristes atteint 92 %, et celle des scores élevés sur les échelles d'aversion à l'islam et d'antisémitisme est respectivement de 70 % et 51,5 %.

L'effet de la religion, lui, a évolué dans le temps. Jusqu'en 2005, l'intégration au catholicisme n'a pas d'impact sur le niveau d'intolérance. L'affaire des caricatures de Mahomet au Danemark suscite une crispation identitaire des Catholiques en France qui apparaissent, pour la première fois, moins tolérants que les personnes se déclarant sans religion, tandis que le rejet des minorités augmente avec le degré d'intégration à la communauté catholique, mesuré par la fréquence de la pratique religieuse. Après les attentats de 2015, la tendance s'inverse. Globalement les niveaux d'ethnocentrisme et d'islamophobie restaient plus élevés chez les Catholiques comparés aux non Catholiques, aux fidèles d'une autre religion et aux personnes sans religion déclarée. Mais chez les Catholiques déclarés, la pratique religieuse freinait l'intolérance, les scores sur les deux échelles diminuaient quand on passait des non pratiquants aux pratiquants réguliers (allant au moins une fois par mois à la messe), et atteignaient leur minimum chez les rares Catholiques qui allaient encore à la messe tous les dimanches<sup>34</sup>. Un phénomène reflétant l'influence du pape François qui, durant toute l'année 2015, avait martelé un message de paix, d'amour du prochain et de tolérance, et encouragé le dialogue interreligieux, ainsi que l'impact de la forte mobilisation de la conférence épiscopale française pour promouvoir une solidarité active avec les réfugiés. Depuis, la tendance antérieure aux attentats se redessine, le niveau d'antisémitisme augmente de nouveau avec le niveau de pratique, plus élevé chez les pratiquants réguliers (allant à la messe au moins une fois par mois) que chez les pratiquants occasionnels ou les non pratiquants (respectivement 45 %, 33 % et 41 %) – des résultats à mettre en relation avec un glissement à droite des catholiques observé par plusieurs enquêtes<sup>35</sup>. Les fidèles des autres religions, chez qui les Musulmans sont majoritaires<sup>36</sup>, sont les moins nombreux à être ethnocentristes ou islamophobes (22 % et 28 %, soit respectivement 22 et 17 points en dessous de la moyenne de l'échantillon). En revanche, la proportion des antisémites y est très supérieure à la moyenne de l'échantillon (+ 17 points), plus que les années précédentes. Ce phénomène est à étudier de plus près pour faire la part de ce qui relève de la religion, du statut socioéconomique et de l'origine.

34. Sur les 47 % de l'échantillon se disant catholiques, moins de 10 % vont à la messe au moins une fois par mois et 70 % ne pratiquent pas.

35. FOURQUET Jérôme, *À la droite de Dieu. Le réveil identitaire des catholiques*, Cerf, 2018.

36. N = 111 soit 62 % des fidèles de religions autres que catholiques.

L'échantillon reflète la diversité de la population résidant dans l'Hexagone : 35 % des personnes interrogées en face à face déclarent au moins un ascendant étranger (26 % au moins un parent, 34,5 % au moins un grand-parent), et les interviewés d'ascendance maghrébine ou africaine, dont près de la moitié sont musulmans, en représentent 38 %. Si ces personnes issues de l'immigration sont les victimes désignées du racisme, par leur origine, elles ne sont pas pour autant exemptes de préjugés. L'ethnocentrisme dépend d'une multiplicité de facteurs, psychologiques, socioculturels et politiques, et chacun peut trouver un « Autre » à rejeter. Mais le fait d'avoir dans sa famille ne serait-ce qu'un parent ou grand-parent étranger est un facteur d'ouverture à l'égard des immigrés. La proportion de notes élevées sur les échelles d'ethnocentrisme et d'aversion à l'islam chez les Français sans ascendance étrangère est supérieure de 5 ou 6 points à celle de l'échantillon (tableau 7). Les niveaux d'ethnocentrisme et d'islamophobie les plus bas caractérisent à l'inverse les personnes dont au moins un parent ou grand-parent est étranger. En revanche, le niveau d'antisémitisme des personnes sans ascendance étrangère est dans la moyenne de l'échantillon tandis que celui des sondés ayant au moins un ascendant étranger le dépasse de 6 points et atteint des niveaux particulièrement élevés chez les sondés d'origine non européenne, en particulier d'origine maghrébine ou africaine.

Le rejet des autres s'accroît aussi avec le sentiment de dégradation de sa situation économique, personnelle et familiale. La proportion de scores élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme en particulier varie d'une vingtaine de points de pourcentage selon que la personne estime ou non « *vivre aujourd'hui moins bien qu'il y a quelques années* » (tableau 7)<sup>37</sup>.

Détailler séparément les facteurs explicatifs des préjugés est une première étape, il faut maintenant croiser leurs effets, saisir les interactions, voir comment ils s'ajoutent ou se compensent chez un même individu. La technique statistique de la régression logistique permet de mesurer l'effet propre de chacune de ces variables sur le niveau d'ethnocentrisme, d'antisémitisme et d'aversion à l'islam en 2021, une fois contrôlé l'effet des toutes les autres (tableau 7)<sup>38</sup>.

Quel que soit le préjugé, l'analyse montre que quatre variables ont des effets similaires : la position sur l'échelle gauche-droite, la situation économique perçue, l'âge et le genre. Le positionnement politique est de loin la variable plus prédictive (tableau 8), une orientation politique de droite favorisant une vision inégalitaire de la société et de la place assignée aux divers groupes. Le sentiment d'une dégradation de sa situation économique a pris de l'importance dans le contexte de la pandémie, favorisant le ressentiment envers les minorités prises comme boucs émissaires. La tolérance est plus marquée dans les nouvelles générations, plus instruites, qui ont grandi dans une société multiculturelle et

37. Ce n'est pas propre à la France. Sur les effets comparés de la crise économique en Europe sur la perception des immigrés, voir notamment KUNTZ Anabel, DAVIDOV Eldad, SEMYONOV Moshe, « The dynamic relations between economic conditions and anti-immigrant sentiment : a natural experiment in times of the European economic crisis », *International Journal of Comparative Sociology*, 58(5), 2017, p. 392-415 ; ainsi que KWAK Joonghyun, WALLACE Michael, « The Impact of the Great Recession on Perceived Immigrant Threat : A Cross-National Study of 22 Countries », *Societies*, 8(3), p. 1-23.

38. Résultats détaillés des régressions logistiques disponibles sur demande.

Tableau 8.  
Variables prédictives des préjugés ethnocentristes, antisémites et islamophobes

|                             | Ethnocentrisme<br>(Scores 4-10) | Aversion<br>à l'islam<br>(Scores 4-7) | Antisémitisme<br>(Scores 2-5) |
|-----------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|
| Échelle gauche-droite       | +++                             | +++                                   | +++                           |
| Situation économique perçue | +++                             | +                                     | +++                           |
| Âge                         | ++                              | ++                                    | +                             |
| Ascendance                  | +                               | ++                                    | ++                            |
| Niveau de diplôme           | +++                             | -                                     | +                             |
| Religion                    | ++                              | -                                     | +++                           |
| Sexe                        | -                               | -                                     | -                             |
| R2 de Nagelkerke            | 0,35                            | 0,15                                  | 0,11                          |

Source : Baromètre CNCDH 2022. Modèle de régression logistique. Seuils de significativité statistique retenus : +  $P < 0.05$ ; ++  $P < 0.010$ ; +++  $P < 0.001$ , retenant pour chaque variable le seuil de la modalité la plus significative.

ont une conception ouverte de la laïcité et de la diversité. À l'inverse, quel que soit le préjugé, le genre n'a aucun impact. Une fois contrôlé l'effet des autres variables, les femmes ne montrent ni une plus grande aversion à l'islam, ni une moindre propension à l'antisémitisme, contrairement à ce que pouvaient suggérer les simples tris croisés (tableau 7).

Les trois variables restantes ont en revanche des effets différents selon le préjugé considéré. Le fait d'avoir soi-même des parents ou des grands-parents étrangers favorise plutôt l'acceptation des différences, allant de pair avec des scores plus bas sur les échelles d'ethnocentrisme et d'aversion à l'islam. *A contrario*, une ascendance « franco-française » favoriserait le repli ethnocentriste. L'origine joue en sens inverse pour l'antisémitisme, qui est au contraire plus marquée chez les sondés d'origine étrangère, toutes choses égales par ailleurs. Les effets de la religion sont tout aussi divergents. Comparés aux sans religion, c'est chez les Catholiques non pratiquants que le niveau d'ethnocentrisme est le plus élevé et chez les fidèles des religions minoritaires, majoritairement des Musulmans, qu'il est le plus bas. En revanche, c'est dans ces deux mêmes groupes, et plus particulièrement dans ce dernier, que l'antisémitisme est le plus élevé, tandis que la religion n'a aucun impact sur le niveau d'aversion à l'islam. Le diplôme enfin, comme dans les vagues précédentes, a un fort impact sur le niveau d'ethnocentrisme et un effet non négligeable sur le niveau d'antisémitisme, mais plus aucun effet sur l'aversion à l'islam.

Au total, si l'on en juge par la valeur du R2, le coefficient résumant le pouvoir prédictif du modèle (dernière ligne du tableau 8), il explique mieux les variations de l'ethnocentrisme, soit ce ressentiment global contre l'immigré, l'étranger, que celles de l'antisémitisme et de l'aversion à l'islam. Ces préjugés dépendent vraisemblablement d'autres facteurs non pris en compte dans le modèle, qu'il faut explorer (voir *infra* 1.1.2.3.).

### 1.1.2.2.3. Le renouvellement des argumentaires du racisme

Depuis la Seconde Guerre mondiale et le traumatisme de la Shoah, les préjugés à l'égard des minorités ont évolué vers des formes détournées, plus acceptables en démocratie. Les stéréotypes racistes les plus crus, exprimant l'infériorité physique et morale de l'Autre, sont en recul. Cependant, la barrière des préjugés demeure. Des auteurs comme Donald Kinder, David Sears ou John McConahay ont analysé depuis longtemps l'émergence aux États-Unis d'un racisme « symbolique », fondé sur les différences culturelles. Ainsi, les Noirs sont critiqués parce qu'ils ne respecteraient pas les valeurs traditionnelles de l'Amérique, privilégiant une éthique individualiste du travail et de l'effort, tandis que les mesures de discrimination positive (*affirmative action*) prises en leur faveur sont rejetées au nom du principe d'égalité, de justice et d'autonomie individuelle<sup>39</sup>. Aux Pays-Bas, Thomas Pettigrew et Roel Meertens ont diagnostiqué pareillement le remplacement d'un racisme flagrant (*blatant*), assignant aux minorités un statut inférieur, évitant leur contact, par un racisme déguisé (*subtle*)<sup>40</sup>, qui consiste à exagérer les différences et à refouler des sentiments positifs à leur égard. Ce « nouveau » racisme toucherait en particulier des milieux jeunes, diplômés, même de gauche, qui ne se considèrent pas comme racistes.

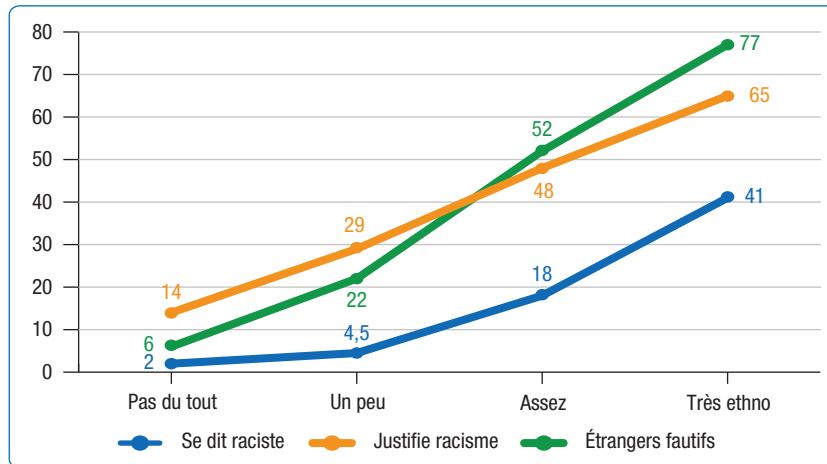
#### **Du racisme biologique au racisme différentialiste**

Sur le long terme, il y a effectivement plusieurs indices d'une transformation des formes d'expression et des justifications des préjugés en France. Si le racisme le plus cru à fondement biologique est loin de disparaître dans le débat public – comme en attestent les insultes adressées sur Facebook en octobre 2013 par une candidate du Front national à Christiane Taubira, comparée à un singe, ou les propos de Nadine Morano qualifiant la France de « *pays de race blanche* » en septembre 2015, ou ce qu'on entend dans les stades – il est en net recul dans l'opinion. Dans le Baromètre CNCDH de 2022, la croyance en une hiérarchie des races n'est partagée que par 5,5 % de l'échantillon, contre 54 % jugeant que toutes les races se valent et 38,5 % que les races humaines n'existent pas. Une question, régulièrement posée, demande dans quelle mesure la personne se considère elle-même « raciste » : « *En ce qui vous concerne personnellement, diriez-vous de vous-même que vous êtes plutôt raciste, vous êtes un peu raciste, vous n'êtes pas très raciste, vous n'êtes pas raciste du tout?* ». Elle a été souvent critiquée, au motif que les « racistes » se garderaient bien de dire qu'ils ou elles le sont. Pourtant, la proportion des sondés qui s'assument comme tels, se disant « plutôt » ou « un peu » racistes, est en baisse. La norme antiraciste s'est imposée. La proportion de personnes qui se déclarent « plutôt » ou « un peu » racistes (14,1 % en 2022) est deux fois moins fréquente que dans les premières vagues du Baromètre. Au racisme est associé un sentiment de culpabilité et, quand il s'exprime, il s'entoure de justifications.

39. Pour un bilan de ces travaux pionniers, voir PETTIGREW Thomas F., « The Nature of Modern Racism in the United States », *Revue internationale de psychologie sociale*, 1989, vol. 2 (3), p. 291-303.

40. PETTIGREW Thomas F., MEERTENS Roel W., « Subtle and blatant prejudice in Western Europe », *European Journal of Social Psychology*, 1995, 25, p. 57-75.

Figure 17.  
Défense du racisme par niveau croissant d'ethnocentrisme (en %)



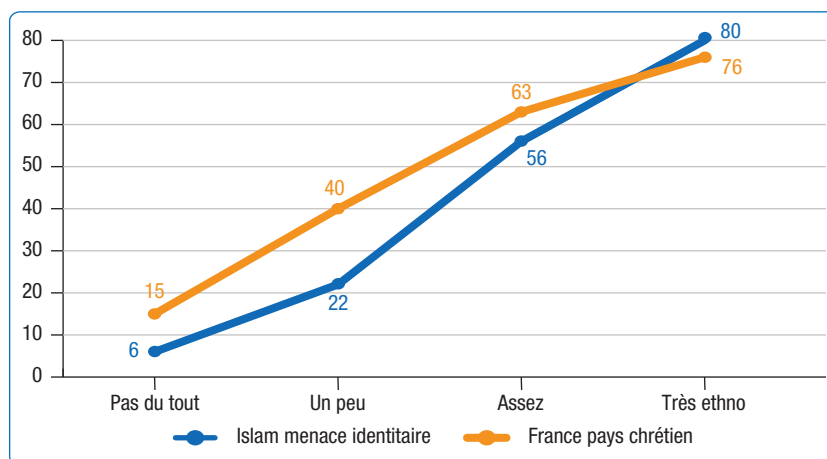
Source : Baromètre CNCDH 2022. Pas du tout ethnocentriste si scores 0-1, un peu si scores 2-3, assez si scores 4-5, très si scores 6-10.

Un premier argument consiste à inverser la causalité et à renvoyer la responsabilité du racisme à ceux qui en sont les victimes (figure 17). Plus les scores d'une personne sont élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme, plus elle aura tendance à estimer que « certains comportements peuvent parfois justifier des réactions racistes », à s'assumer comme « raciste », à penser que « ce sont avant tout les personnes d'origine étrangère qui ne se donnent pas les moyens de s'intégrer ». L'étude qualitative à base d'entretiens menée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour le rapport de la CNCDH de 2013 faisait le même constat. Le racisme est condamnable en principe, mais dans la vie quotidienne il devient excusable, sur le mode « C'est eux qui nous forcent à devenir racistes », c'est la faute des immigrés, des étrangers, qui « en profitent ». Ce retournement va de pair avec une défense des Français perçus comme les vraies victimes de racisme et de discriminations et menacés par l'immigration.

Un second type d'argument est d'ordre identitaire et culturel, sommant les immigrés et les étrangers de se conformer aux normes et aux valeurs de la société d'accueil. Ainsi, plus la personne est ethnocentriste, plus elle se méfie de l'islam. Le soutien à l'idée que « la France doit rester un pays chrétien » (« tout à fait » + « plutôt d'accord ») va de 15 % chez les personnes qui ont des scores faibles sur l'échelle d'ethnocentrisme à 76 % chez celles qui ont des scores élevés et le sentiment que l'islam est une menace pour l'identité de la France passe de 6 % à 80 % (figure 18).



Figure 18.  
Rejet de l'islam par niveau croissant d'ethnocentrisme (en %)



Source : Baromètre CNCDH 2022. Pas du tout ethnocentriste si scores 0-1, un peu si scores 2-3, assez si scores 4-5, très si scores 6-10.

Dans ce second argumentaire, la notion de laïcité est aujourd'hui centrale, convoquée pour justifier le rejet de l'Autre, et d'abord du Musulman. Usage paradoxal s'il en est pour un terme né à gauche, au cœur des valeurs universalistes de la République, où « la tolérance – comprise comme l'ouverture aux autres, à la diversité et au dialogue [est] une composante de l'idéal laïque »<sup>41</sup>. Au niveau des attitudes, on trouve toujours un lien plus fort entre défense de la laïcité et orientation politique de gauche, mais il s'érode. Ainsi, dans l'enquête 2022, la proportion de jugements « très positif » sur le mot « laïcité » va de 33 % chez les répondants qui se classent le plus à droite sur l'échelle gauche-droite (position 7, voir supra tableau 7) à 53 % chez les plus à gauche (position 1). Si l'on ajoute aux jugements « très » positifs les « plutôt » positifs, les différences s'estompent encore, l'adhésion à la laïcité passant de 84 % chez les interviewés de gauche dans leur ensemble (cases 1 à 3) à 77 % chez les interviewés de droite (cases 5 à 7), y compris chez les sympathisants du Rassemblement national (71 %, contre 80 % chez les proches des Républicains). De même la majorité des Catholiques y est aujourd'hui acquise, dans la même proportion que les non Catholiques (plus de 76 % de jugements positifs, dont 33 % très positifs contre 77 % et 38 % dans l'échantillon) alors qu'hier ils en étaient de farouches opposants.

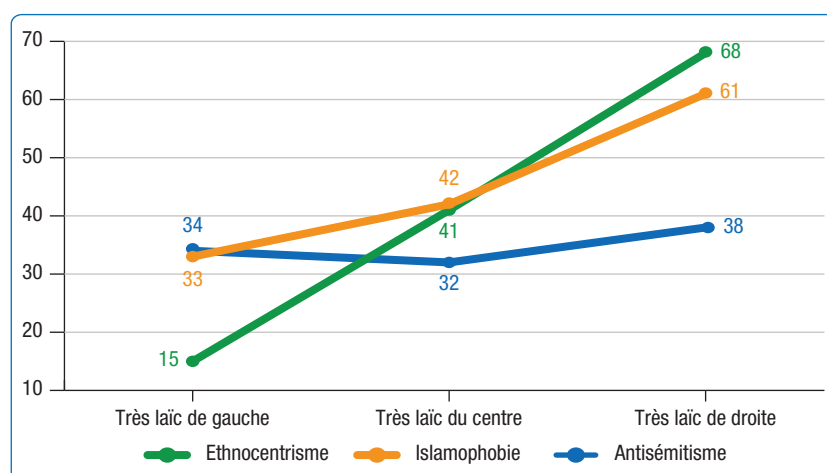
Le même terme de « laïcité » peut cependant revêtir des significations contrastées et variables selon l'orientation politique<sup>42</sup>. À gauche, les sondés ont de la laïcité

41. BARTHELEMY Martine, MICHELAT Guy, « Dimensions de la laïcité dans la France d'aujourd'hui », *Revue française de science politique*, 57(5), 2007, p. 649-698.

42. Voir les réponses à une question ouverte sur le sens du terme dans MAYER Nonna, MICHELAT Guy, VITALE Tommaso et TIBERJ Vincent, « Le regard des chercheurs », in *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie – Année 2016*, Paris, La documentation française, 2017, p. 114, et le croisement entre positionnement politique et réponses à une question fermée dans MAYER Nonna, MICHELAT Guy, VITALE Tommaso, TIBERJ Vincent, « Le regard des chercheurs », in *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2019*, Paris, La documentation française, 2020, p. 72-74.

une définition ouverte, y voyant d'abord un moyen de permettre à des gens de conviction différente de vivre ensemble. Celles de droite la voient plutôt comme l'interdiction de toute manifestation et signe religieux dans l'espace public et un moyen de préserver l'identité traditionnelle de la France. Ces conceptions contrastées de la laïcité, à gauche et à droite, influencent les préjugés envers les minorités (figure 19).

Figure 19.  
Laïcité de gauche et de droite et préjugés (en %)



Source : Baromètre CNCDH 2022. Il s'agit des proportions de scores élevés sur les échelles d'ethnocentrisme (4-10), d'aversion à l'islam (4-7) et d'antisémitisme (2-5) selon qu'on est laïc de droite de gauche ou du centre.

En 2022 les personnes qu'on a définies comme « très laïques de gauche » (pour qui le terme de « laïcité » évoque quelque chose de « très positif » et se classant dans les trois premières cases de l'échelle gauche-droite) se montrent beaucoup plus tolérantes que les « très laïques » de droite (personnes à qui le terme de laïcité évoque quelque chose de « très positif » et se classant dans les trois dernières cases de l'échelle gauche-droite) à l'égard des immigrés et des Musulmans à en juger par leurs scores respectifs sur l'échelle d'ethnocentrisme et celle d'aversion à l'islam (figure 19). La laïcité vue de droite n'a pas grand-chose à voir avec celle de gauche, ni avec les valeurs de tolérance, de liberté de conscience et d'égalité des droits qui l'accompagnent : c'est plutôt une manière de justifier le rejet des minorités culturelles et religieuses<sup>43</sup>. On notera toutefois que selon le type de préjugé, les variations observées sont d'inégale ampleur. Quand on passe des très laïcs de gauche aux très laïcs de droite, la proportion de notes élevées sur l'échelle d'ethnocentrisme augmente de 53 points, sur l'échelle d'aversion à l'islam de 28 points et sur l'échelle d'antisémitisme il n'y a quasiment aucune variation (+ 4 points), signe là encore d'une relative autonomie des préjugés envers les Juifs et dans une moindre mesure des Musulmans, par rapport au racisme classique anti immigrés.

43. Jean Bauberot y voit une « catho-laïcité » in BAUBEROT Jean, *La laïcité falsifiée*, La Découverte, 2012.

### 1.1.2.3. LA SPÉCIFICITÉ DES PRÉJUGÉS ANTISÉMITES ET RACISTES

Les préjugés envers les minorités partagent nombre de traits communs. Quelle que soit leur cible, ils évoluent dans l'ensemble pareillement dans le temps, ils sont corrélés entre eux, ils s'expliquent largement par les mêmes facteurs, ils renvoient à des argumentaires similaires. Mais chaque préjugé présente aussi des particularités, liées à l'histoire du groupe ciblé, aux politiques publiques dont il a pu faire l'objet, au contexte national et international. C'est l'antisémitisme qui a la plus longue histoire et qui depuis la Shoah est devenu l'aune à laquelle se mesurent tous les racismes. Cette partie analyse donc d'abord les transformations des préjugés envers les Juifs. Elle étudie en miroir les préjugés envers les Musulmans, dans la lignée des débats symétriques autour d'un « nouvel antisémitisme » et d'une « nouvelle islamophobie ». Ce sont deux groupes aux relations complexes, qui n'ont pas toujours été conflictuelles<sup>44</sup>. Puis elle analyse les préjugés liés à la couleur de peau, ceux qui visent les Chinois et plus largement les Asiatiques, et ceux qui visent les Noirs.

#### 1.1.2.3.1. Vieil et nouvel antisémitisme

La multiplication et la gravité des violences ciblant des Juifs en France depuis une vingtaine d'années alimentent chez un nombre croissant d'entre eux l'idée que l'antisémitisme, sous ses formes les plus brutales, est de retour<sup>45</sup>. De nombreuses enquêtes relèvent un fort sentiment d'insécurité chez les Français juifs<sup>46</sup>, dont témoigne également le nombre croissant d'entre eux partant s'installer en Israël<sup>47</sup>, plus élevé en France que dans les autres pays européens<sup>48</sup>. L'enquête

44. KATZ Ethan, *Juifs et Musulmans en France. Le poids de la fraternité*, Belin, 2018 ; MANDEL Maud, *Muslims and Jews in France : History of a Conflict*, Presses universitaires de Princeton en janvier 2014.

45. Pour mémoire : le rapt et l'assassinat d'Ilan Halimi (février 2006), la tuerie à l'école juive Ozar Hatorah de Toulouse (mars 2012), l'attentat contre l'Hyper Cacher (janvier 2015), l'assassinat de Sarah Halimi (avril 2017), puis de Mireille Knoll (mars 2018). On ajoutera, plus récemment, l'épidémie de tags antisémites sur les murs de Paris en 2019, suivie d'une vague de profanations de cimetières juifs, les dérapages antisémites durant certaines manif des Gilets jaunes, les pancartes antisémites évocatrices des années 30 (« Qui ? ») et les détournements de l'étoile jaune dans les manifestations anti-pass de l'été 2021.

46. La dernière étude de la Fondapol et de l'AJC (<https://www.fondapol.org/etude/radiographie-de-l-antisemitisme-en-france-edition-2022/>) montre que plus d'une personne de confession ou de culture juive interrogée sur deux indique avoir déjà été insultée en raison de sa religion. Voir aussi l'étude commandée à Ipsos par la Fondation du judaïsme français effectuée entre le 24 février et le 8 juin 2015 supervisée par Dominique Schnapper et Chantal Bordes (accessible ici : <http://www.ipsos.fr/decrypter-societe/2016-01-31-perceptions-et-attentes-population-juive-rapport-l-autre-et-aux-minorites>), et celle menée en septembre 2015 par l'Ifop : FOURQUET Jérôme et MANTERNACH Sylvain, *L'an prochain à Jérusalem ?*, Paris, Editions de l'Aube / Fondation Jean-Jaurès, 2016.

47. Selon l'Agence juive, de 2000 à 2012, on comptait 1 600 *alya* de Français juifs par an. Le chiffre est monté à 3 293 en 2013, 7 231 en 2014 et 7 900 en 2015, pour retomber à 5 000 en 2016 et 2 600 en 2018 et remonter en 2021 à 3 500. À ces départs s'ajouterait la « petite *alya* », soit le départ d'un certain nombre de Juifs des communes de la Seine-Saint-Denis vers d'autres perçues comme plus sûres (voir FOURQUET Jérôme et MANTERNACH Sylvain, *L'an prochain à Jérusalem*, *op. cit.*, p. 85-99).

48. Une enquête menée pour l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), en décembre 2012, auprès des communautés juives dans huit pays européens, montrait déjà que les Juifs français étaient de loin les plus inquiets (voir <http://fra.europa.eu/en/survey/2012/fra-survey-jewish-peoples-experiences-and-perceptions-discrimination-and-hate-crime>). La seconde enquête de la FRA menée en ligne en mai juin 2018 dans 13 pays le confirme (voir <https://fra.europa.eu/en/publication/2018/2nd-survey-discrimination-hate-crime-against-jews>).

annuelle de la CNCDH renseigne, en symétrique, sur la manière, dont l'opinion publique voit les Français juifs et réagit aux agressions dont ils sont victimes.

Le débat s'est polarisé sur l'émergence d'un « nouvel antisémitisme », attribué non plus à l'extrême droite mais à l'islamisme radical et plus largement aux Musulmans. Pierre-André Taguieff a lancé en France le terme de « nouvelle judéophobie »<sup>49</sup>, à ses yeux plus précis que celui d'antisémitisme, car visant uniquement les Juifs<sup>50</sup>. Cette judéophobie ne s'appuierait ni sur l'antijudaïsme chrétien, ni sur une prétendue supériorité de la race aryenne, ni sur la négation de la Shoah, mais sur l'antisionisme, amalgamant et diabolisant « Juifs », « Israéliens » et « sionistes ». Cet antisionisme rallierait à la fois les islamistes radicaux et une gauche tiers-mondiste, au nom de la défense des droits de l'Homme et de la cause palestinienne. Contrairement au vieil antisémitisme porté par l'extrême droite, cette judéophobie serait donc en train de passer à l'extrême gauche de l'échiquier politique.

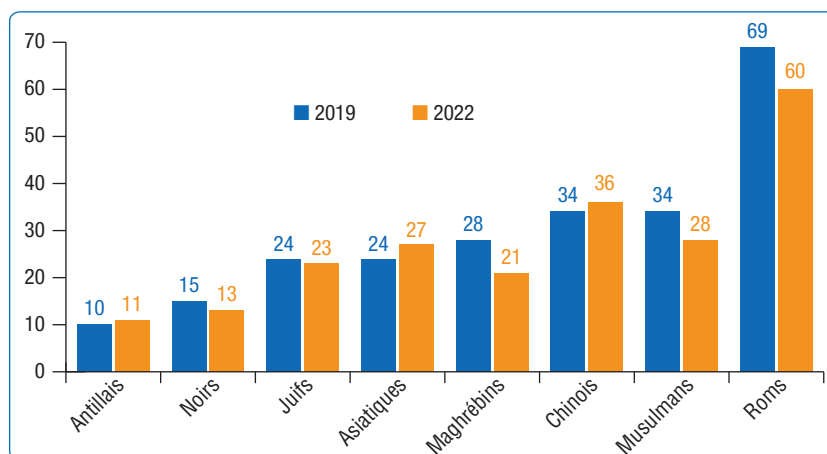
### L'image des Juifs en France

Une dizaine de questions du Baromètre CNCDH explore l'image des Juifs et d'Israël en France. Trois d'entre elles sont posées régulièrement et de manière identique à propos des principales minorités vivant en France. Elles interrogent la reconnaissance de leurs membres comme des Français à part entière, leur degré d'intégration dans la société, et l'image positive ou négative de leur religion. Le sentiment que les Juifs sont des « Français comme les autres », qui était partagé par un tiers des personnes interrogées par l'Ifop en 1946, s'est imposé. La proportion de sondés tout à fait ou plutôt d'accord frôle 90%, soit une proportion supérieure de 7 points à celle observée pour les Musulmans, de 26 points à celle des Roms. La religion juive évoque quelque chose de positif à 36% des sondés, contre 31% pour la religion musulmane. Le sentiment que les Juifs forment « un groupe à part » plutôt qu'un groupe « ouvert » ou qu'ils « ne forment pas spécialement un groupe », est minoritaire, partagée par 23% des personnes interrogées, contre 28% pour les Musulmans, 36% pour les Chinois et 60% pour les Roms (figure 20). Le niveau de tolérance à leur égard semble se stabiliser à un niveau élevé depuis la dernière enquête en face à face de 2019, alors que dans le même temps, au terme de deux années de Covid, les préjugés envers les Chinois et les Asiatiques sont plutôt en hausse, et ceux envers les Musulmans et les Maghrébins en baisse (respectivement -6 et -7% sur le sentiment qu'ils formeraient « un groupe à part » ; voir figure 20). Comme si la polarisation du débat autour de l'islam depuis l'assassinat de Samuel Paty et le vote de la loi sur le séparatisme religieux, vue par beaucoup comme stigmatisant l'ensemble des Musulmans, avaient entraîné une réaction en sens contraire (figure 20).

49. TAGUIEFF Pierre-André, *La nouvelle judéophobie*, Fayard, 2002 ; *La judéophobie des modernes. Des Lumières au Jihad mondial*, Paris, Odile Jacob, 2008 ; *La nouvelle propagande antijuive*, PUF, 2010 et *Judéophobie, la dernière vague : 2000-2017*, Fayard, 2018. Le débat n'est pas limité à la France. En Angleterre, voir : IGANSKI Paul, KOSMIN Barry (dir.), *The New Antisemitism ? Debating Judeophobia in the 21st Century*, Profile Books, 2003 ; en Allemagne, voir : ZICK Andreas, KÜPPER Beate, « Transformed Anti-Semitism – a Report on Anti-Semitism in Germany », *Journal für Konflikt- und Gewaltforschung Journal for Conflict and Violence Research*, 2005, 7, p. 50–92.

50. Qui au départ, sous la plume de Wilhelm Marr, désigne les « sémites » dans leur ensemble, juifs et arabes.

Figure 20.  
Groupes perçus comme « à part » (en %)



Source : Baromètres CNCDH en face à face.

En revanche, des stéréotypes anciens, spécifiques aux Juifs, reflet de leur longue histoire, résistent. L'idée que « les Juifs ont un rapport particulier à l'argent », qui renvoie au statut des Juifs au Moyen Âge chrétien<sup>51</sup>, perdure. Elle est encore partagée par 36 % des personnes interrogées en 2021 (34 % en 2019). Dans la lignée conspirationniste des *Protocoles des Sages de Sion*<sup>52</sup>, le célèbre faux forgé par la police du tsar, persiste le stéréotype selon lequel les Juifs auraient un pouvoir excessif. Le niveau d'accord oscille entre 17 % et 37 %, avec des pics périodiques et de fortes variations du taux de sans réponses en fonction de l'actualité. Cette année le taux d'approbation est de 17 % (en recul de 2 points par rapport à 2019). Une autre question mesure la réceptivité à la thèse de l'instrumentalisation de la Shoah par les Juifs, forme atténuée de révisionnisme, à partir du sentiment qu'on parle « trop » (plutôt que « pas assez » ou « juste ce qu'il faut ») de l'extermination des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce sentiment apparaît minoritaire, partagé par 17 % de l'échantillon, comme en 2019, contre 55 % jugeant qu'on en parle « juste ce qu'il faut » et 22 % « pas assez ».

La création de l'État d'Israël enfin, en 1948, a modifié la perception des Juifs dans le monde. Ainsi, le thème du Juif « apatride » a cédé la place au soupçon de « double allégeance », repéré ici par la question : « Pour les Juifs français, Israël compte plus que la France ». Le taux d'approbation montait à 55 % fin 2014 après l'intervention israélienne « Bordure protectrice » à Gaza, soutenue par les organisations représentatives de la communauté juive française<sup>53</sup>, et les mobilisations pro-palestiniennes parfois violentes qui ont suivi. Depuis, il baisse

51. Voir GERMAIN Lucienne, « De l'usure au pouvoir de l'argent : les métamorphoses d'un mythe antijuif à travers la caricature en Angleterre », *Revue LISA* 1(1), 2003, p. 75-84 : <https://journals.openedition.org/lisa/3120>.

52. Voir TAGUIEFF Pierre-André (dir.), *Les Protocoles des Sages de Sion*, Berg international, 1992.

53. Voir <http://www.crif.org/fr/communiquedepresse/grand-rassemblement-de-soutien-%C3%A0-isra%C3%ABl-jeudi-31-juillet-1830-ambassade-d%E2%80%99isra%C3%ABl-%C3%A0-paris/51979>.

lentement. Cette année, le sentiment que, pour les Juifs, Israël compte plus que la France touche environ un tiers des personnes interrogées, en recul de 4 points par rapport à 2019<sup>54</sup>.

### L'image d'Israël et des Palestiniens

Deux questions portent sur l'image d'Israël et du conflit avec les Palestiniens. Elles permettent de vérifier la thèse d'une « nouvelle judéophobie » structurée par une critique exacerbée sinon du sionisme, du moins d'Israël et de sa politique dans la région. L'image de ce pays, qui était majoritairement positive en France au moment de la guerre des Six Jours, s'est progressivement détériorée<sup>55</sup>. L'occupation des territoires, la guerre du Liban de 1982, l'expansion des colonies, ont aggravé un désamour qui n'est pas spécifique à la France<sup>56</sup>. Depuis 2013, le Baromètre de la CNCDH propose une liste de pays, demandant s'ils évoquent pour la personne interrogée quelque chose de « très positif », « plutôt positif », « plutôt négatif », « très négatif », ou « ni positif ni négatif ». Dans les enquêtes en face à face, Israël suscitait toujours nettement plus de jugements négatifs que positifs. La tendance s'inversait dans l'enquête de 2021, effectuée en ligne pour cause de Covid, et c'est le cas cette année aussi dans l'enquête en face à face, les jugements positifs devançant d'une courte tête les jugements négatifs (29 % vs 26 %, contre respectivement 24 % et 34 % en 2019). Mais les refus de trancher, comme à l'accoutumée, sont encore plus nombreux, avec 36 % de jugements « ni positif ni négatif » et 8 % de sondés ne sachant quoi répondre. L'image de la Palestine s'améliore également (27 % d'évocations positives vs 26 % négatives, contre respectivement 26 % et 30 % en 2019) et les refus de trancher sont aussi nombreux que pour Israël, traduisant surtout le faible intérêt pour ce qui se passe au Moyen-Orient.

Par ailleurs, le lien entre l'image de ces deux États et le positionnement politique des sondés est plus complexe que ne le suggère la thèse d'un nouvel antisémitisme à base d'antisionisme qui serait passé en bloc de l'extrême droite à l'extrême gauche du champ politique. En termes de positionnement sur l'échelle gauche-droite, l'image d'Israël est globalement moins négative en 2022 qu'en 2019 mais, dans les deux cas, elle est plus négative aux deux extrêmes du champ politique ; ce rejet n'est pas un privilège de l'extrême gauche (figure 21). C'est ce que confirme la prise en compte des sympathies partisans, la proportion de jugements négatifs sur Israël atteignant ses niveaux les plus élevés tant à droite, chez les proches des Républicains (LR) que chez les proches de la France

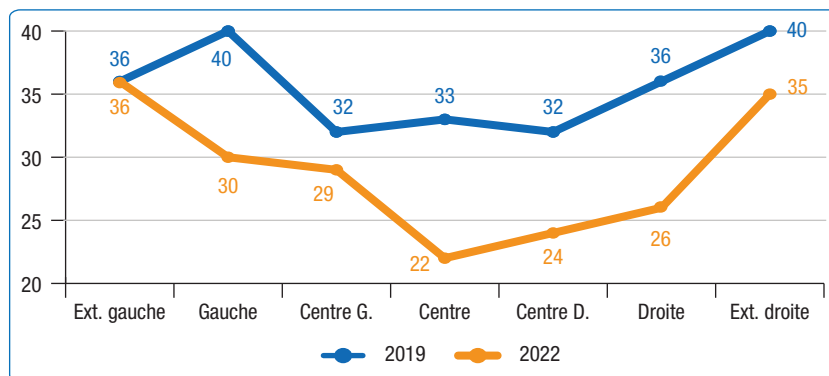
54. Pour vérifier si la formulation « Français juifs » plutôt que « Juifs français » influençait les réponses, comme en 2019 l'échantillon était aléatoirement divisé en deux sous-groupes auxquels une des deux formulations était soumise. On n'observe aucune différence (respectivement 33,4 et 33 % d'adhésion).

55. Pour un rappel des grandes évolutions de l'opinion depuis la Guerre des Six Jours, voir le bilan des sondages de l'Ifop : « 1967-2014 – Regards sur Israël et les conflits du Proche-Orient », *Ifop Collectors*, 31, août 2014.

56. Le sondage périodique GlobeScan, effectué pour la BBC, interroge depuis une douzaine d'années sur la manière dont est perçue « l'influence dans le monde », positive ou négative, d'une vingtaine de pays. Israël arrivait 14<sup>e</sup> sur 17 en 2017, ne devançant que la Corée du Nord, l'Iran et le Pakistan, avec 25 % de jugements positifs contre 50 % de négatifs (« The Country Ratings Poll of 24 nations », sondage GlobeScan/PIPA auprès d'un échantillon de 18 000 personnes dans 19 pays effectué entre décembre 2016 et avril 2017 ; disponible ici : <https://globescan.com/sharp-drop-in-world-views-of-us-uk-global-poll/>).

insoumise (respectivement 35% et 33%, contre 28% chez les écologistes et 29% au Rassemblement national).

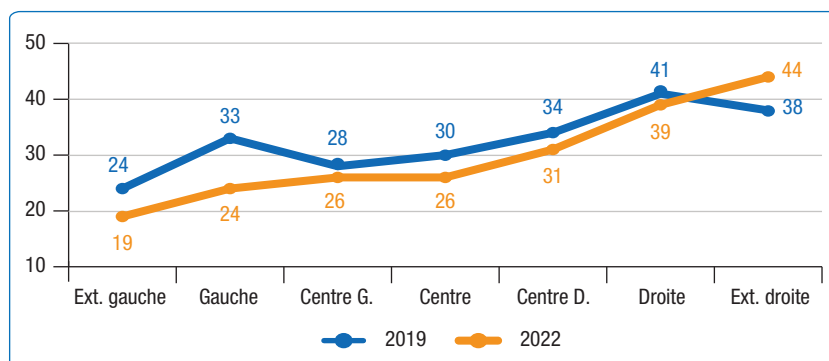
Figure 21.  
Image négative d'Israël entre 2019 et 2022 (en %)



Source : Baromètre CNCDH 2022.

L'image de la Palestine en revanche est globalement moins négative en 2022 qu'en 2019, et nettement structurée dans les deux cas par le clivage gauche-droite (figure 22). Les jugements négatifs décroissent régulièrement à mesure qu'on passe de gauche à droite de l'échiquier politique, atteignant un minimum de 19% chez les sondés se classant à l'extrême gauche en 2022, beaucoup plus critiques à l'égard d'Israël qui évoque chez eux 36% de jugements négatifs (figure 21).

Figure 22.  
Image négative de la Palestine de 2019 à 2022 (en %)

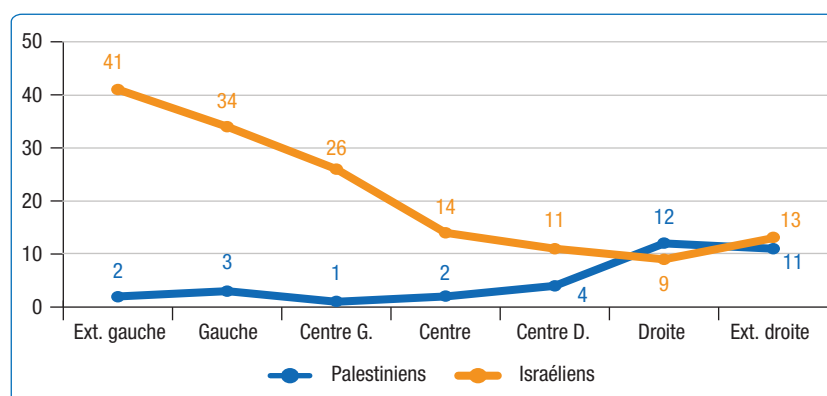


Source : Baromètres CNCDH en face à face, 2019 et 2022.

L'autre question aborde les responsabilités perçues dans la continuation du conflit israélo-palestinien (figure 23). Sans surprise, les Israéliens sont beaucoup plus souvent tenus pour responsables que les Palestiniens (20% vs 4% en 2022, soit quasiment les mêmes chiffres qu'en 2019). Ce parti pris est d'autant plus fréquent que la personne se situe plus à gauche, la proportion citant les Israéliens atteignant 41% chez les sondés se situant à l'extrémité gauche

de l'échelle gauche-droite et 45% chez les proches des Insoumis, tandis que l'opinion attribuant la responsabilité aux Palestiniens passe de 2% à l'extrême gauche à 11-12% chez les plus à droite. Mais le refus de se prononcer là encore prédomine, reflétant la lassitude de l'opinion à l'égard d'un conflit qui dure depuis trop longtemps<sup>57</sup>. Plus des trois quarts des sondés rejettent dos à dos les protagonistes (59%) ou ne répondent pas (18%).

Figure 23.  
**Responsables de la continuation du conflit par position sur l'échelle gauche-droite (en %)**



Source : Baromètre CNCDH 2022.

### L'articulation des différentes formes d'antisémitisme

La technique de l'analyse factorielle permet de faire apparaître la structure des réponses à ces neuf questions relatives aux Juifs et à Israël, en particulier le lien éventuel entre vieil et nouvel antisémitisme (tableau 9)<sup>58</sup>.

L'analyse dégage trois facteurs d'organisation des réponses ou composantes (tableau 9). Tous les indicateurs entrés dans le modèle contribuent positivement au premier facteur. Il existe bien un univers cohérent de préjugés antisémites, accumulés au fil des siècles. Les éléments qui contribuent le plus (en gras dans le tableau 9) à cette première dimension, comme en témoignent les coefficients correspondants, sont les clichés traditionnels du « vieil » antisémitisme : la croyance dans le pouvoir excessif des Juifs, leur rapport supposé à l'argent, le refus d'y voir des Français comme les autres, leur « double allégeance » à Israël et à la France, leur communautarisme. Une image négative d'Israël et de son rôle dans le conflit avec les Palestiniens ne contribuent que faiblement à cette première composante. La critique d'Israël et de sa politique n'est donc pas le ressort premier de l'antisémitisme en France aujourd'hui. L'analyse révèle en revanche deux autres composantes où les perceptions d'Israël (composante 2) et de ses responsabilités dans la perpétuation du conflit (composante 3) sont centrales. Les vieux stéréotypes qui structuraient le premier facteur n'y jouent aucun rôle,

57. Voir le sondage Ifop pour *Sud Ouest Dimanche*, « Les Français et le conflit israélo-palestinien », 6-8 août 2014.

58. Les neuf variables sont ordonnées dans le sens du rejet croissant des Juifs ou d'Israël.



Tableau 9.  
Structure des réponses aux questions relatives aux Juifs et à Israël

|   | 1 <sup>ère</sup><br>composante | 2 <sup>e</sup><br>composante | 3 <sup>e</sup><br>composante |
|---|--------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Les Juifs ont trop de pouvoir en France                                 | <b>0,75</b>                    | -0,13                        | 0,06                         |
| Les Juifs ont un rapport particulier à l'argent                         | <b>0,70</b>                    | -0,37                        | -0,00                        |
| Pour les Juifs français Israël compte plus que la France                | <b>0,66</b>                    | -0,30                        | 0,07                         |
| Les Français juifs (ne) sont (pas) des Français comme les autres        | <b>0,54</b>                    | 0,08                         | -0,36                        |
| Les Juifs forment un groupe à part dans la société                      | <b>0,53</b>                    | 0,06                         | -0,12                        |
| On parle trop de l'extermination des Juifs pendant la 2 <sup>e</sup> GM | 0,44                           | 0,04                         | 0,39                         |
| « Israël » évoque quelque chose de « très/plutôt négatif »              | 0,36                           | <b>0,70</b>                  | -0,04                        |
| Les Israéliens sont les responsables de la continuation du conflit      | 0,23                           | <b>0,53</b>                  | <b>0,64</b>                  |
| « Religion juive » évoque quelque chose de « très/plutôt négatif »      | 0,22                           | 0,43                         | -0,62                        |

Source : Baromètre CNCDH 2022. Analyse en composantes principales (ACP). Part de variance expliquée par le modèle : 53,2% (1<sup>er</sup> facteur 27,5%, 2<sup>e</sup> 13,4%, 3<sup>e</sup> 12,2%). Les coefficients (arrondis) indiquent la force de la contribution positive ou négative des variables à chaque composante, variant entre 0 (minimum) et 1 (maximum).

voire contribuent négativement au facteur, à l'exception d'une mauvaise image de la religion juive pour la seconde composante, et du sentiment qu'on parle trop de la Shoah pour la troisième. Des dimensions distinctes structurent donc aujourd'hui les attitudes envers les Juifs : une première, qu'on peut qualifier de « vieil antisémitisme », et les deux autres qui seraient plutôt des formes de « nouvel antisémitisme », critique d'Israël, sans pour autant adhérer aux clichés antisémites traditionnels. Au total, c'est le vieil antisémitisme qui pèse le plus lourd, ce facteur rendant compte de 28% de la variance expliquée par le modèle, contre 13% et 12% pour les deux autres.

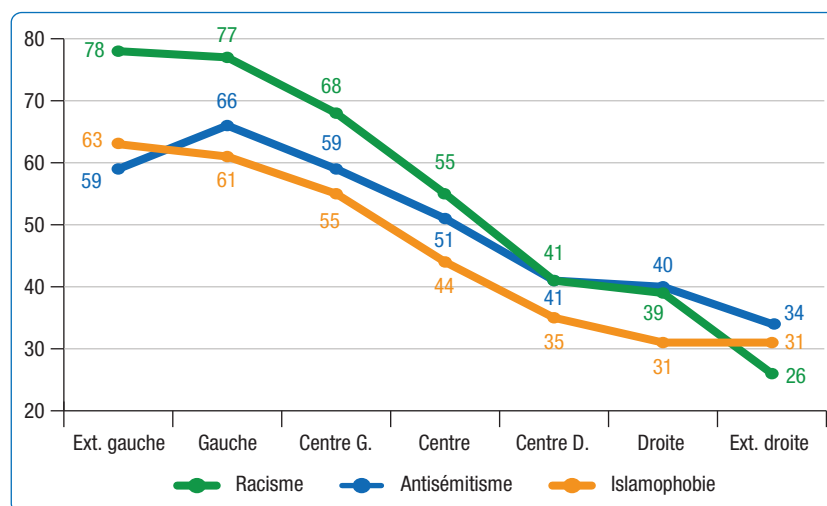
Par ailleurs, les profils des répondants en phase avec ces trois facteurs sont contrastés<sup>59</sup>. Les scores élevés sur la première dimension, celle du vieil antisémitisme, vont de pair avec un faible niveau d'instruction et de revenus, le sentiment de vivre moins bien qu'avant, un positionnement de droite ou d'extrême droite, un niveau élevé de préjugé (ethnocentrisme, aversion à l'islam et aux Musulmans, autodéfinition de soi comme raciste) et d'autoritarisme. Ces scores sont également élevés chez des sondés de religion musulmane et/ou d'ascendance étrangère. Les scores élevés sur le second facteur, structuré par la critique d'Israël et de sa politique, vont au contraire de pair avec un niveau d'études et de revenus élevé (Bac + 3, revenu de plus de 3 000 euros, profession de cadre), un positionnement politique à l'extrême gauche et proche de EELV, de LFI et du PC, l'absence d'affiliation religieuse et d'ascendance étrangère, et des scores particulièrement bas sur toutes nos échelles de préjugés et sur

59. Régression linéaire sur les scores factoriels des individus pour chaque composante, centrés-normés (moyenne Zéro) et croisés avec leurs caractéristiques sociodémographiques et attitudinales.

l'échelle d'autoritarisme. Le profil des répondants en phase avec le troisième facteur enfin est proche du second, juste en dessous par leur niveau de diplôme et de revenu, partageant leur positionnement politique à gauche de la gauche, et un niveau élevé de tolérance à l'Autre, mais plus souvent Musulmans, et plus souvent d'ascendance étrangère.

Les résultats nuancent donc la thèse d'un « nouvel antisémitisme » *sui generis* chassant l'ancien. Les enjeux du Proche-Orient ne passionnent guère. Si on croise les réponses aux deux questions relatives à l'image d'Israël et à ses responsabilités dans la perpétuation du conflit, seulement 16 % de l'échantillon a une opinion sur les deux sujets, 46 % sur un des deux et 38 % sur aucun<sup>60</sup>. À la différence des actes antisémites, très réactifs, depuis le déclenchement de la Seconde Intifada, aux péripéties du conflit israélo-palestinien<sup>61</sup>, les opinions antisémites restent structurées par les vieux clichés liés au pouvoir, à l'argent, à la suspicion de double allégeance, y compris chez les Musulmans. Si une vision négative d'Israël est plus fréquente à gauche et à l'extrême gauche, elle existe aussi à l'extrême droite. À l'extrême gauche, elle est dissociée des préjugés antijuifs classiques florissant à l'extrême droite. Enfin, loin d'être complaisante à l'égard des agressions subies par les Juifs, l'opinion est majoritairement en faveur d'une lutte vigoureuse contre l'antisémitisme (77 % en 2022, 4 points de plus qu'en 2019), et ce, nettement plus à gauche et à l'extrême gauche (66 % et 59 %) qu'à droite et à l'extrême droite (40 % et 34 %) (figure 24).

Figure 24.  
**Tout à fait pour une lutte vigoureuse contre le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie par position politique (en %)**



Source : Baromètre CNCDH 2022.

60. Sont considérées comme ne se prononçant pas les personnes ayant une image d'Israël « ni positive ni négative », et celles considérant Israéliens et Palestiniens responsables « autant l'un que l'autre » de la continuation du conflit.

61. On voit notamment une nette montée des faits antisémites en mai 2021, lors de l'intervention de l'armée israélienne dans la bande de Gaza contre le Hamas (voir *infra* les chiffres du SCRT, 1.2.1.1.).

### 1.1.2.3.2. Préjugés envers l'islam et les Musulmans

Le terme « islamophobie » déchaîne les passions. L'utiliser ferait nécessairement le jeu du communautarisme, empêcherait la libre critique de la religion, rangerait dans le camp des « islamo-gauchistes ». L'usage polémique du terme a supplanté tous les autres. Sans retracer ici sa généalogie exhaustive<sup>62</sup>, on s'en tiendra à son émergence récente au Royaume-Uni. En 1996, un *think tank* anti raciste, le Runnymede Trust, inquiet de la montée des préjugés et des discriminations envers les Musulmans britanniques, mettait en place une commission présidée par le professeur Gordon Conway de l'université du Sussex. Le rapport issu de ses travaux, un an après, s'intitulait *Islamophobia – Un défi pour nous tous*<sup>63</sup>. Largement diffusé et commenté, il va populariser le terme, qui passe progressivement dans le champ des recherches internationales pour désigner le racisme antimusulman. En France, son usage se répand au début des années 2000<sup>64</sup>. Dans les sciences sociales, c'est Vincent Geisser qui, en réponse à Pierre André-Taguieff et à son concept de « nouvelle judéophobie », met en lumière le développement symétrique d'une « nouvelle islamophobie »<sup>65</sup>, s'affichant comme distincte du racisme anti-immigrés, ciblant la religion musulmane et ses fondements comme contraires au principe de laïcité et aux valeurs républicaines (égalité, droit des femmes, droits de minorités sexuelles). On utilise ce terme ici au sens de préjugé envers les Musulmans et/ou leur religion, sans rentrer dans les polémiques autour de la pertinence du suffixe « phobie » ou de l'instrumentalisation politique du terme<sup>66</sup>.

Les premiers sondages sur le racisme réalisés pour la CNCDH dans les années 1990 comportent surtout des questions sur les immigrés, les Maghrébins, les « beurs », et le fait qu'il s'agisse souvent de Musulmans n'apparaît alors comme un élément central ni de leur identité, ni de l'image qu'ils ont dans la société française. En 1997, encore, il n'y a que deux questions relatives aux Musulmans dans le questionnaire de l'Institut CSA pour le Baromètre de la CNCDH. L'une porte sur la perception du nombre de divers groupes (« Diriez-vous qu'en France aujourd'hui il y a trop ou pas trop de... »). 67 % de l'échantillon estime alors les Musulmans trop nombreux, juste après les Arabes (71 %). L'autre question

62. Sur les origines du terme au tout début du xx<sup>e</sup> siècle, voir HAJJAT Abdellali, MOHAMMED Marwan, *Islamophobia. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, La Découverte, 2013.

63. Voir <https://www.runnymedetrust.org/companies/17174/islamophobia-a-challenge-for-us-all.html>.

64. Il suffit pour s'en convaincre de faire une recherche via Google Ngram Viewer sur « islamophobie ». L'application permettant de suivre l'évolution de la fréquence d'un ou plusieurs mots ou groupes de mots à travers le temps dans les sources imprimées. La courbe a le même aspect dans le corpus de langue française que dans celui de langue anglaise : elle décolle après 2000.

65. GEISSER Vincent, *La Nouvelle Islamophobie*, La Découverte, 2003.

66. Sur l'usage académique du terme, la meilleure introduction est celle d'Houda Asal : ASAL Houda, « Islamophobia : la fabrique d'un nouveau concept. État des lieux de la recherche », *Sociologie*, 2014, 1(5), p. 13-29. Voir aussi l'introduction du livre récent d'Elisabeth Ivarsson et Paul Sniderman : *The struggle for inclusion. Muslim minorities and the democratic ethos*, University of Chicago Press, 2021. Sur l'opportunité d'utiliser ce terme dans les rapports annuels, voir le compte rendu très détaillé du débat interne à la CNCDH qui a eu lieu en 2013, rappelant les différents points de vue exprimés et la position majoritaire qui s'ensuivit, conduisant à adopter le terme malgré ses imperfections : CNCDH, *Rapport sur la lutte contre le racisme et la xénophobie. Année 2013*, La Documentation française, 2014, p. 13-21. Sur les polémiques récentes, voir CORCUFF Philippe, « Islamophobie et islamogauchisme », in POLICAR Alain, MAYER Nonna, CORCUFF Philippe (dir.), *Les mots qui fâchent. Contre le macarthysme intellectuel*, L'Aube, 2022, p. 93-98.

demande s'il est « grave » (« très, plutôt, plutôt pas, pas du tout ») de tenir des propos comme « les Musulmans ne pourront jamais s'intégrer dans la société » et s'il s'agit de « propos racistes ». 56 % des sondés considèrent alors que c'est « grave » (vs 42 % « pas grave ») et 56 % (vs 41 %) jugent ces propos racistes<sup>67</sup>.

L'essor de l'islamisme radical, la multiplication des attentats commis en son nom, les débats autour du voile et des signes religieux dans l'espace public, ont progressivement mis l'islam au cœur du débat politique et contribué à la stigmatisation de ses fidèles. Aujourd'hui le Baromètre de la CNCDH inclut une quinzaine de questions sur les perceptions de l'islam et des Musulmans. L'échelle « d'aversion à l'islam » – ou d'islamophobie – combine le fait d'avoir une image de la religion musulmane moins positive que celle de la religion catholique<sup>68</sup>, le sentiment que l'islam est une menace pour l'identité de la France, et que certaines des pratiques qui lui sont associées (port du voile, prières, sacrifice du mouton à la fête de l'Aïd El-Kebir, jeûne du ramadan) posent problème pour vivre en société<sup>69</sup>. La formulation des items n'est pas offensante et prises une à une ces opinions ne sont pas « racistes » ; c'est la cohérence des réponses, le rejet systématique de cette religion et de ses pratiques, qui permet de détecter chez une personne une aversion à l'islam et à ses fidèles, des indices d'une attitude « islamophobe » dont elle n'a pas nécessairement conscience, mettant l'accent sur des incompatibilités culturelles, et se défendant de postuler une infériorité du groupe concerné, à la différence du racisme traditionnel « inégalitaire ». On se focalisera ici sur cet argumentaire. On cherchera d'abord si l'aversion déclarée à la religion musulmane et à ses pratiques se distingue bien des préjugés traditionnels envers les immigrés, qui, compte tenu de la présence coloniale française au Maghreb et en Afrique Sub-Saharienne, comptent de nombreux Musulmans. On verra ensuite si l'aversion à l'islam est effectivement portée par l'attachement à des valeurs perçues comme menacées par la religion musulmane, en particulier le principe de laïcité et les droits des femmes et des minorités sexuelles.

Pour tester le premier argument, on croise le niveau d'aversion à l'islam, tel que le mesure notre échelle d'attitude, avec notre échelle de rejet des immigrés<sup>70</sup>. On note une corrélation positive (R de Pearson de 0,46) entre les deux indicateurs. L'aversion à l'islam s'accompagne le plus souvent de méfiance envers les immigrés, la proportion de scores élevés sur l'échelle qui mesure le sentiment anti-immigrés passant de 13 % chez les plus ouverts aux pratiques de l'islam à 88 % chez les moins tolérants (figure 25). Certes, il existe des sondés que les pratiques de l'islam rebutent sans qu'ils se montrent hostiles aux immigrés pour autant, mais ils sont minoritaires et beaucoup moins nombreux que ceux qui rejettent à la fois les immigrés et l'islam<sup>71</sup>.

67. CNCDH, *La lutte contre le racisme - 1997*, La Documentation française, 1998, p. 442 et 461-463.

68. La comparaison de l'image de l'islam avec celle du catholicisme permet de neutraliser le fait d'avoir des opinions négatives envers toutes les religions, quelles qu'elles soient.

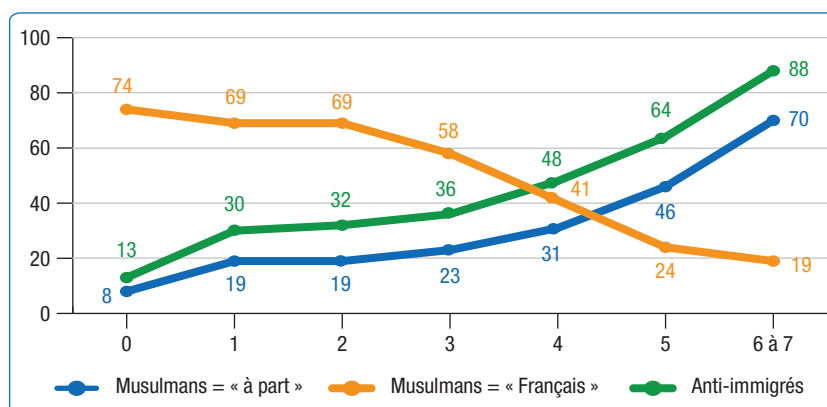
69. Voir *supra*, 1.1.1.2., « L'articulation des préjugés envers les minorités », tableau 3.

70. L'échelle anti-immigrés reprend l'échelle d'ethnocentrisme (*supra* 1.1.2.2, tableau 1) sans les items relatifs aux Musulmans et aux Juifs.

71. Pour avoir des effectifs comparables dans les quatre cases, la dichotomie retenue oppose les notes 0-3 / 5-7 sur l'échelle anti-immigrés et celle d'aversion à l'islam. 69 % des personnes interrogées sont soit ouvertes à l'islam et aux immigrés, soit intolérantes aux deux (respectivement 41 % et 28 %), et un tiers rejette soit l'un soit l'autre (14 % d'anti-islam/pro-immigrés et 18 % d'anti-immigrés/pro-islam).

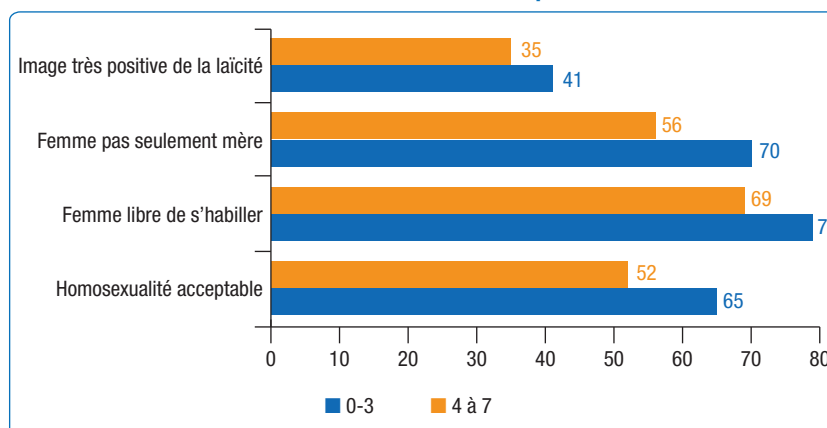
On peut vérifier de manière plus directe le lien entre préjugés envers l’islam et envers ceux qui pratiquent cette religion en croisant l’aversion à l’islam avec l’image des Musulmans en France. Le double rejet est tout aussi net. Plus les scores des personnes interrogées s’élèvent sur notre échelle d’aversion à l’islam, plus elles sont enclines à voir dans les Musulmans « un groupe à part », dans une proportion qui monte de 8 % chez les plus tolérantes à 70 % chez les moins tolérantes, et inversement moins elles auront le sentiment que les Musulmans sont « des Français comme les autres » (de 74 % à 19 % ; voir figure 25).

Figure 25.  
Préjugés anti-immigrés et antimusulmans par aversion à l’islam (en %)



Source : Baromètre CNCDH 2022. Proportions de sondés ayant des scores élevés (≥4) sur l’échelle anti-immigrés, « tout à fait d’accord » pour voir dans les Musulmans « des Français comme les autres », ayant le sentiment qu’ils forment un « groupe à part », croisées avec leurs scores sur l’échelle d’aversion à l’islam (gradués de 0 à 6-7).

Figure 26.  
Attitudes envers la laïcité et la liberté de mœurs par aversion à l’islam (en %)



Source : Baromètre racisme 2022. Proportion de sondés « tout à fait d’accord » avec l’idée que « l’homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité », que « rien ni personne ne devrait empêcher les femmes de s’habiller comme elles le veulent », et pas du tout d’accord avec l’idée que « la femme est faite avant tout pour avoir des enfants et les élever », selon leur degré d’aversion à l’islam (Scores bas : 0-3/élevés : 4-7).

Pour tester le second argumentaire, qui met en avant un conflit de valeurs avec l'islam, l'enquête interroge sur l'image positive ou négative de la laïcité, le rôle et les droits des femmes et l'homosexualité. Les variations des réponses en fonction du degré d'aversion à la religion musulmane sont moins fortes que pour les indicateurs précédents. Mais sur les quatre indicateurs, les résultats vont dans le même sens, ils contredisent la thèse d'un rejet de l'islam au nom de valeurs de tolérance qu'il menacerait (figure 26). Les personnes les plus hostiles à l'islam sont plutôt moins attachées au principe de laïcité, moins enclines à défendre les droits des femmes à s'habiller comme elles l'entendent, plus portées à réduire le rôle des femmes à faire des enfants et les élever, et à condamner l'homosexualité. Autrement dit, les arguments souvent avancés pour justifier la condamnation de certaines pratiques de l'islam ne résistent pas à l'analyse, le ressort premier de l'islamophobie n'est ni un attachement plus marqué aux valeurs républicaines ni une défense de l'émancipation des femmes ou des minorités sexuelles.

Une dernière vérification prend en compte toutes les questions qui se sont ajoutées au fil du temps sur ce thème de la compatibilité de pratiques ou d'interdits associés à l'islam avec la vie en société, y compris celles qui ne sont pas incluses dans notre échelle d'aversion à l'islam (voir *supra*, 1.1.2.2., tableau 3) comme le port de la *burqa* ou l'interdiction de montrer l'image du prophète.

Tableau 10.  
« Selon vous le respect des pratiques musulmanes suivantes peut-il, en France, poser problème pour vivre en société ? » (en %)

|   | Tout à fait d'accord | Plutôt d'accord | Plutôt pas | Pas du tout | Total accord |
|---|----------------------|-----------------|------------|-------------|--------------|
| Port du voile intégral                      | 49                   | 26              | 9          | 12          | 75           |
| Voile + foulard (A + B)                     | 22                   | 22              | 22         | 30          | 44           |
| Port du voile (split A)                     | 27                   | 24              | 20         | 25          | 51           |
| Port du foulard (split B)                   | 16                   | 20              | 25         | 35          | 36           |
| Interdit de montrer l'image du prophète     | 26                   | 23              | 17         | 25          | 48           |
| Sacrifice du mouton à l'Aïd El-Kebir        | 15                   | 19              | 26         | 35          | 33           |
| Prières                                     | 12                   | 15              | 30         | 38          | 27           |
| Interdit de consommer viande de porc/alcool | 10                   | 12              | 27         | 45          | 22           |
| Jeûne du ramadan                            | 7                    | 10              | 31         | 47          | 17           |

Source : Baromètre Racisme 2022.

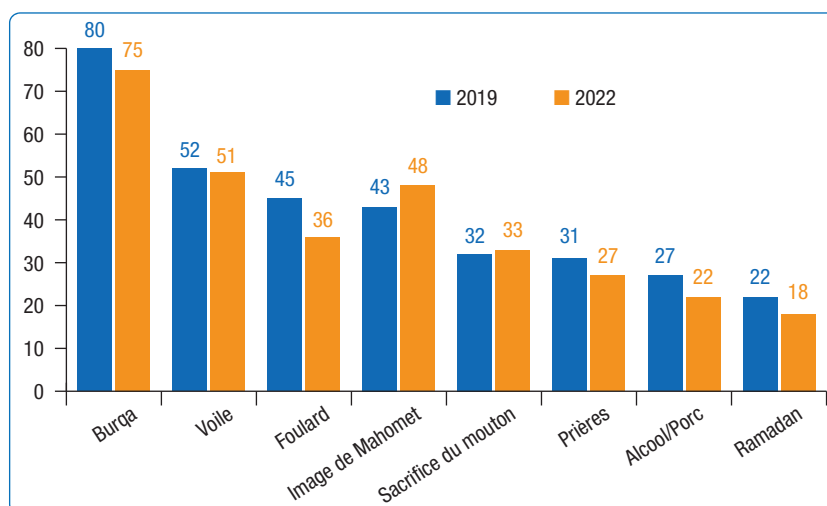
On voit que ces pratiques et ces interdits sont inégalement acceptés. Le port du voile intégral ou *burqa* est largement rejeté (75 % de l'échantillon y voit un problème pour vivre en société, dont près de la moitié « tout à fait d'accord »), suivi par le port du voile rejeté par la moitié de l'échantillon. Mais quand on remplace le terme de voile par celui de foulard, plus anodin, seuls 36 % des sondés y voient un problème pour vivre en société<sup>72</sup>. L'interdiction de montrer l'image de Mahomet est également vue comme un problème par près d'un

72. Le terme « voile » était proposé à la moitié de l'échantillon, celui de « foulard », plus anodin, à l'autre moitié.

sondé sur deux. Toutes les autres pratiques sont acceptées par plus de la moitié de l'échantillon, le jeûne du ramadan et l'interdiction de manger du porc ou de boire de l'alcool apparaissant comme les plus consensuelles, jugées problématiques par respectivement 17 % et 22 % des sondés. Au total, depuis 2019, malgré la radicalisation des débats autour de l'islam et de la laïcité sur les réseaux sociaux, la tolérance à l'égard des pratiques de l'islam a augmenté (figure 27). La seule exception concerne l'interdiction de montrer des images du prophète (-5 points), réaction compréhensible après le traumatisme de l'assassinat de Samuel Paty, décapité en octobre 2020 pour avoir montré en classe des caricatures de Mahomet.

Figure 27.

**Pratiques et normes de l'islam faisant « problème pour vivre en société » (2019-2021, en %)**



Source : Baromètres CNCDH 2019 et 2022 en face à face.

Pour faire apparaître les relations entre les réponses, une analyse en composantes principales reprend les sept items, ainsi que l'opinion sur le droit des femmes à s'habiller librement, massivement soutenu par les sondés (94 % d'accord dont 74 % de « tout à fait », soit une hausse de 4 points par rapport à 2019). L'analyse fait apparaître deux facteurs. Le premier, qui rend compte de 48 % de la variance expliquée par le modèle, renvoie à une aversion globale aux pratiques et interdits de l'islam. Si tous les items y contribuent, certains y contribuent plus que d'autres. Ce sont, comme dans l'enquête de 2019, les prières et le jeûne du ramadan qui arrivent en tête, suivis par le port du voile, les règles alimentaires et le sacrifice du mouton. À l'autre extrême, les items qui y contribuent le moins sont le port de la *burqa* et l'opposition à la liberté vestimentaire des femmes. Le profil des personnes qui ont les scores les plus élevés sur ce premier facteur est proche de celui des ethnocentristes (voir *supra* 1.1.2.2)<sup>73</sup>. Dans les deux cas, un âge élevé,

73. Régression linéaire sur les scores factoriels des individus pour chaque composante, centrés-normés (moyenne zéro) et croisés avec leurs caractéristiques sociodémographiques et attitudinales.

une orientation politique de droite et une vision hiérarchique-autoritaire de la société sont les facteurs les plus prédictifs de l'intolérance, et c'est à l'extrême droite que cette dernière atteint des records. Les scores sur ce facteur s'élèvent également chez les catholiques occasionnels ou non pratiquants.

Le second facteur est structuré par les opinions sur les signes extérieurs d'appartenance à la religion musulmane, essentiellement pour les femmes. Un seul item y contribue, la négation du droit des femmes à s'habiller comme elles l'entendent. Les autres coefficients éclairent le sens de cette opinion. Elle va de pair avec le sentiment que le port de la *burqa* et du voile, tout comme l'interdiction de montrer l'image de Mahomet, ne posent pas de problème pour vivre dans la société française<sup>74</sup>. Les personnes les plus en phase avec ce facteur sont des Musulmans pratiquants, estimant que leur religion est « *la seule vraie* » et conservateurs sur le plan de la morale, acquis à une vision traditionnelle du rôle des femmes (faites pour « *faire des enfants et les élever* ») et de la sexualité (condamnation de l'homosexualité), ainsi que les sondés d'ascendance étrangère (au moins deux parents ou grands-parents étrangers). Les scores s'élèvent également chez les sondés les moins diplômés. Mais le genre n'a pas d'impact significatif, c'est une revendication autant portée par les hommes que par les femmes.

Tableau 11.

#### Analyse en composantes principales sur les questions relatives aux pratiques et interdits de la religion musulmane

|   | Composante 1 | Composante 2 |
|---|--------------|--------------|
| <i>Trouvent que posent un problème pour vivre en société :</i>  |              |              |
| Les prières   | 0,82         | 0,09         |
| Le ramadan  | 0,78         | 0,17         |
| Le port du voile / foulard  | 0,77         | -0,13        |
| L'interdiction de consommer de la viande de porc ou de l'alcool   | 0,76         | 0,11         |
| Le sacrifice du mouton lors de l'Aïd el-Kebir   | 0,74         | 0,06         |
| L'interdiction de montrer l'image du prophète Mahomet   | 0,62         | -0,19        |
| Le port du voile intégral   | 0,62         | -0,34        |
| Pas d'accord avec l'idée que « Rien ni personne ne devrait empêcher les femmes de s'habiller comme elles le veulent » | 0,10         | 0,89         |

Source : Baromètre Racisme 2022. Analyse en composantes principales (ACP). Part de variance expliquée par le modèle : 61 % (1<sup>er</sup> facteur 48 %, 2<sup>e</sup> 13 %). Les coefficients (arrondis) indiquent la force de la contribution, positive ou négative, des variables à chaque facteur et varient entre 0 et 1. Les réponses sont codées dans le sens d'une intolérance croissante : de « pas du tout » à « tout à fait » d'accord avec l'idée que ces pratiques posent problème pour vivre en société, et de « tout à fait » à « pas du tout d'accord » avec l'idée qu'il faut laisser les femmes libres de s'habiller comme elles le veulent.

74. L'opposition à une totale liberté d'habillement des femmes est corrélée positivement à ce second facteur (+0,89), tandis qu'y est corrélé négativement le sentiment que la *burqa*, l'interdiction de montrer la figure du prophète et le port du voile posent problème pour vivre en société (respectivement -0,35, -0,20 et -0,14).



Pour compléter ce bilan des préjugés envers les Juifs et les Musulmans, il faudrait ajouter les perceptions que chaque groupe a de l'autre, marquées par une longue histoire. Les résultats de l'enquête de 2022 ouvrent quelques pistes, en montrant qu'une origine étrangère, en particulier non européenne, et le fait d'être musulman, en particulier pratiquant et avec une vision intransigeante de sa religion (« *ma religion est la seule vraie* ») accroissent la probabilité d'avoir des scores élevés sur notre échelle d'antisémitisme traditionnel, toutes choses égales par ailleurs. Mais on ne peut aller très loin, fautes d'effectifs suffisants, et on manque d'enquêtes comme celle, pionnière, que réalisaient Sylvain Brouard et Vincent Tiberj en 2005 sur les Français issus de l'immigration maghrébine, africaine et turque, en majorité musulmane, dans *Français comme les autres*?<sup>75</sup>. Elle faisait déjà apparaître une tension sur la question israélienne et une plus grande réceptivité aux préjugés antisémites – des questions au cœur du débat sur le « nouvel antisémitisme », pour de multiples raisons : malaise identitaire, crispation religieuse, agacement à l'égard d'une communauté perçue comme plus anciennement installée, socialement plus favorisée, plus présente dans l'espace public. Il y a encore moins d'études sur l'image que les Juifs ont des Musulmans<sup>76</sup>. Des outils qualitatifs plus fins sont nécessaires pour explorer la manière dont les différentes minorités, pas seulement juive et musulmane, interagissent au quotidien, en les situant dans leur contexte de résidence.

### 1.1.2.3.3. Le racisme anti-Chinois et anti-Asiatiques

En 2016, la minorité chinoise a été victime d'une série d'agressions particulièrement violentes, notamment à Aubervilliers où plus d'une centaine de plaintes furent déposées. La mort d'un couturier, Haolin Zhang, décédé des suites de ses blessures, avait suscité alors une grande mobilisation contre le racisme envers les Chinois et, plus largement, les populations des pays de l'Est et du Sud Est asiatique, et libéré la parole à propos d'un racisme longtemps ignoré<sup>77</sup>. Au départ le Baromètre de la CNCDH ne posait qu'une question sur cette minorité, portant sur la perception des « Asiatiques » comme formant ou non « *un groupe à part* »

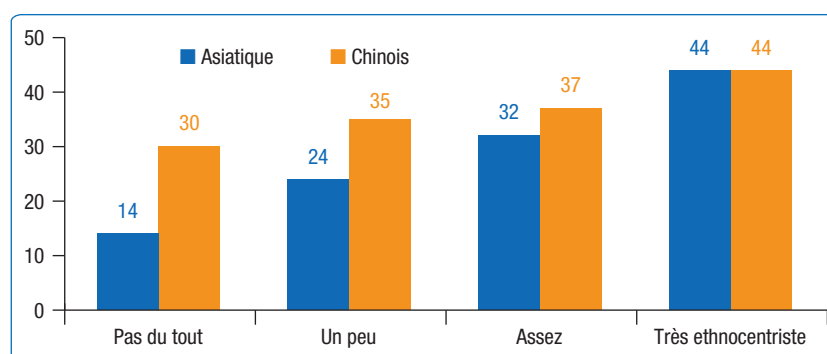
75. BROUARD Sylvain, TIBERJ Vincent, *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Presses de Sciences Po, 2005.

76. Une de rares études portant sur des effectifs suffisamment nombreux est celle coordonnée par l'Ifop pour la Fondation Jean Jaurès dont est issu le livre de Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach (*L'an prochain à Jérusalem*, Editions de l'Aube, 2016) qui montre la diversité interne de cette population se définissant comme juive, notamment dans sa perception de l'islam. 51 % estiment qu'« *il ne faut pas faire d'amalgame, les Musulmans vivent paisiblement en France et seuls des islamistes radicaux représentent une menace* » contre 40 % estimant que « *L'islam représente une menace* » (contre 63 et 32 % dans la population française en général ; voir [https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/883-1-document\\_file.pdf](https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/883-1-document_file.pdf), p. 32-34), perceptions variant fortement selon l'âge, le genre, l'origine et le niveau de pratique religieuse. L'enquête a été reconduite en 2008, avec des résultats très similaires. Voir aussi TIBERJ Vincent, « The Muslims next door. Portraits d'une minorité religieuse française », in BUCAILLE Laetitia, VILLECHAISE Agnès (dir.), *Désir d'islam*, Presses de Sciences Po, 2020, p. 35-55.

77. Voir notamment la compilation réalisée par JULLION Marie-Christine, « La Chine et les Chinois : préjugés et stéréotypes. Des mots pour le dire en français » (disponible ici : [http://www.ledonline.it/LCM/allegati/826-7-Asia\\_12.pdf](http://www.ledonline.it/LCM/allegati/826-7-Asia_12.pdf)). Il commence à y avoir des travaux sur le vécu de cette minorité, voir notamment WANG Simeng, *Illusions et souffrances. Les migrants chinois à Paris*, Éditions rue d'Ulm, 2017 et le projet « Emergences » qu'elle coordonne avec Hélène Le Bail sur l'identité des Chinois en Île-de-France (accessible ici : <https://chinoisenidf.hypotheses.org/3765>).

dans la société. Depuis, de nouvelles questions ont été ajoutées, explorant la différence de perception entre Chinois et Asiatiques, le stéréotype selon lequel les Asiatiques seraient « très travailleurs », le degré de tolérance aux insultes à leur égard. La pandémie et les controverses sur l'origine chinoise du virus ont renforcé ces préjugés, sur le mode complotiste. L'image d'un groupe à part, on l'a vu, est plus fréquemment associée aux Chinois qu'aux Asiatiques, faisant des Chinois en 2022 le groupe le plus souvent perçu comme « à part » après les Musulmans (voir *supra*, figure 20). Un résultat qu'on peut lier à la perception de la Chine comme une puissance économique montante et un peu menaçante avant même la Covid-19<sup>78</sup>. Ces préjugés sont étroitement associés au niveau d'ethnocentrisme (figure 28).

Figure 28.  
Perception des Chinois et des Asiatiques comme un « groupe à part » par niveau croissant d'ethnocentrisme (en %)



Source : Baromètre CNCDH 2022.

Dans les enquêtes en face à face de 2016 et 2017, on avait mesuré le poids du stéréotype selon lequel les Chinois seraient « très travailleurs ». Il était approuvé par 77 % des personnes interrogées en 2017, soit une hausse de 3 points par rapport à l'enquête d'octobre 2016 et de 6 points par rapport à celle de janvier 2016 (enquête spéciale post-attentats), un niveau nettement plus élevé que pour les Maghrébins ou les Noirs, que 46 % seulement des sondés estimaient « très travailleurs ». Or, l'adhésion à ce stéréotype, *a priori* positif, est d'autant plus forte que la personne a des scores élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme. Il est ambivalent ; il peut, tout autant qu'un stéréotype négatif, se retourner contre le groupe auquel il s'applique, cacher ressentiment et jalousie, un peu comme le stéréotype associant les Juifs à l'argent, et il essentialise le groupe. L'analyse factorielle (voir *supra*, 1.1.2.2., tableau 5) montre d'ailleurs que les préjugés envers les Chinois et les Juifs forment un troisième facteur spécifique dans une analyse factorielle des préjugés. Dans les deux cas, il s'agit de groupes suscitant des jugements ambivalents : ils travaillent, ils ont de l'argent, ils sont influents.

78. Voir le sondage de Kantar Sofres pour l'Institut Montaigne (11-13 septembre 2018) : 69 % des personnes interrogées voient dans la Chine un pays éloigné des valeurs et de la culture française, 40 % (contre 30 %) y voient plutôt une « menace » qu'une « opportunité » sur le plan technologique et 43 % (vs 27 %) sur le plan économique (voir <https://app.box.com/s/ldcvnz3pajgp0j4wpxa7t1xrglnhtw4c7>).

### 1.1.2.3.4. Le racisme anti-Noirs

Les recherches sur le racisme se sont développées très tôt aux Etats-Unis autour de la question noire. Le sociologue W. E. B. Du Bois a été le premier à mettre en évidence la persistance d'une *color line* (« ligne de partage des couleurs ») discriminatoire, héritée de quatre siècles d'esclavage et de ségrégation<sup>79</sup>. L'essor des *Black Studies* en tant que telles remonte aux années 60. Ce n'est pas le cas en France où le modèle universaliste républicain nourrit une réticence certaine à catégoriser la population selon des critères ethniques ou raciaux. Ne serait-ce que prendre en compte dans une enquête la couleur de peau, réelle ou perçue, reste tabou. Lors de la première enquête TeO<sup>80</sup> (« Trajectoires et Origines, enquête sur la diversité des populations en France »), menée par l'Ined et l'Insee pour explorer les trajectoires sociales et les conditions de vie des migrants et leurs descendants, une question devait porter sur la manière dont la personne se voyait, notamment en termes de couleur<sup>81</sup>. Controversée<sup>82</sup>, la question fut finalement retirée et rares encore sont les enquêtes qui l'incluent<sup>83</sup>. Depuis une quinzaine d'années toutefois, dans la foulée des études dé-coloniales et des mobilisations des groupes se considérant racisés, les recherches sur la condition noire<sup>84</sup> et son symétrique, la « blanchité », se développent<sup>85</sup>. Le rapport annuel de la CNCDH de 2018 comportait un chapitre sur « Racisme et couleur de peau », appuyé sur un volet expérimental du sondage explorant le racisme anti-Noirs à partir de tests projectifs, et celui de 2019 y consacrait un focus spécial<sup>86</sup>.

Ces rapports ont souligné un paradoxe. Dans le débat public, sur les réseaux sociaux, dans les stades, c'est à l'égard des Noirs que s'exprime le racisme le plus cru, infériorisant et animalisant. En témoignent les réponses à un appel à témoignage de *Libération* (1<sup>er</sup> juillet 2015) demandant « *c'est quoi être noir en France au quotidien ?* », un documentaire récent sur le foot pour Canal+ Sports « *Je ne suis pas un singe* »<sup>87</sup>, ou encore le livre collectif *Noire n'est pas mon métier*, publié par 16 femmes, comédiennes, et noires, racontant les stéréotypes contre lesquelles elles se battent au quotidien<sup>88</sup>. De même, la couleur de peau ressort comme un critère de discrimination déterminant sur le marché du travail,

79. DU BOIS W. E. B., *Les Noirs de Philadelphie. Une étude sociale*, La Découverte, 2019 (trad. de l'anglais par Nicolas Martin-Breteau). Une exposition au Musée du Quai Branly (octobre 2016 – janvier 2017) rappelait récemment le combat des artistes : « *The Color line. Les artistes africains-américains et la ségrégation* » (voir <http://www.quaibrantly.fr/fr/expositions-evenements/amusee/expositions/details-de-levenement/the-color-line-36687/>).

80. Voir <https://teo1.site.ined.fr/>.

81. « *Vous considérez vous comme : blanc, noir, arabe ou berbère, asiatique, du Sous-Continent indien ?* ».

82. Sur ces controverses, voir le dossier-débat sur « L'usage des catégories ethniques en sociologie » coordonné et présenté par Georges Felouzis, in *Revue française de sociologie*, 49 (1), 2008, p. 127-167 ; JUGNOT Stéphane, « Les débats français sur les statistiques « ethniques » : une histoire sans fin ? », IRES *Document de travail* 1, 2016, p. 34-37.

83. Depuis d'autres enquêtes sont passées outre notamment le Baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi du Défenseur des droits et l'Organisation internationale du travail, dès 2016.

84. Voir NDIAYE Pap, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Calmann-Lévy, 2008.

85. Pour un bilan, voir les journées d'étude sur « La condition blanche. Réflexion sur une majorité française », organisée à l'EHESS par Mathilde Cohen et Sarah Mazouz (Cnrs-Ceraps), 29 juin 2018.

86. CNCDH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2019*, La Documentation française, 2020, p. 123-143.

87. Film d'Olivier Ducourt avec notamment Samuel Eto'o, Mario Balotelli, Patrick Vieira et Samuel Umtiti.

88. *Noire n'est pas mon métier* (collectif), Seuil, 2018, présenté par Aïssa Maïga.

comme le montrent les Baromètres conduits pour le Défenseur des droits<sup>89</sup> sur la perception des discriminations dans l'emploi, centrés sur l'exposition de la population aux propos et comportements sexistes, homophobes, racistes, liés à la religion, à l'état de santé au travail ou au handicap. Si l'on s'en tient à la population en activité, une personne sondée sur quatre déclare avoir déjà fait l'objet de propos ou de comportements discriminatoires dans son environnement professionnel. La couleur de peau est clairement un facteur aggravant, le fait d'être perçu comme « non-blanc » doublant la probabilité d'être victime de discrimination ou de harcèlement discriminatoire<sup>90</sup>. Pourtant, dans les enquêtes de la CNCDH, les Noirs ont une meilleure image que les minorités d'origine magrébine, les Musulmans ou les Roms. Sur l'indice longitudinal de tolérance, qui mesure l'acceptation de la diversité, la minorité noire, avec la minorité juive, a régulièrement les meilleurs scores<sup>91</sup>. Retrouve-t-on, cette année, ce même paradoxe ? À défaut de questions sur la couleur de peau perçue, l'enquête inclut des questions permettant d'explorer la manière dont sont vus les Noirs comparés aux autres groupes et dans quelle mesure ce rejet est corrélé aux autres indicateurs de racisme.

### Les indicateurs de racisme anti-Noirs

Une question régulièrement posée porte sur le soupçon de communautarisme exprimé par le sentiment qu'une minorité ethnique ou religieuse forme « un groupe à part dans la société » (voir *supra*, figure 20). Les Noirs sont avec les Antillais ceux qui ont le moins cette image, perçus comme formant un groupe à part par 13 % des sondés (contre 15 % en 2019), à peine plus souvent que les Antillais (11 % contre 10 % il y a 3 ans). Une légère différence qui s'explique parce que les Antilles, c'est la France, tandis que la catégorie « Noirs » est plus hétérogène, susceptible d'évoquer des populations plus lointaines et moins intégrées.

Une autre série de questions explore le degré de gravité perçue d'une série de comportements discriminatoires, faisant varier aléatoirement le type de situation (refus d'embauche, refus du mariage avec un de ses enfants) et l'origine de la personne discriminée (parce qu'elle est noire, ou magrébine). Comme lors des années précédentes, le sentiment que c'est « très grave » est un peu plus fort pour le refus d'embauche que pour le choix du conjoint de son enfant, domaine plus personnel. Il a progressé en moyenne de 2 points depuis 2019. Mais quelle que soit la discrimination évoquée, elle est jugée un peu plus grave si la victime de discrimination est noire que si elle est magrébine (+ 2 points d'écart).

Le sondage inclut aussi une question spécifique à la population noire, relative à la traite et à l'esclavage. Ces phénomènes, avant même la colonisation, ont joué un rôle décisif dans la construction de stéréotypes infériorisant et dépréciant les Noirs dans leur ensemble, et de nombreuses associations se battent pour faire

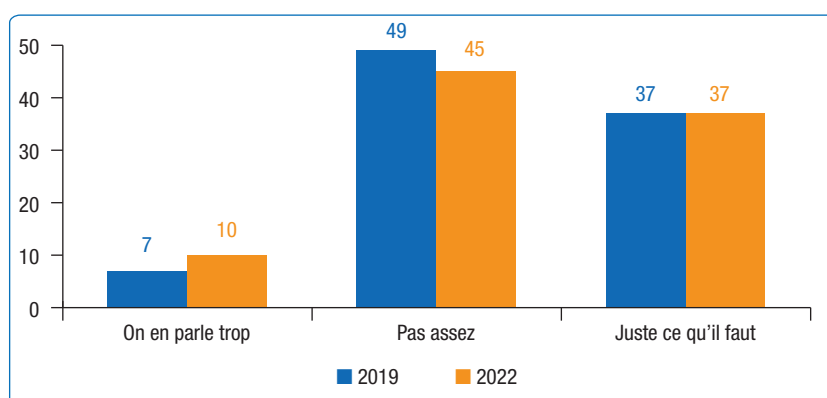
89. Voir *infra*, 1.2.3.

90. Défenseur des droits et Organisation internationale du travail, *13<sup>e</sup> Baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi*, décembre 2020 ([https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd\\_13e-barometre-discriminations-emploi\\_2020.pdf](https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_13e-barometre-discriminations-emploi_2020.pdf)).

91. MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, VITALE Tommaso, in CNCDH, « L'indice de tolérance a-t-il atteint un plafond ? », in *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2019*, La Documentation française, 2020, p. 54.

reconnaître et réparer ces traumatismes<sup>92</sup>. La loi Taubira de 2001 assimilant la traite négrière à un crime contre l'humanité, la création d'un Comité national pour la mémoire de l'esclavage (2004), l'instauration d'une journée nationale commémorant l'abolition de l'esclavage le 10 mai, puis en 2017 celle d'une autre journée, le 23 mai, en hommage aux « victimes de l'esclavage colonial », vont dans ce sens, tout en suscitant des polémiques<sup>93</sup>. La question a été formulée sur le modèle des questions concernant l'extermination des Juifs, des Tsiganes et des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale, demandant si de l'avis des personnes interrogées, on parle assez des traites négrières et de l'esclavage des Noirs. La majorité des personnes interrogées estime qu'on en parle « juste ce qu'il faut », voire « pas assez » (respectivement 45 % et 35 % des réponses). Entre 2019 et 2022, la proportion de personnes en faveur du statu quo n'a pas varié (37 %). En trois ans toutefois le sentiment qu'on n'en parle pas assez a baissé de 4 points à l'avantage du sentiment qu'on en parle « trop » (figure 29), indice d'une certaine crispation, surtout à droite, autour de cet enjeu de mémoire, qu'on notait déjà dans le Baromètre racisme en ligne de 2021 (+8,5 % points par rapport à 2019)<sup>94</sup>.

Figure 29.  
Mémoire de la traite et de l'esclavage (en %)



Source : Baromètre CNCDH 2022.

Comme dans les enquêtes précédentes, la population noire a une meilleure image dans l'opinion que la plupart des autres minorités, en particulier celles d'origine maghrébine. Tout se passe comme si, parmi les nombreux stéréotypes

92. Le CM98 (Comité Marche du 23 mai 1998) notamment porte un projet de Mémorial national des victimes de la traite négrière et de l'esclavage dans les colonies françaises, soit 200 000 esclaves émancipés en 1848, qui n'avaient pas de nom, juste un prénom et un matricule, dont il essaie de retracer les origines.

93. Contestant l'assimilation de l'esclavage à un crime contre l'humanité, critiquant une vision de la traite limitée à la traite transatlantique, voire le principe même des lois mémorielles et de la concurrence victimaire qu'elles engendreraient. Voir l'article de Françoise Vergès, « Les troubles de la mémoire », sur le site de *Africultures*, 30 juin 2006 (disponible ici : <http://africultures.com/les-troubles-de-memoire-traite-negriere-esclavage-et-ecriture-de-l-histoire-4475/>) ainsi que le bilan fait par Marcel Dorigny : « L'esclavage, une histoire qui concerne la nation entière », *Le Monde*, 24 avril 2009.

94. ANDO Yuma, MAYER Nonna, MICHELAT Guy, TIBERJ Vincent, VITALE Tommaso, « Mise en perspective de trente ans d'évolution par les chercheurs », in CNCDH, *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Année 2020*, La Documentation française, 2021, p. 90.

racistes hérités de la colonisation, dominaient ceux voyant les Noirs comme « de grands enfants », naïfs, primitifs, mais pas dangereux, qu'exprimaient une affiche comme « *Y a bon Banania* » ou un sketch comme « L'Africain » de Michel Leeb<sup>95</sup>. Les Maghrébins et les Arabes, eux, seraient d'abord perçus comme musulmans, et souffriraient de l'image négative qu'a aujourd'hui l'islam en France, associé dans l'imaginaire collectif au terrorisme et au *djihad*. Ce n'est pas le cas des Noirs, alors même que beaucoup d'entre eux, notamment la plupart des Sénégalais ou des Maliens, sont musulmans.

### La structure des préjugés anti-Noirs

Dans un second temps, nous avons cherché si ces opinions relevaient d'une seule et même attitude anti-Noirs, en y rajoutant l'indicateur de racisme biologique (la croyance en une hiérarchie des races humaines)<sup>96</sup>, l'hypothèse étant qu'elle soutient particulièrement certains préjugés anti-Noirs, à en juger par les insultes et les cris de singe entendus dans les stades ou propagés sur les réseaux sociaux.

Tableau 12.  
Corrélations entre les opinions envers les Noirs (R de Pearson)

|  | Embauche | Mariage | Traites | Races  | « À part » |
|--|----------|---------|---------|--------|------------|
| Refus d'embaucher une personne noire qualifiée (de « très grave » à « pas du tout »)               | 1        | 0,59**  | 0,19**  | 0,17   | 0,19**     |
| Contre marier son enfant à personne noire (de « très grave » à « pas du tout »)                    |          | 1       | 0,19**  | 0,19** | 0,23**     |
| On ne parle « pas assez » / « assez » / « trop » des traites et de l'esclavage                     |          |         | 1       | 0,07*  | 0,02       |
| « Les races humaines n'existent pas », « se valent », il y a des « races supérieures à d'autres »  |          |         |         | 1      | 0,18**     |
| Noirs / Antillais ne forment « pas un groupe », forment un « groupe ouvert », un « groupe à part » |          |         |         |        | 1          |

Source : Baromètre CNCDH 2022. Variables recodées dans le sens de l'intolérance croissante. \*\* : corrélation significative au niveau 0,01 (bilatéral).

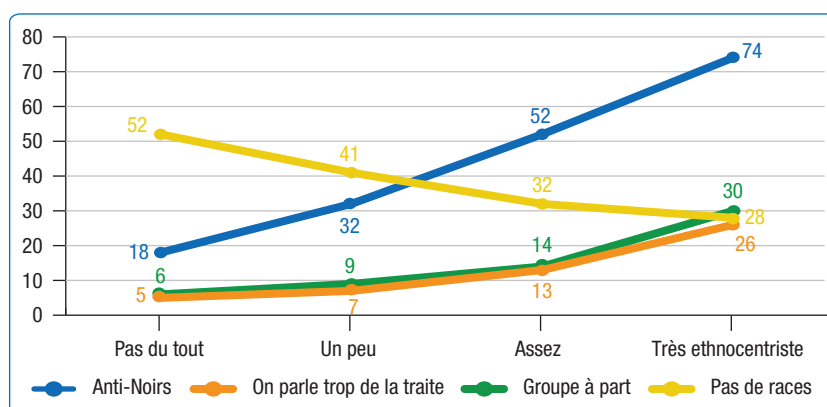
Les deux opinions les plus corrélées (0,59) sont des indicateurs classiques de distance sociale : ne pas condamner un refus d'embauche ou un refus de mariage avec un de ses enfants d'une personne parce qu'elle est noire revient à ne pas vouloir de contacts sociaux avec elle, au travail ou en famille. Ces deux opinions sont moins corrélées avec le sentiment que les Noirs forment un groupe à part, qu'il existe des races supérieures à d'autres et qu'on parle trop des traites négrières et de l'esclavage (entre 0,17 et 0,19). Cette dernière opinion n'est corrélée ni avec le sentiment que les Noirs forment un groupe à part ni avec la croyance en une hiérarchie des races humaines (respectivement 0,02 et 0,07).

95. DUFOUR Françoise, « La stéréotypie comme matérialité discursive d'une dominance sociale dans les projets de colonisation de l'Afrique occidentale », *Revue des africanistes*, 80 (1-2), 2010, p. 267-282.

96. Nous avons regroupé les réponses splittées Antillais/Noirs à la question sur la perception comme un « groupe à part » pour avoir les mêmes effectifs que pour les autres questions.

L'hypothèse d'une dimension unique de racisme anti-Noirs, à partir de ces cinq questions, n'est donc pas vérifiée<sup>97</sup>. En revanche, les deux questions de distance sociale (refus d'embauche et refus de mariage) permettent bien de construire une échelle robuste de racisme anti-Noirs variant de 0, si la personne juge très grave ces deux discriminations, à 6 si elle les juge « pas grave du tout ». Et ce rejet des Noirs s'inscrit dans une vision intolérante de la société, dévalorisant l'Autre (figure 30). Plus la personne a des scores élevés sur l'échelle d'ethnocentrisme, plus elle aura des scores élevés sur l'échelle de racisme anti-Noirs et, dans une moindre mesure, tendance à considérer que les Noirs forment un groupe à part, qu'on parle bien assez des traites et de l'esclavage, et moins elle estimera qu'il n'existe pas de races humaines.

Figure 30.  
Racisme anti-Noirs par niveau croissant d'ethnocentrisme (en %)



Source : Baromètre CNCDH 2022. Pas du tout ethnocentriste si scores de 0-1, un peu 3-4, assez 4-5, très 6-10.

Autant de résultats qui confirment, comme les années précédentes, qu'il y a des traits communs à tous les préjugés, mais que chacun se décline de manière différente, selon l'héritage du passé et les particularités du moment.

#### 1.1.2.4. LE CAS PARTICULIER DE L'ANTITSIGANISME

Après plus de deux ans de pandémie et de gestion prioritaire de la crise sanitaire, qu'est-ce qui a changé dans l'attitude des Français vis-à-vis des Roms ? Au moment où nous avons réalisé la précédente enquête avec des entretiens en face à face en 2019, nous avons observé comment certains des préjugés les plus vieux et infondés avaient recommencé à circuler et à alimenter des formes d'action très violentes. En mars 2019, par exemple, en Seine-Saint-Denis, suite à des messages circulant au sujet d'enlèvements présumés d'enfants par des Roms

97. Une analyse de fiabilité donne un alpha de Cronbach faible de 0,57, et de 0,59 si on exclut de l'échelle les questions sur le séparatisme et sur la traite. En revanche les deux indicateurs de distance sociale font échelle (alpha de 0,72).

conduisant une camionnette blanche, des actes extrêmement graves (agressions et attaques) s'étaient produits : plus de 37 attaques sur deux semaines avaient été recensées<sup>98</sup>. La pandémie a rendu les Roms moins saillants : on en a moins parlé et la pauvreté de certains groupes a été moins spectacularisée.

Le baromètre CNCDH a enregistré une augmentation significative du niveau de tolérance, ce qui n'a pas été vu depuis des années. Il a même dépassé le niveau de 2011, lorsque nous avons commencé à le mesurer. La pire année est pour le moment 2013, qui a enregistré le niveau de tolérance le plus bas ; il a ensuite augmenté puis s'est stabilisé entre 2016 et 2019. Aujourd'hui, nous avons un niveau de tolérance beaucoup plus élevé (+5 points), ce qui réduit partiellement l'écart avec le niveau de tolérance envers les Musulmans. Comme nous le verrons dans cette partie, nous avons également construit une échelle d'antitsiganisme qui nous permet de voir plus en détail la tendance du sentiment d'hostilité envers les Roms et les Gens du voyage. Cette échelle nous permet de constater un processus très intéressant, avec une forte augmentation du pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'hostilité anti-Roms, notamment chez les artisans, commerçants, chefs d'entreprise mais aussi chez les ouvriers : des catégories socioprofessionnelles qui présentaient auparavant un niveau d'hostilité et de préjugés beaucoup plus élevé. C'est le changement de leurs attitudes qui fait avancer la réduction des préjugés contre les Roms. De même, la prévalence de l'hostilité antitsigane a diminué ces dernières années chez les personnes moins instruites.

Cette année, donc, le baromètre de la CNCDH montre une importante dynamique de croissance de la tolérance et de réduction de la diffusion de plusieurs préjugés antitsiganes. On observe des proportions plus élevées de citoyens avec une meilleure connaissance et une moindre adhésion aux stéréotypes dans leur ensemble. À titre d'exemple, en avril 2022, 50 % des personnes interrogées pensent que les Roms – et plus spécifiquement les Roms migrants – ne veulent pas s'intégrer en France. Autrement dit, ce cliché est encore partagé par la moitié de la société française. Ils étaient néanmoins 52,5 % en 2019, 55 % en 2016 et même 78 % en 2013 à le penser.

Les préjugés anti-Roms articulent peur, mépris et envie. Des stéréotypes traditionnels, reflétant la méconnaissance de la situation des Roms, restent répandus. 66,5 % des sondés pensent ainsi encore que les Roms migrants « *sont pour la plupart nomades* », mais c'est presque 20 points de moins par rapport à 2014. On observe également que les préjugés les plus négatifs commencent à être légèrement moins répandus. L'idée que les Roms « *vivent essentiellement de vols et de trafics* » est aujourd'hui partagée par un peu plus du 44 % de notre échantillon, un autre résultat très significatif (car ils étaient 48 % en 2019, 52 % en 2018, et 78 % en décembre 2013). Il en va de même pour le stéréotype selon lequel les Roms « *exploitent très souvent les enfants* » : partagé par 85 % de l'échantillon fin 2014, il baisse à 65 % en 2016 et 2017, à 63 % en 2018, à 60 %

98. Sur les lynchages en Seine-St-Denis, voir VITALE Tommaso, « Lynchages de Roms : les mécanismes du stéréotype », *The Conversation*, 29 mars 2019 ; ABOUT Ilse, « Unwanted "Gypsies". The Restriction of Cross-Border Mobility and the Stigmatisation of Romani Families in Interwar Western Europe », *Quaderni Storici*, 2014, 49 (2), p. 499-532.



en novembre 2019 et arrive à 54,3 % en avril 2022. Il s'agit d'un résultat important à souligner, puisqu'il montre une tendance à la baisse en ce qui concerne sa diffusion. L'hostilité envers les Roms, comme nous le verrons, est moins liée à la perception d'une détérioration de ses conditions de vie.

Par rapport aux autres minorités, les préjugés, les stéréotypes, les connaissances erronées, les sentiments de peur et d'hostilité continuent de se mêler avec une force et une intensité particulière. Mais leur niveau de diffusion a beaucoup baissé ces trois dernières années. On commence à voir les effets positifs de la nouvelle politique de résorption des bidonvilles, conformément à l'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018<sup>99</sup> qui l'a inscrite dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

De fait, les groupes tsiganes sont moins souvent constitués en boucs émissaires par les élites politiques, sociales et médiatiques. La gestion des problèmes de stationnement de ceux qui exercent une profession itinérante, mais aussi la stratégie de résorption des bidonvilles, deviennent des politiques plus routinières, moins spectaculaires, voire moins instrumentalisées. La mobilisation des associations pour la défense des droits des Roms et des Gens de voyage s'est renforcée, en réaction aux discriminations institutionnelles et sociétales dont ils sont victimes, à l'école comme dans l'accès au logement. Ces associations mettent en avant une image plus positive de cette minorité dans la presse. Elles développent une stratégie de plus en plus centrée sur la lutte contre les idées reçues<sup>100</sup>. Elles se réfèrent aussi au rappel du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, qui a demandé à la France de « garantir à tous les enfants le droit à l'éducation sans discrimination »<sup>101</sup>, en s'appuyant sur le témoignage et l'engagement direct des enfants « privés du droit à l'éducation », pour relancer « le droit à l'instruction publique pour tous et toutes »<sup>102</sup>.

#### 1.1.2.4.1. Les préjugés sur la volonté de prendre part à la société française

Tsiganes, Bohémiens, Manouches, Gens du Voyage, Roms, groupes romanyi, Romanichels, Gitans, Roms... Les questions de terminologie et de définition sont difficiles et controversées. Les spécialistes insistent sur la pluralité des racines

99. Inscrite dans le plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (11 septembre 2017), l'instruction du gouvernement du 25 janvier 2018 développe une approche centrée sur la lutte contre la grande précarité, indépendamment de l'origine des personnes, à la différence de l'approche plus « ethnique » de l'insertion des « populations roms » adoptée par la Commission européenne ; voir AGUILERA Thomas, VITALE Tommaso, « Bidonvilles en Europe, la politique de l'absurde », in *Revue Projet*, 2015, 348 (5), p. 68-76. Dans ce cadre, la Dihal soutient les territoires afin qu'ils formalisent des stratégies territoriales « partenariales », concertées, visant la résorption des bidonvilles et campements illicites, dans une perspective plus large qu'un simple encadrement des évacuations, avec des programmes d'insertion.

100. Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, *Les Roms. Luttes contre les idées reçues*, 2017, disponible sur le site [www.romeurope.org](http://www.romeurope.org).

101. ONU – Convention relative aux droits de l'enfant, Comité des droits de l'enfant, *Observations finales concernant le cinquième rapport périodique de la France*, 2016, CRC/C/FRA/CO/5.

102. Association Trajectoires, Fondation Caritas, Secours Catholique, *Habitants des bidonvilles en France : connaissance des parcours et accès au droit commun*, 2017, disponible sur le site <http://www.trajectoires-asso.fr>.

locales et la multiplicité des dialectes, langues et trajectoires de ces différents groupes. Mais, en même temps, ils insistent sur un air de famille entre eux et une certaine unité<sup>103</sup>. Pour tenir compte de cette hétérogénéité, les questions de l'enquête CNCDH portent traditionnellement à la fois sur les Roms et sur les Gens du voyage. Si l'on s'en tient aux dix dernières années, les chiffres dessinent à partir de 2013 une tendance précise. Fin 2013, plus de 87 % de la population considéraient les Roms comme un « *groupe à part* » dans la société (soit une augmentation de 21 points depuis janvier 2011), contre 82 % pour les Gens du voyage. En octobre 2016, ce n'est plus le cas que pour 66 % des sondés concernant les Roms (ils étaient 74 % en janvier 2016) et 68 % pour les Gens du voyage. En novembre 2019 les deux pourcentages sont à 68 % pour les Gens du Voyage et à 69 % pour les Roms, et ils diminuent à nouveau en avril 2022 ; mais ils diminuent beaucoup plus pour les Roms que pour les « voyageurs » : ce pourcentage est de 60 % pour les Roms, mais de 64,5 % pour les Gens du voyage (voir figure 31 ci-dessous).

En milieu urbain, les contacts noués à l'école, aux fêtes de quartiers, aux anniversaires des enfants, ainsi que les interactions qui se déroulent dans des espaces moins associés à des stéréotypes (la fête de la ville, les files d'attente dans des services municipaux...) permettent de déconstruire certains préjugés. Ces contacts sont performatifs, c'est-à-dire qu'ils sont importants du point de vue des conséquences qu'ils produisent. En dix ans, environ un quart de la population (-27 points de pourcentage) a abandonné les fantasmes d'un communautarisme radical des Roms. Aujourd'hui, ce soupçon de communautarisme reste plus fort pour les « voyageurs », comme si les Gens de voyage restaient toujours entre eux, sans relations de voisinage, sans échanges ni amitiés ancrées dans leur lieu de vie et de travail<sup>104</sup>.

Entre 2011 et 2013, le pourcentage des sondés qui considèrent les Roms comme un groupe « *ouvert aux autres* » avait diminué de moitié (de 8 % à 4 %) ; en 2014, ce pourcentage était remonté à 6,7 % (pour les Roms) et à 10,5 % (pour les Gens du voyage). Durant l'année 2016, on note une progression de ce taux pour les gens du voyage (13,6 % en janvier, 16 % en octobre), qui se poursuit légèrement en 2017 (17 %). Il était un petit peu plus faible en novembre 2019 (15 %). En avril 2022, il est à nouveau à 13 %, un retour en arrière. Ainsi, aujourd'hui, très peu de personnes considèrent que les Gens du voyage sont ouverts aux autres. On peut faire l'hypothèse que même si, au cours des dernières années, un nombre croissant de personnes a noué des relations sociales positives avec les « voyageurs », on peut y voir les effets négatifs de certaines vidéos virales sur YouTube stigmatisant les Manouches français. On retrouve la tension entre le poids des relations interpersonnelles et le contrepoids des stéréotypes véhiculés par les réseaux sociaux.

En revanche, il n'y a pas de progression pour les Roms : stable (10 %) en 2017 et 2018, le pourcentage de personnes qui estiment que les Roms sont un groupe

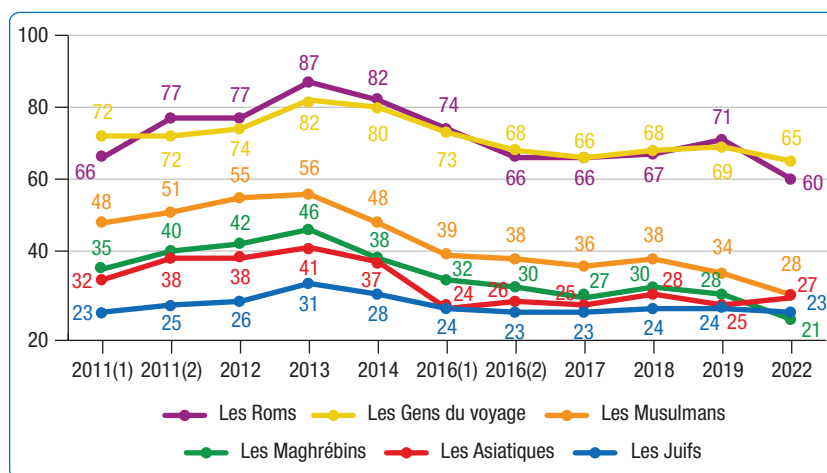
103. ASSEO Henriette, *Les Tsiganes, une destinée européenne*, Gallimard, 2006.

104. VITALE Tommaso, « Conflicts on Roma Settlements in Italian Cities : Normative Polarisation and Pragmatic Mediation », *Palaver*, 8 (1), 2019, p. 29-74.

ouvert aux autres descend légèrement en 2019 (8 %) et revient à 10,3 % au début de 2022.

Afin de mieux comprendre le léger processus de différenciation entre Roms et Gens du voyage dans la perception des sondés, nous pouvons observer un autre élément. En 2022, 18 % des répondants jugent que les Roms « *ne forment pas spécialement un groupe* » (ils étaient 16 % en 2019) ; cependant, seulement 13,5 % le pensent pour les Gens du voyage. Au total, les « *Tsiganes* », dans leur ensemble, restent perçus comme « *formant un groupe à part dans la société* » par un peu moins des deux tiers de la population en 2022 (63 %) alors qu'en 2018 comme en 2019 le pourcentage était 68 %.

Figure 31.  
Tendances à juger différents groupes comme « à part dans la société » (en %)



Source : Baromètres CNCDH en face à face, 2011-2022.

En janvier 2011, il n’y avait que 18 points d’écart entre la perception des Roms et des Musulmans comme un « *groupe à part* ». Cette différence atteint 34 points fin 2014, 37 en 2018, 35 en 2019, 32 en 2022. Même s’il baisse, cet écart montre la force des préjugés envers les Roms, surtout comparés à d’autres minorités. Il est encore plus fort entre les Gens du voyage (65 %) et les Musulmans (28 %) en 2022 : 37 points d’écart. Quant aux Gens du voyage, l’écart est de 44 points par rapport aux Maghrébins, 42 par rapport aux Juifs (contre 51 points en 2013), 38 par rapport aux Asiatiques (qui sont maintenant plus stigmatisés pour leur communautarisme et leur fermeture aux autres qu’il y a seulement 3 ans).

#### 1.1.2.4.2. Antitsiganisme et romaphobie

Un préjugé est une attitude ou une opinion systématiquement dirigée contre les membres d’un groupe ou d’une catégorie sociale. Il combine des croyances et des jugements de valeur avec des prédispositions émotionnelles. Les préjugés jouent un rôle clé dans la dynamique de justification des discours, des propos ainsi que des politiques, des actions et des pratiques discriminatoires. Les chercheurs

débattent aujourd'hui de la pertinence des concepts d'« *antigypsyism* » ou de « *romaphobia* »<sup>105</sup>. Ces analyses s'accordent toutefois sur la forte structuration d'attitudes et d'émotions négatives envers les personnes dites « Roms », qui peut aller jusqu'à la non-condamnation de propos racistes tenus en public (comme « *sale Rom* »). On assiste toutefois à une forte baisse de la proportion des sondés qui estiment que les personnes tenant publiquement ce type de propos « *ne doivent pas être condamnées* » : ils sont 11 % en novembre 2017, contre 24,5 % en 2013. Un examen approfondi des données indique un resserrement de l'écart avec les autres groupes. En 2013 et 2014, on mesurait encore un écart de 8 points quand on comparait les réactions aux propos anti-Roms et anti-Français. En 2019, cet écart a presque disparu et s'avère très similaire à l'écart existant avec les autres minorités. C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas inclure cette question en 2022.

Une analyse détaillée des chiffres permet de mieux comprendre la dynamique des préjugés dans le temps, et en particulier leur diffusion au cours de l'année passée. Si en 2013 et 2014, 86 % des personnes interrogées considéraient que les Roms migrants étaient pour la plupart « *nomades* », aujourd'hui cette opinion n'est partagée « que » par 66,5 % des répondants (depuis 2017, ils étaient 68 %). On passe de 2,4 % des personnes interrogées qui ne sont « *pas du tout d'accord* » avec cette affirmation en 2014 à 5,5 % en avril 2022, auxquelles on peut ajouter les 14,8 % de l'échantillon qui ne sont « *pas vraiment d'accord* ».

En outre, si 85 % des sondés considéraient en 2014 que les Roms « *exploitent très souvent les enfants* », ce pourcentage était tombé à 54 % en avril 2022 (contre 60 % en 2019). De même le stéréotype des Roms voleurs et trafiquants, partagé par plus des trois quarts des répondants en 2014 (77,5 %), ne l'est plus que par 44,5 % d'entre eux en 2022, soit un recul important de 33 points. Par ailleurs, on relève une baisse continue de l'adhésion à l'idée selon laquelle les Roms « *ne voudraient pas s'intégrer* » en France. Elle était en effet partagée par 77 % de la population en 2014, la première fois que l'on a posé cette question dans l'enquête CNCDH, puis est tombée à 54,3 % en 2016 et à 52,5 % en 2018 et en 2019 ; en avril 2022, le pourcentage est descendu à 50 %. En d'autres termes, plus d'un quart de la population a changé d'opinion en quatre ans à propos de la volonté des Roms de s'intégrer dans la société française – alors que pour deux tiers des Français, les Roms sont toujours des nomades, pour plus de la moitié d'entre eux il s'agit de personnes qui exploitent les enfants, et pour moins de la moitié seulement de voleurs qui ne veulent pas s'intégrer. Dans l'ensemble, on constate donc une baisse très significative du nombre de personnes partageant ces préjugés au cours des dix dernières années et cette baisse semble avoir progressé plus rapidement au cours des trois dernières années que dans les années précédentes.

105. MCGARRY Aidan, *Romaphobia. The Last Acceptable Form of Racism*, Zed Books, 2017. The Alliance against Antigypsyism, dans son texte *Antigypsyism. A Reference Paper* (2016, p. 6), souligne : « *The term antigypsyism – in citing the majority's projections of an imagined out-group of 'gypsies' which simultaneously constructs an imagined in-group – is analytically more accurate and makes clear that other groups – Sinti, Travellers, Manouches, Egyptians – are equally affected* » (voir [www.antigypsyism.eu](http://www.antigypsyism.eu)).

### 1.1.2.4.3. Mesurer l'hostilité envers les groupes tsiganes

Il est possible de construire une mesure synthétique d'hostilité de l'évolution et de la distribution des préjugés envers les Roms, ainsi que leur articulation. Prises ensemble, ces différentes variables révèlent un ordre symbolique fait d'homogénéisation et d'essentialisation. Cette échelle d'hostilité est solide et montre que l'hostilité a baissé entre 2014 et 2016, pour se stabiliser ensuite et reprendre sa baisse à nouveau jusqu'à aujourd'hui. Elle montre aussi la force de la structuration sociale de cette attitude antitsigane. Pour construire cette échelle hiérarchique, on a classé les réponses aux questions selon l'intensité de l'attitude mesurée, et calculé la distribution des scores de l'échelle pour les années 2014, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2022. Le tableau 13 montre l'ensemble des questions utilisées pour la construction de l'échelle ainsi que les réponses dénotant le niveau le plus haut d'hostilité, et leurs résultats. On a également ajouté les années 2012 et 2013 afin de suivre la dynamique du rejet pour chaque item au fil des années.

Tableau 13.  
Questions utilisées pour la construction de l'échelle de romaphobie (en %)

|  | 2012 | 2013 | 2014 | Janv.<br>2016 | Oct.<br>2016 | Nov.<br>2017 | Nov.<br>2018 | Nov.<br>2019 | Avril<br>2022 |
|--|------|------|------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| <i>Voici quelques opinions que nous avons entendues à propos des Roms migrants. Dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, pas vraiment d'accord ou pas d'accord du tout avec chacune d'entre elles. Les Roms migrants...</i> |      |      |      |               |              |              |              |              |               |
| <i>...sont pour la plupart nomades : Pas d'accord du tout / Pas vraiment d'accord / Plutôt d'accord / <b>Tout à fait d'accord</b></i>  | 44,8 | 47,0 | 45,6 | 36,3          | 31,8         | 33,6         | 31,7         | 27,7         | 27,9          |
| <i>...exploitent très souvent les enfants : Pas d'accord du tout / Pas vraiment d'accord / Plutôt d'accord / <b>Tout à fait d'accord</b></i>   | 44,7 | 49,9 | 45,2 | 34,1          | 34,2         | 32,8         | 31,0         | 27,7         | 24,7          |
| <i>...vivent essentiellement de vols et de trafics : Pas d'accord du tout / Pas vraiment d'accord / Plutôt d'accord / <b>Tout à fait d'accord</b></i>  | 36,2 | 41,1 | 40,8 | 26,8          | 23,9         | 20,7         | 21,1         | 20,3         | 17,2          |
| <i>...ne veulent pas s'intégrer en France : Pas d'accord du tout / Pas vraiment d'accord / Plutôt d'accord / <b>Tout à fait d'accord</b></i>   | –    | –    | 43,0 | 26,4          | 27,0         | 23,7         | 22,8         | 22,1         | 22,0          |
| <i>Pour chacune des opinions suivantes, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout ? Les Français roms / Gens du voyage sont des Français comme les autres :</i>                  |      |      |      |               |              |              |              |              |               |
| <i>Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord / Plutôt pas d'accord / <b>Pas d'accord du tout</b></i>  | –    | –    | –    | 14,8          | 13,2         | 12,7         | 13,8         | 10,8         | 11,7          |
| <i>(Gens du voyage uniquement)</i>   | 11,7 | 11,5 | 9,4  | 10,4          | 10,7         | –            | –            | –            | –             |

Source : Baromètres CNCDH en face à face, 2012-2022. \* Figurent en gras les réponses considérées comme relevant de la romaphobie

L'échelle de romaphobie que nous avons construite fournit un indicateur global d'hostilité à l'encontre des Roms, le même que pour les six dernières vagues du Baromètre CNCDH. La matrice de corrélations indique que les cinq variables sont suffisamment corrélées pour former un indicateur global de romaphobie.

Tableau 14.

**Matrice des corrélations entre les opinions à l'égard des Roms (avril 2022)**

|                                       | « Nomades » | « Exploitent les enfants » | « Vols et trafics » | « Ne veulent pas s'intégrer » | « Pas des Français comme les autres » | Corr. Item |
|---------------------------------------|-------------|----------------------------|---------------------|-------------------------------|---------------------------------------|------------|
| « Roms nomades »                      | 1           | 0.412**                    | 0.452**             | 0.498**                       | 0.229**                               | 0.697**    |
| « Exploitent les enfants »            |             | 1                          | 0.622**             | 0.583**                       | 0.334**                               | 0.797**    |
| « Vivent de vols et de trafics »      |             |                            | 1                   | 0.603**                       | 0.402**                               | 0.823**    |
| « Ne veulent pas s'intégrer »         |             |                            |                     | 1                             | 0.375**                               | 0.823**    |
| « Pas des Français comme les autres » |             |                            |                     |                               | 1                                     | 0.604**    |

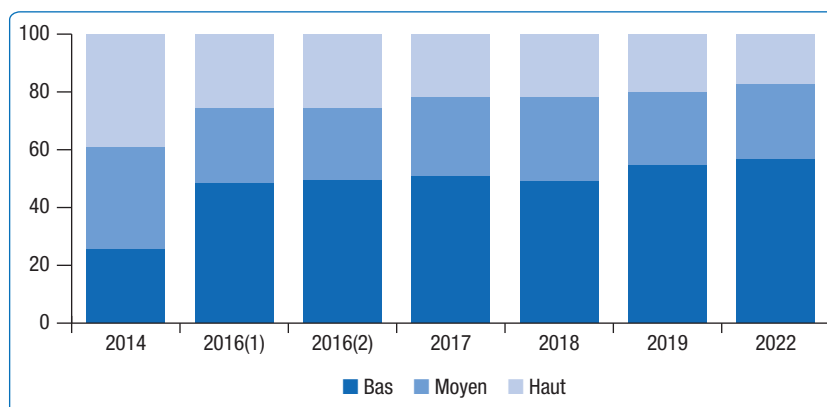
\* La corrélation est significative au niveau 0,05 (2-tailed).

\*\* La corrélation est significative au niveau 0,01 (2-tailed).

Source : Baromètre CNCDH en face à face, avril 2022. Corrélations mesurées par le R de Pearson. Les questions et les échelles sont orientées dans le sens de l'hostilité aux Roms ; la dernière colonne indique la corrélation de l'item à l'échelle de romaphobie.

Cette échelle d'attitude d'hostilité envers les Roms permet de hiérarchiser les répondants par niveau de préjugés, du plus bas au plus élevé, ce dernier regroupant les sondés qui ne considèrent pas les Français roms comme des Français à part entière, qui prennent les Roms pour des voleurs, des nomades et des exploiters d'enfants ne voulant pas s'intégrer en France. La figure 32 compare les niveaux de romaphobie en 2014, janvier 2016, octobre 2016, novembre 2017, novembre 2018 et novembre 2019. Sur cette échelle, l'hostilité à l'encontre des Roms a chuté depuis la fin de 2014, la proportion de notes élevées passant de 39% à 20%, et le pourcentage de notes basses (et donc moins racistes) a sensiblement progressé, passant de 25,5% à 54,5% à fin 2019, après trois ans pendant lesquels il était resté presque stable.

Figure 32.  
Échelle de romaphobie (2014-2022, en %)



Source : Baromètres CNCDH en face à face, 2014-2022.

Il est important de noter que la diffusion des sentiments négatifs à l'égard des Roms n'est pas uniforme dans l'ensemble du pays. Dans le Sud-Ouest, l'antitsiganisme est moins répandu. Il s'agit d'une partie de l'Hexagone où les niveaux moyen et élevé de l'échelle comptent pour 31 % de l'échantillon. Les régions de l'Ouest se caractérisent également par une plus faible hostilité envers les Roms (37%). Sachant que la moyenne nationale est de 43 %, les régions du Sud-Est sont en dessous de la moyenne (38,5 %). Il en va de même pour le Bassin Parisien Est (35%), et dans une moindre mesure pour le Bassin Parisien Ouest (40,5 %). Les préjugés antitsiganes sont beaucoup plus répandus dans l'Est et le Nord (56 % dans les deux cas), et à peine moins dans la région Île-de-France (53 %).

#### 1.1.2.4.4. Une stabilité des facteurs explicatifs des préjugés romaphobes

Les attitudes hostiles aux Roms s'expliquent par les mêmes facteurs que l'ethnocentrisme et l'antisémitisme, analysés dans les parties précédentes. Le tableau 15 présente les facteurs sociologiques d'analyse des préjugés. Comme on l'a vu, 43 % de la population obtient des scores moyens ou élevés sur l'échelle de romaphobie en avril 2022, soit une baisse de 3 % par rapport à fin 2019 et de 11 points par rapport à il y a six ans. Le tableau 15 indique les variations de ce pourcentage en fonction de plusieurs variables sociodémographiques, spécifiques à la sociologie du racisme. Le tableau souligne les différences entre les six dernières enquêtes considérées.

Tableau 15.  
Facteurs explicatifs de la romaphobie (en %)

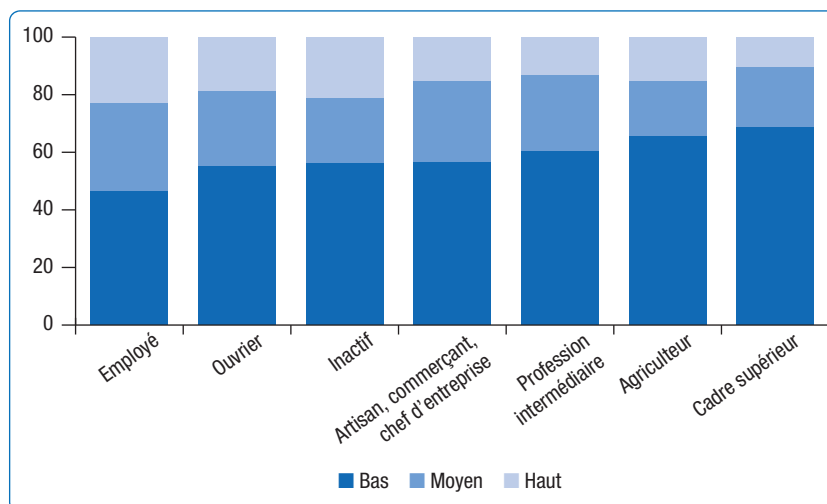
| % de scores moyens ou élevés sur l'échelle de romaphobie                          | Janv. 2016 | Oct. 2016 | Nov. 2017 | Nov. 2018 | Nov. 2019 | Avril 2022 |
|---|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| SEXE  |            |           |           |           |           |            |
| Homme   | 54         | 52        | 50        | 51        | 46        | 43         |
| Femme   | 50         | 50        | 49        | 51        | 46        | 43         |
| ÂGE   |            |           |           |           |           |            |
| 18-24 ans   | 33         | 31        | 36        | 33        | 28        | 29         |
| 25-34 ans   | 47         | 39        | 39        | 35        | 41        | 35         |
| 35-44 ans   | 49         | 48        | 46        | 47        | 39        | 35         |
| 45-59 ans   | 56         | 56        | 57        | 57        | 49        | 49         |
| 60 +  | 58         | 60        | 55        | 64        | 54        | 52         |
| DIPLOME   |            |           |           |           |           |            |
| Moins que le bac  | 65         | 62        | 57        | 62        | 56        | 52         |
| Bac   | 47         | 55        | 47        | 44        | 44        | 40         |
| Bac + 2   | 36         | 35        | 42        | 43        | 34        | 41         |
| Bac + 3   | 32         | 27        | 32        | 34        | 30        | 32         |
| CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE  |            |           |           |           |           |            |
| Artisan, commerçant, chef d'entreprise  | 61         | 67        | 66        | 67        | 57        | 44         |
| Cadre supérieur   | 36         | 27        | 40        | 41        | 32        | 31         |
| Profession intermédiaire  | 42         | 45        | 40        | 45        | 39        | 40         |
| Employé   | 63         | 58        | 54        | 57        | 51        | 54         |
| Ouvrier   | 62         | 62        | 68        | 58        | 53        | 45         |
| Inactif   | 50         | 48        | 41        | 42        | 43        | 44         |
| ÉCHELLE GAUCHE-DROITE   |            |           |           |           |           |            |
| Gauche (1,2)  | 33         | 25        | 32        | 37        | 30        | 27         |
| Centre gauche (3)   | 31         | 33        | 37        | 42        | 39        | 33         |
| Centre (4)  | 59         | 57        | 52        | 51        | 46        | 42         |
| Centre droit (5)  | 63         | 52        | 59        | 54        | 54        | 50         |
| Droite (6,7)  | 78         | 87        | 76        | 76        | 74        | 74         |
| REVENUS MENSUELS en euros   |            |           |           |           |           |            |
| Moins de 1400   | 60         | 63        | 51        | 53        | 50        | 48         |
| 1400-2000   | 56         | 54        | 50        | 59        | 47        | 48         |
| 2000-3000   | 53         | 50        | 49        | 50        | 46        | 40         |
| + 3000  | 41         | 34        | 47        | 46        | 39        | 40         |
| PRATIQUE RELIGIEUSE CATHOLIQUE  |            |           |           |           |           |            |
| Pratiquant régulier   | 62         | 39        | 48        | 53        | 53        | 45         |
| Pratiquant occasionnel  | 50         | 65        | 56        | 55        | 55        | 45         |
| Non pratiquant  | 64         | 61        | 59        | 64        | 51        | 55         |
| Autre religion  | 38         | 55        | 46        | 43        | 46        | 48         |
| Sans religion   | 42         | 37        | 38        | 42        | 37        | 32         |
| SITUATION ÉCONOMIQUE RESSENTIE<br>« Je vis moins bien qu'il y a quelques années » |            |           |           |           |           |            |
| Tout à fait d'accord  | 60         | 69        | 60        | 66        | 57        | 53         |
| Plutôt d'accord   | 57         | 49        | 51        | 53        | 46        | 45         |
| Plutôt pas  | 40         | 36        | 47        | 43        | 39        | 35         |
| Pas du tout   | 44         | 35        | 38        | 35        | 33        | 35         |
| Ensemble  | 52         | 51        | 49        | 51        | 46        | 43         |

Sources : Baromètres CNCDH en face à face 2016-2022.



Un premier phénomène est frappant, la distribution de l'hostilité antitsigane par classes d'âge : elle augmente nettement avec l'âge, comme le montrent également les études portant sur les autres formes de racisme. Les jeunes sont plus exposés à des sources de dé-stigmatisation. Elle s'avère en revanche désormais indifférente au genre. Elle monte quand le niveau d'éducation baisse.

Figure 33.  
Échelle de romaphobie par catégorie socioprofessionnelle, avril 2022 (en %)



Source : Baromètre CNCDH 2022. \*Retraités et chômeurs exclus.

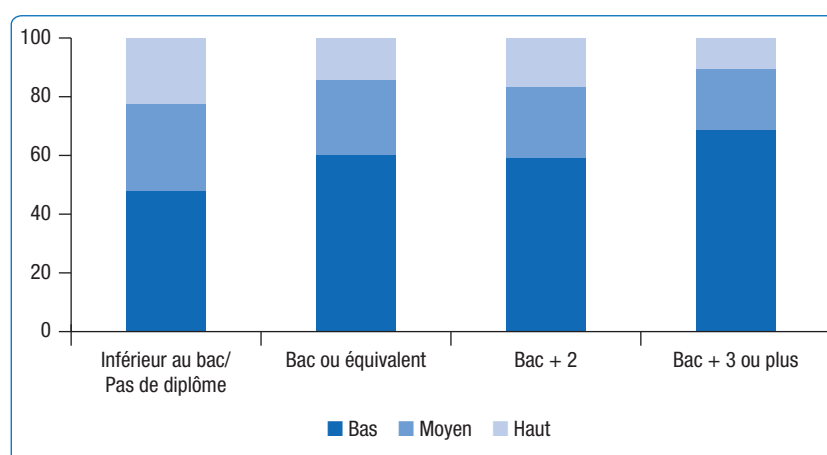
Lorsque l'on regarde les changements d'attitude par catégories socioprofessionnelles, on observe que, si la tendance générale est à la réduction des scores de romaphobie, certaines catégories « bougent » plus que les autres. C'est surtout parmi les artisans et les commerçants (- 13 % depuis 2019, - 23 % depuis 2018) et les ouvriers (-8 % depuis 2019, - 23 % depuis novembre 2017) que la diminution de l'hostilité aux Roms est plus importante. Ce sont les catégories socio-professionnelles qui étaient les plus hostiles où l'on constate la diminution la plus marquée des niveaux élevés d'hostilité.

De façon encore plus marquée que dans les années précédentes, c'est quand le sentiment de déclassement est le plus aigu que le niveau d'hostilité contre les Tsiganes est le plus fort. Le sentiment d'insécurité économique exerce un impact significatif sur les opinions exprimées à propos des Roms. C'est en effet surtout chez ceux qui jugent vivre « moins bien qu'il y a quelques années » qu'on trouve les sentiments les plus hostiles à leur égard. Il s'agit d'une relation linéaire, confirmée dans toutes les vagues du Baromètre analysées. En 2022, il y a 17,5 points d'écart entre ceux dont la situation économique ressentie est pire qu'il y a quelques années et ceux pour lesquels rien n'a changé. Certes, ils étaient 31 % en 2018 (contre 24 en 2019). Cet écart a donc beaucoup baissé même s'il reste important, et la relation linéaire entre aggravation perçue des conditions de vie et opinion négative sur les Roms nous montre la force structurante du sentiment de déclassement. Ceux qui ressentent une détérioration

de leurs conditions de vie ont tendance à percevoir les Roms comme étranges, méchants et dangereux, comme des « privilégiés », des bénéficiaires d'une aide imméritée, des assistés favorisés. Il s'agit d'un ensemble de préjugés tenaces et anciens, très structurés par le sentiment de vivre « *moins bien qu'il y a quelques années* ».

Plus généralement, les dernières années mettent en lumière le rôle croissant joué par l'éducation et l'âge comme facteurs de structuration des préjugés contre les Tsiganes. L'hostilité aux Roms, comme plus largement le rejet de la plupart des minorités (voir sections précédentes), baisse lorsque le diplôme s'élève.

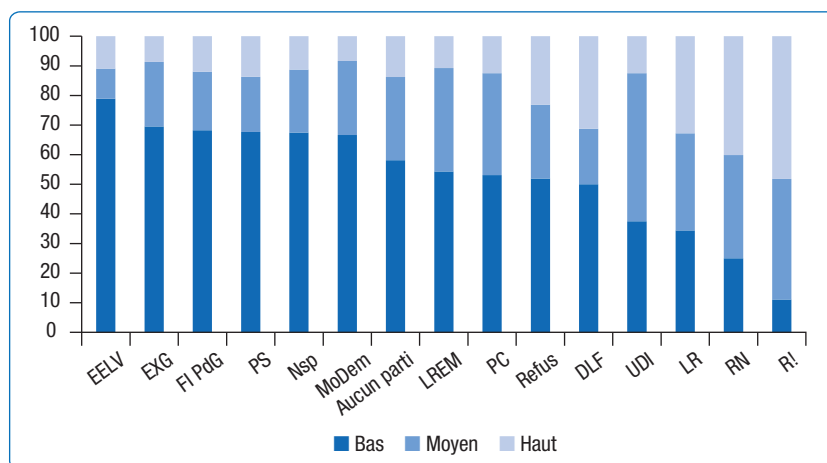
Figure 34.  
Échelle de romaphobie par diplôme (en %)



Source : Baromètre CNCDH 2022. Dernier diplôme obtenu.

Ces préjugés envers les Roms sont aussi beaucoup moins fréquents à gauche qu'à droite de l'échiquier politique : 89 % des personnes ayant exprimé des intentions de vote pour Éric Zemmour, 75 % des sympathisants du Rassemblement national (78 % en 2018), 65,5 % de ceux du parti Les Républicains sont hostiles aux Roms. Parmi les sympathisants d'Europe Écologie Les Verts, les scores d'hostilités sont les moins importants. Les sympathisants du Parti Communiste, qui en 2019 faisaient preuve du niveau le plus bas de romaphobie avec seulement 33 % de scores moyens ou hauts (et seulement 8 % de scores hauts), aujourd'hui ont un score beaucoup plus élevé : 47 % de scores moyens ou hauts, résultat très similaire aux personnes proches du mouvement d'Emmanuel Macron, La République en marche (LREM).

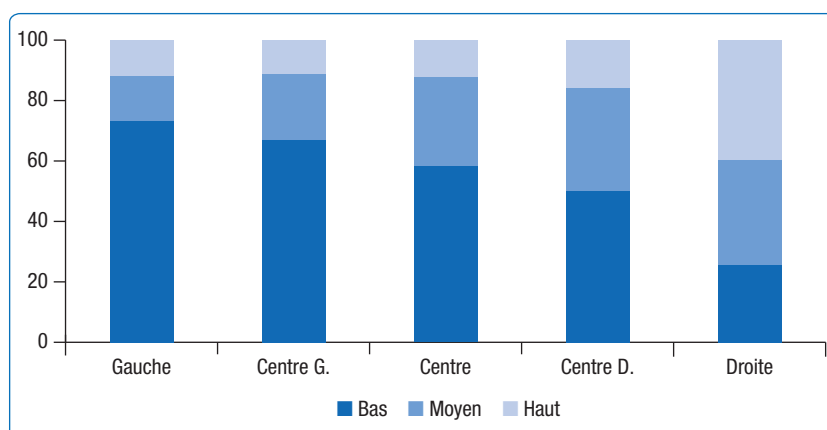
Figure 35.  
Échelle de romaphobie par auto-positionnement politique (en %)



Source : Baromètre CNCDH 2022.

On note aussi que 42% de ceux qui ne déclarent aucune proximité partisane ont un niveau moyen ou haut sur l'échelle de romaphobie (pourcentage correspondant presque à la moyenne de l'échantillon, et similaire à celui de 2019). La figure 36 ci-dessous montre la répartition des scores selon l'auto-positionnement politique (en cinq positions). Si, en 2019, on observait une très forte convergence des profils entre le centre et le centre droit, ainsi que beaucoup de similarité entre le centre gauche et la gauche, la situation aujourd'hui est très différente : l'intensité de l'hostilité est distribuée de manière progressivement croissante quand on va de la gauche vers la droite de l'échiquier politique, avec une hausse particulièrement marquée de l'intolérance chez les sondés les plus à droite, comparés à ceux du centre droit.

Figure 36.  
Échelle de romaphobie par auto-positionnement politique en cinq positions (en %)



Source : Baromètre CNCDH 2022.

On remarque de même que les sentiments négatifs envers les Roms sont beaucoup moins fréquents chez les catholiques pratiquants (45 %) ou occasionnels (44,5 %) que chez les catholiques non pratiquants (55 %). Si le pourcentage des catholiques pratiquants réguliers hostiles aux Roms reste légèrement supérieur à la moyenne (43 %), il a baissé sensiblement au cours des trois dernières années (passant de 62 % à 53 % en 2018 et 2019 jusqu'à 45 en avril 2022). Cette réduction est en lien avec l'engagement renouvelé des associations catholiques, et notamment le Secours Catholique, pour promouvoir des occasions de rencontre et de sociabilité avec les Roms ainsi que des formes d'aide matérielle. En revanche, les non-croyants (32 %, en 2022 36,5 % en 2019) sont globalement moins hostiles aux Roms. Les croyants d'autres religions ont un pourcentage (47,5 %) de scores moyens et hauts de romaphobie supérieur à la moyenne de la population.

On peut croiser l'échelle de romaphobie avec l'échelle d'ethnocentrisme déjà utilisée dans ce chapitre. Plus le niveau d'ethnocentrisme augmente, plus les scores de romaphobie progressent, témoignant d'une représentation stéréotypée et cohérente des minorités en général. Aversion aux Roms et ethnocentrisme vont ainsi de pair, un résultat qui mérite d'être souligné. *A contrario* ce sont surtout les personnes les moins ethnocentriques qui font preuve d'ouverture d'esprit à l'égard de la minorité rom.

Ces corrélations aident à définir le profil des personnes les plus hostiles aux Roms, et son évolution au cours des dernières années. Mais il faut pouvoir mesurer la part respective des effets de chaque variable. Est-ce la catégorie socioprofessionnelle qui structure le rapport aux Roms, ou bien le niveau d'éducation, ou encore le revenu familial ? Ou bien les processus de socialisation structurants, comme les expériences d'études et de travail à l'étranger ? Le niveau d'éducation exerce-t-il toujours un impact significatif si on prend en compte la région de provenance ?

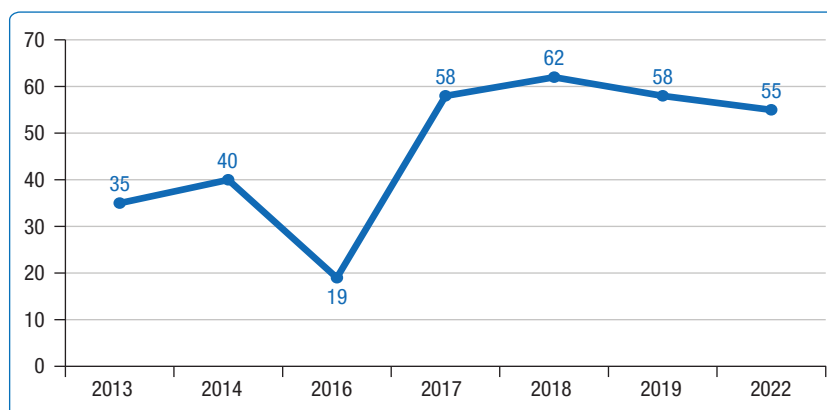
Nous avons dans cette perspective contrôlé l'effet propre de chaque variable sur la romaphobie avec plusieurs modèles de régression logistique. En plus des variables sociodémographiques (l'âge, le sexe, le parcours migratoire familial éventuel, le niveau d'éducation), nous avons introduit nos indicateurs sur le revenu, la catégorie socioprofessionnelle, la pratique religieuse, et – pour finir – le positionnement politique. Ces variables ont été introduites « pas-à-pas » (*stepwise*) afin de sélectionner les variables pertinentes. Ce genre d'analyse permet de mesurer la « probabilité » de développer des sentiments hostiles aux Roms (mesurés par des scores moyens ou élevés sur l'échelle de romaphobie). Il montre que l'effet le plus important est celui de l'auto-positionnement politique, suivi par l'âge et le niveau d'éducation et, dans une moindre mesure, la pratique religieuse. Ces variables gardent un impact statistiquement significatif, c'est-à-dire qu'ils exercent une influence réelle sur la probabilité d'éprouver ou non des sentiments négatifs à l'encontre des Roms, toutes choses égales par ailleurs. Il est intéressant de noter que l'âge et le niveau d'éducation restent tous deux significatifs. Il y a un impact de l'âge (plus l'âge est élevé, plus le risque d'hostilité est grand), au-delà des effets de l'éducation elle-même et de l'appartenance à une catégorie socio-professionnelle.

En d'autres termes, la structure de l'interaction entre les variables dans le cas de l'hostilité envers les Roms est très similaire à celle observée pour l'ethnocentrisme plus généralement. Il s'agit d'une forme de racisme plus répandue, plus intense, plus profondément enracinée, mais elle s'explique par les mêmes facteurs. Plus généralement, on voit que l'hostilité envers les Roms n'est pas fondée sur l'expérience, mais sur un univers symbolique stéréotypique plus prégnant chez les moins scolarisés. La dégradation de la condition socio-économique, elle, joue moins qu'il y a quelques années.

#### 1.1.2.4.5. La mémoire du génocide comme enjeu émergent dans la lutte contre l'antitsiganisme

En 2016, en analysant les données des enquêtes de janvier et d'octobre, on voyait que de moins en moins de personnes considéraient les Tsiganes, les Roms et les Gens du voyage comme les groupes les plus discriminés en France. Elles étaient 19% en 2013, contre 2,3% en 2016 (score identique en janvier et en octobre). C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas reposé cette question en 2017 et 2018. Mais au cours des six dernières années se sont développées d'importantes mobilisations politiques et associatives visant à mieux reconnaître et conserver la mémoire de l'extermination des différents groupes tsiganes pendant la Deuxième Guerre mondiale. On a donc voulu vérifier si le rapport de la société française à l'extermination des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale avait changé. La part de répondants estimant qu'on ne parle « pas assez » de l'extermination des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale était montée de 35% en 2013 à 40% en 2014, avant de retomber à 19% en octobre 2016. En novembre 2017, en revanche, presque 58% des personnes interrogées dans l'enquête CNCDH estimaient qu'on ne « parle pas assez de l'extermination des Tsiganes et des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale », pourcentage proche de son niveau record de 62% en 2018, revenu à 58% en novembre 2019 et à 55% en avril 2022.

Figure 37.  
**Parle-t-on assez de l'extermination des Tsiganes et des Roms pendant la Seconde Guerre mondiale ? (en %)**



Source : Baromètres CNCDH en face à face, 2014-2022.

La croissance spectaculaire de cette opinion au cours de l'année 2017 est en partie liée au discours de François Hollande au camp de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) qui rendait hommage aux Tsiganes internés jusqu'en 1946. Elle témoigne de l'importance des campagnes et des mobilisations pour la reconnaissance des Roms, ainsi que de la lutte contre les stéréotypes qui les stigmatisent<sup>106</sup>. Sa baisse entre 2018 et 2022 témoigne, en revanche, du fait que beaucoup de travail reste à faire pour bâtir la mémoire des enfermements, des restrictions à la mobilité, des persécutions, des expropriations, des déportations et des exterminations, ainsi que des formes de résistance. De nombreuses voix, en Europe et en France, demandent désormais la création d'une fondation pour la mémoire du génocide contre les Roms, jusqu'ici presque ignoré dans le discours public et les manuels scolaires d'histoire<sup>107</sup>. Les appels d'intellectuels, d'élus et de militants européens à promouvoir la recherche historique, le recueil de témoignages, et la constitution d'archives se multiplient. Des mobilisations se développent également pour construire ou revendiquer un travail de mémoire fondé sur la construction de mémoriaux, l'organisation d'expositions et de commémorations<sup>108</sup>. La révision des programmes scolaires et la formation d'enseignants font partie de cet effort, notamment grâce au réseau Canopé<sup>109</sup>. Ces mobilisations vont de pair avec les initiatives prises par des associations pour lutter contre l'idée que les Roms auraient une « culture déficiente », et besoin de soutiens spéciaux ou de mesures extérieures au cadre du droit commun. Elles visent aussi à créer des liens et mettre en équivalence avec d'autres situations de précarité et d'exclusion, pour trouver des alliés et dénoncer les difficultés persistantes à faire accepter les enfants dits roms dans certains collèges et écoles primaires<sup>110</sup>.

106. On pense par exemple à la tribune dans *Le Monde* au moment de la journée de la Mémoire 2017 : « Il faut créer une Fondation européenne pour la mémoire du génocide des Roms », *Le Monde*, 26 janvier 2018.

107. ABOUT Ilsen, PERNOT Mathieu, SUTRE Adèle (dir.), *Mondes tsiganes. Une histoire photographique, 1860-1980*, Actes Sud, 2018.

108. Voir <http://www.egam.eu/pour-la-creation-dune-fondation-europeenne-pour-la-memoire-du-genocide-contre-les-roms/>.

109. Opérateur public présent sur l'ensemble du territoire, placé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, Réseau Canopé édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimé, web, mobile, TV), répondant aux besoins de la communauté éducative; voir <https://www.reseau-canope.fr/eduquer-contre-le-racisme-et-lantisemitisme/racisme-anti-roms.html>.

110. C'est le cas, par exemple, de la campagne #Ecolepour tous, qui rassemble enfants et jeunes « du voyage », mineurs isolés étrangers, enfants ou parents vivant en bidonville, squat ou hôtel social. Dans le manifeste de la campagne on peut lire : « En partageant nos histoires, nous avons découvert que cette commune expérience de l'exclusion scolaire nous rassemblait et nous donnait la force de réclamer ensemble le droit à nouveau de rêver, pour nous, et pour les enfants et les jeunes qui nous ressemblent » (voir <https://ecolepour tous.org>).